

Croissance démographique dans le sud du canton de Fribourg:
quelle perception pour les habitants de Châtel-St-Denis et d'Attalens ?

Jérémy Cordeiro

Sous la direction du Prof. Patrick Rérat
Et sous l'expertise de Monsieur Simon Richoz



Source : Jérémy Cordeiro (Châtel-St-Denis, février 2019)

« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur·e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. ».

REMERCIEMENTS

L'élaboration d'un mémoire de Master est un travail conséquent pour lequel l'appui de personnes extérieures est important. C'est pourquoi je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont rendu ce travail possible.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Patrick Rérat, pour son suivi, sa disponibilité, ses précieux conseils, ses relectures et pour ses encouragements tout au long de ce travail.

Je remercie Monsieur Simon Richoz, chef de section de l'aménagement cantonal pour le canton de Fribourg, pour son intérêt sur ce travail et pour sa disponibilité en tant qu'expert.

Je tiens à remercier la générosité de l'Association des Géographes de l'Université de Lausanne (ArGiLe) pour leurs Fonds de soutien aux mémoires de Master en géographie. Ces fonds m'ont beaucoup aidé et m'ont permis de réaliser mon travail de terrain dans les meilleures conditions possibles.

Merci à Messieurs Christophe Mager et Xavier Bays pour leur aide et leurs recommandations pour tout ce qui a concerné les statistiques et le logiciel SPSS.

Merci à mes parents et à ma sœur qui m'ont aidé à financer ce mémoire et surtout qui m'ont toujours soutenu durant mes études. Merci à mes ami.e.s, particulièrement Pauline Helmstetter, pour m'avoir patiemment écouté et pour leur soutien.

Merci à l'administration communale de Châtel-St-Denis et à celle d'Attalens, en particulier Messieurs Olivier Grangier, Pascal Genoud et Florent Besse pour avoir répondu à mes questions et pour leur intérêt porté sur ce travail.

Enfin, je remercie les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens d'avoir pris le temps de répondre au sondage postal et de m'avoir écrit de nombreux encouragements à la fin des questionnaires.

RÉSUMÉS

RÉSUMÉ COURT

Ce travail a pour sujet la perception de la forte croissance démographique dans le sud du canton de Fribourg et analyse les facteurs qui font varier cette perception chez les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens par le moyen d'une enquête par questionnaire.

RÉSUMÉ LONG

Ces deux dernières décennies, le canton de Fribourg se trouve pratiquement chaque année en tête des cantons enregistrant la plus forte croissance démographique du pays. La migration intercantonale, principalement liée à la périurbanisation des habitants des zones métropolitaines bernoise et lémanique, explique en partie la croissance démographique élevée dans certains districts du canton, notamment pour le district de la Veveyse, situé au sud du canton. Aujourd'hui, cette croissance soutenue soulève plusieurs interrogations. Comment les habitants perçoivent-ils cette forte croissance démographique ? Estiment-ils que ses impacts leur sont favorables ? Ou au contraire, ont-ils de la méfiance face à cette hausse de la population dans la région ?

Ce travail de mémoire étudie la question de la perception autour de cette croissance démographique dans le sud du canton de Fribourg. Pour ce faire, le premier objectif est de réaliser, dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens, un sondage postal sous la forme d'un questionnaire afin d'obtenir les données quantitatives nécessaires à l'étude. Le second objectif est d'analyser les données récoltées grâce à des méthodes de statistique utilisées en sciences sociales afin de mettre en évidence les différents facteurs qui font varier la perception de la croissance démographique chez les Veveysans.

Cette étude montre que les Châtelois et les Attalensois sont conscients de l'existence de la forte croissance démographique régionale et que leur perception sur l'augmentation de la population varie, sur certains aspects, selon leur durée de résidence. Par ailleurs, six autres facteurs explicatifs se sont révélés être intéressants : la classe d'âge, le niveau de formation, le lieu de travail, le lieu de domicile précédent, le niveau de revenu et l'orientation politique.

ABSTRACT

In the last two decades, almost every year the canton of Fribourg has been the canton with the highest population growth in the country. Inter-cantonal migration, mainly related to the peri-urbanization of the inhabitants of the Bern and Lemman metropolitan areas, partly explains the high population growth in some districts of the canton, notably for the district of Veveysse, situated to the south of the canton. Today, this steady growth raises several questions. How do the inhabitants perceive this strong demographic growth? Do they estimate that its impacts are favorable to them? Or on the contrary, are they wary in this increase of the population in the region?

This work studies the question of perception around this population growth in the south of the canton of Fribourg. To do this, the first objective is to carry out, in the municipalities of Châtel-St-Denis and Attalens, a postal survey in the form of a questionnaire in order to obtain the necessary quantitative data for the study. The second objective is to analyze the collected data by using statistical methods usually used in the social sciences in order to highlight the different factors that make the perception of demographic growth in Veveysans vary.

The results of this study show that the populations of Châtel-St-Denis and of Attalens are aware of the existence of the strong regional demographic growth and that their perception of population growth varies in some respects according to their length of residence. Furthermore, six other explanatory factors were found to be of interest: age class, level of education, place of work, previous place of residence, level of income and political orientation.

MOTS CLÉS / KEYWORDS

Perception | Croissance démographique | Châtel-St-Denis | Attalens | Canton de Fribourg | District de la Veveysse | Migration | Impact | Enquête | Questionnaire | Qualité de vie | Canton de Vaud | Vevey |

Perception | Population growth | Châtel-St-Denis | Attalens | Canton of Fribourg | Veveysse District | Migration | Impact | Survey | Questionnaire | Quality of Life | Canton of Vaud | Vevey |

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	7
1.1 Problématique.....	8
1.2 Cadre théorique	10
1.3 Le terrain d'étude	11
1.4 Questionnement	13
1.5 Hypothèses de recherche.....	14
2. Fondements théoriques	15
2.1 La croissance démographique	16
2.1.1 Les facteurs de la croissance démographique.....	16
2.1.1.1 Évolutions de la fécondité	16
2.1.1.2 Évolutions de la mortalité.....	18
2.1.1.3 Évolutions migratoires externes et internes	20
2.1.2 Les impacts de la croissance démographique	27
2.1.2.1 Impacts économiques	28
2.1.2.2 Impacts sur la mobilité	29
2.1.2.3 Impacts paysagers et environnementaux	29
2.1.2.4 Impacts de l'étalement urbain.....	31
2.2 La perception.....	33
2.2.1 La perception de l'espace	33
2.2.2 La perception de la croissance démographique	35
3. Méthodologie	40
3.1 Choix du sujet et premières démarches.....	41
3.2 Récolte de données	42
3.2.1 L'enquête postale et l'élaboration du questionnaire	42
3.2.2 Distribution du questionnaire et taux de réponse.....	43
3.2.3 Périmètre de distribution des questionnaires	44
3.3 Analyse des données	47
4. Analyse des résultats	48
4.1 Profil de l'échantillon	49
4.1.1 Caractéristiques sociodémographiques	49
4.1.1.1 Genre	49
4.1.1.2 Origine nationale.....	50
4.1.1.3 Taille des ménages	50
4.1.1.4 Type de ménages.....	51

4.1.1.5	Classe d'âge	52
4.1.1.6	Année d'emménagement	53
4.1.1.7	Orientation politique	54
4.1.2	Caractéristiques socio-économiques	56
4.1.2.1	Niveau de formation.....	56
4.1.2.2	Statut socio-professionnel.....	56
4.1.2.3	Niveau de revenu	58
4.1.2.4	Lieu de travail	58
4.1.3	Trajectoires et raisons des déménagements.....	61
4.1.3.1	Lieu de domicile précédent.....	61
4.1.3.2	Raisons des déménagements.....	64
4.2	Perception de la croissance démographique.....	65
4.2.1	Existence d'une croissance démographique dans la commune	65
4.2.2	Variations de la croissance démographique	69
4.2.3	Etat actuel du nombre d'habitants.....	72
4.2.4	Impacts de la croissance démographique sur les habitants.....	73
4.2.4.1	La « qualité de vie »	73
4.2.4.2	La vie quotidienne.....	76
4.2.5	Impacts de la croissance démographique sur la commune et la région.....	80
4.3	Synthèse des résultats : éléments de réponses	85
4.3.1	Réponse à la première sous-question de recherche.....	85
4.3.2	Réponse à la deuxième sous-question de recherche.....	86
4.3.2.1	La classe d'âge.....	91
4.3.2.2	Le niveau de formation.....	92
4.3.2.3	Le lieu de travail	93
4.3.2.4	Le lieu de domicile précédent	93
4.3.2.5	Le niveau de revenu	94
4.3.2.6	L'orientation politique.....	95
5.	Conclusion et limites de l'étude	97
6.	Bibliographie	101
6.1	Ouvrages et articles scientifiques	102
6.2	Documents officiels	106
6.3	Pages web.....	106
6.4	Articles de presse.....	107
6.5	Liste des illustrations	108
7.	Annexes.....	111
7.1	Questionnaire envoyé aux habitants des communes.....	112

1. INTRODUCTION

1.1 Problématique

« *Le district de la Veveysse connaît la plus forte croissance démographique du canton.* »

LE TEMPS, 2012.

« *Evolution démographique, le cœur des Châtelois balance.* »

La Gruyère, 2014.

« *Fribourg reste le champion de la croissance démographique.* »

LA LIBERTÉ, 2015.

« *Des logements, en veux-tu en voilà.* »

Le Messenger, 2017.

Voici autant de titres d'article de presse apparus ces dernières années au sujet de la forte croissance démographique enregistrée dans le canton de Fribourg de manière générale et plus particulièrement dans le sud du canton. En effet, depuis plus d'une décennie, le canton de Fribourg se trouve dans le trio de tête des cantons à forte croissance démographique, atteignant la barre symbolique des 300 000 habitants en octobre 2014 (Fribourg.ch, 2014). Pourtant, le canton n'a pas toujours prédominé dans ce domaine.

Historiquement, le canton de Fribourg a longtemps été marqué par une faible croissance démographique depuis le XIX^e siècle jusqu'aux années 60 (Dorand, 2017 : 46). Les raisons sont liées au service à l'étranger jusqu'en 1848, date à laquelle il est aboli. Notons que l'émigration de nombreux Fribourgeois vers Nova Friburgo au Brésil est un cas particulier puisqu'il s'agissait de fuir la misère des années 1816-1817.

La seconde moitié du XIX^e siècle est marquée elle aussi à une émigration interne jusqu'en 1910, notamment à Genève, ville où de nombreux Fribourgeois se sont installés massivement au début du XX^e siècle. Cet épisode difficile s'explique par le fait que le canton de Fribourg connaît des difficultés dans l'agriculture et dans le développement tardif de son industrie. Le canton possède une industrialisation faible jusqu'aux années 50 et ne propose aucun centre tertiaire fort jusqu'en 1980 (Dorand, 2017 : 52). De manière générale, les années 1910-1960 manifestent un faible accroissement de sa population, les décennies 1920-1930 et 1950-1960 étant marquées par une quasi-stagnation (Dorand, 2017 : 47).

Afin de baisser la part des Fribourgeois qui résident hors de leur canton, les autorités réagissent en établissant une vigoureuse politique d'industrialisation dès les années 1950. Les effets se font ressentir puisqu'à partir des années 1960, sauf lors de la crise des années 1970, la population augmente et le bilan migratoire est positif.

L'arrivée de la main-d'œuvre étrangère et la construction en 1981 de l'autoroute A12 reliant Berne-Vevey et passant par Fribourg, Bulle et Châtel-St-Denis, stimulent considérablement l'économie fribourgeoise et sa croissance démographique. La population étrangère dans le canton de Fribourg est passée de 4 168 en 1950 à 32 938 personnes en 2000 (Dorand, 2017 : 47).

Aujourd'hui, le canton de Fribourg est exposé aux influences extérieures et connaît toujours une forte croissance démographique. Cela s'explique notamment par le fait d'une périurbanisation des habitants des zones métropolitaines bernoise et lémanique principalement puisque le canton se situe entre Lausanne, Vevey et la capitale.

Selon Pierre Caille, chef du service de la statistique du canton de Fribourg, la disponibilité des logements et du terrain ainsi que le réseau de transports performant expliqueraient la hausse de la croissance démographique actuelle. En outre, le canton offre de nombreuses possibilités en matière de scolarisation, formation professionnelle et universitaire (Fribourg.ch, 2014).

Cette croissance soutenue soulève plusieurs interrogations. L'intérêt de ce travail de mémoire est d'étudier la question de la perception liée autour de cette forte croissance démographique dans le sud du canton de Fribourg, tout en se focalisant sur les questions de départ suivantes : comment les habitants perçoivent-ils cette forte croissance démographique ? Estiment-ils que ses impacts leur sont favorables ? Ou au contraire, ont-ils de la méfiance face à cette hausse de la population dans la région ?

En effet, les habitants du district de la Veveyse, voient leur région se métamorphoser relativement rapidement d'un point de vue urbanistique, suscitant d'éventuelles craintes sur ses effets. Basée sur la réalisation d'une enquête par questionnaire, cette étude permet ainsi de connaître et de saisir les logiques de la perception de la croissance démographique des habitants du district de la Veveyse. Le choix du territoire s'est porté sur deux cas d'études : la commune de Châtel-St-Denis et la commune d'Attalens qui représentent à elles seules plus de la moitié de la population totale du district comptant neuf communes (SStat, 2016). Ceci en avançant la principale question de recherche suivante : de quelle manière la croissance démographique des communes du sud du canton de Fribourg est-elle perçue par les habitants ?

1.2 Cadre théorique

Ce travail intervient à un moment où un contexte de renouvellement de l'aménagement urbain dont les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens par exemple font aujourd'hui l'objet. La croissance démographique ne touche bien évidemment pas que ces deux communes fribourgeoises, mais elle dépasse les frontières communales et cantonales. Dès lors, il est intéressant de saisir les logiques de perception de la croissance démographique chez les Veveysans.

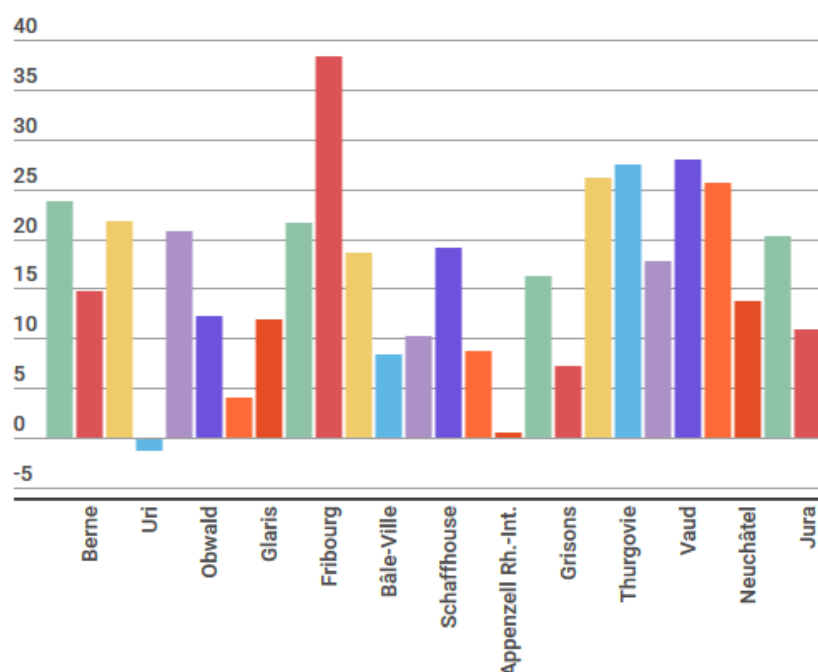
Néanmoins, il semble que peu de travaux sont consacrés à la perception de la croissance démographique, dont il resterait encore beaucoup de recherches quantitatives à réaliser. L'objectif de ce mémoire est de compléter ce manque et d'apporter des données quantitatives supplémentaires sur le sujet. La présente étude a donc pour but de comprendre et d'évaluer la perception de la croissance démographique dans les communes de Châtel-Saint-Denis et d'Attalens. Ce chapitre énonce les notions utilisées pour l'élaboration des questionnements et hypothèses étudiés ici.

Ainsi les principales causes de la croissance démographique en Suisse seront développées en première partie de ce travail. De plus, nous répertorierons ses principaux impacts à l'échelle régionale, notamment pour le sud du canton de Fribourg et l'arc lémanique. Enfin, le concept de perception de l'espace et les éléments qui y sont intrinsèques – appropriation, identité sociale urbaine, représentation, etc. –, ainsi que la question de la perception de la croissance démographique viendront clore les apports théoriques à la réflexion.

1.3 Le terrain d'étude

Le taux d'accroissement démographique annuel moyen du canton de Fribourg est un des plus élevés du pays (*Graphique 1*). Le canton a vu sa population augmenter de 2,2 % durant l'année 2011 par exemple selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), devant les cantons de Vaud (+1,8 %) et Zoug (+1,7 %). En 2013, ce pourcentage atteignait les 2,1 % toujours pour le canton de Fribourg. En 2014, il a vu sa population augmenter de plus de 5 700 habitants et compte aujourd'hui plus de 318 000 habitants (SStat, 2017). Selon l'OFS, le canton romand devrait compter 436 000 habitants en 2045 et voir sa population augmenter de 41 % d'ici-là, soit la hausse la plus marquée de Suisse¹.

Graphique 1 – Évolution de la population en % d'ici à 2045 pour différents cantons



(Source : OFS 2014)

Le terrain d'étude examiné s'intéresse au district de la Veveyse, plus précisément les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens. Le district de la Veveyse est l'un des sept districts du canton de Fribourg et est composé de neuf communes réunissant un total de 18 850 habitants (SStat, 2019). Les cartes suivantes (*Carte 1 et carte 2*) présentent les communes du district de la Veveyse, ainsi que leur localisation géographique dans le canton de Fribourg.

¹ En 2017, ce chiffre a été vu à la baisse selon le scénario SStat_17_OFS ; dépassant les 21 % pour un peu moins de 380 000 habitants (SStat, 2017).

Carte 1 – Localisation du district de la Veveyse du canton de Fribourg



(Source : wikipedia.org | modifié par Jérémy Cordeiro)

Carte 2 – Subdivision des communes du district de la Veveyse



(Source : wikipedia.org | modifié par Jérémy Cordeiro)

Les communes de Châtel-St-Denis et d’Attalens se situent à l’extrême sud du canton de Fribourg et représentent à elles seules plus de 55,5 % de la population totale du district, respectivement 6 962 habitants pour le chef-lieu du district et 3 507 habitants pour Attalens (SStat, 2016). Les deux communes font frontières avec le canton de Vaud et donnent directement accès à l’agglomération Vevey-Montreux située au bord du lac Léman.

1.4 Questionnement

Après avoir survolé la littérature et les données statistiques, il m'a été possible de formuler des questionnements afin de tenter d'y répondre. Ma question de recherche s'est basée avant tout, sur les lectures exploratoires et mes premières observations *in situ*.

Ainsi, la principale question de recherche s'exprime de la manière suivante :

« De quelle manière la croissance démographique des communes du sud du canton de Fribourg est-elle perçue par les habitants ? »

Afin de répondre à cette question générale, elle a été divisée en deux sous-questions :

- Comment les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens considèrent-ils la croissance démographique actuelle de la région ? Est-ce que les habitants perçoivent-ils la forte croissance démographique dans la région ?
- Dans quelle mesure la perception de la croissance démographique se distingue-t-elle entre les différents habitants ?

La première sous-question permettra dans un premier temps de connaître si les Châtelais et les Attalenois perçoivent ou non, par leurs propres expériences, des impacts de la croissance démographique dans leur vie quotidienne. Il sera donc possible de savoir si les habitants ont conscience de la croissance démographique dans la région et de connaître comment le nombre d'habitants a varié ces dernières années selon eux.

Dans un deuxième temps, la deuxième sous-question permettra de dégager les principales différences de perception de la croissance démographique entre les habitants de la région. En effet, il est intéressant de savoir s'il existe des similitudes ou des différences de perception entre les habitants questionnés. Nous pourrions, par exemple, émettre trois ou quatre facteurs explicatifs qui feraient varier la perception de la croissance démographique.

1.5 Hypothèses de recherche

Des hypothèses ont été énoncées suite à l'élaboration des sous-questions de recherche et sont alors posées comme premières réponses potentielles aux sous-questions de recherche. Ces hypothèses pourront être affirmées ou infirmées grâce à la recherche de terrain et à l'analyse des résultats obtenus.

Sous-question de recherche 1

Comment les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens considèrent-ils la croissance démographique actuelle de la région ? Est-ce que les habitants perçoivent-ils la forte croissance démographique dans la région ?

H 1 : *Les habitants sont conscients de l'existence de la croissance démographique dans la région parce que les impacts de celle-ci sont visibles et sensibles.*

Sous-question de recherche 2

Dans quelle mesure la perception de la croissance démographique se distingue-t-elle entre les différents habitants ?

H 2 : *La perception de la croissance démographique varie en fonction de la durée de la résidence dans la commune car les impacts liés à cette croissance ont des effets sur l'habitant dans le temps. On pourrait faire la sous-hypothèse ici que plus la période de résidence est longue, plus l'évaluation de la perception de la croissance démographique sera négative étant donné que la « qualité de vie » se dégrade avec le temps à cause des impacts d'une telle croissance ou que le cadre de vie évolue puisque les nouveaux habitants participent à cette dynamique.*

H 3 : *La perception de la croissance démographique varie en fonction d'autres facteurs explicatifs comme par exemple l'âge, le revenu ou le niveau d'éducation parce que ces facteurs influencent sensiblement la représentation de la croissance démographique chez l'habitant puisque ces éléments façonnent des valeurs et des opinions distinctes sur l'environnement et la société qui l'entoure.*

2. FONDEMENTS THÉORIQUES

2.1 La croissance démographique

En vue d'évaluer la perception de la croissance démographique d'un territoire donné, il est essentiel de connaître et de nommer les principales causes de la croissance démographique en Suisse et ainsi lister leurs principaux impacts à l'échelle régionale, notamment pour le sud du canton de Fribourg et l'arc lémanique. Les différentes dimensions de la croissance démographique nous permettront de mettre le doigt sur les différentes raisons de la forte croissance démographique dans la région du sud du canton de Fribourg.

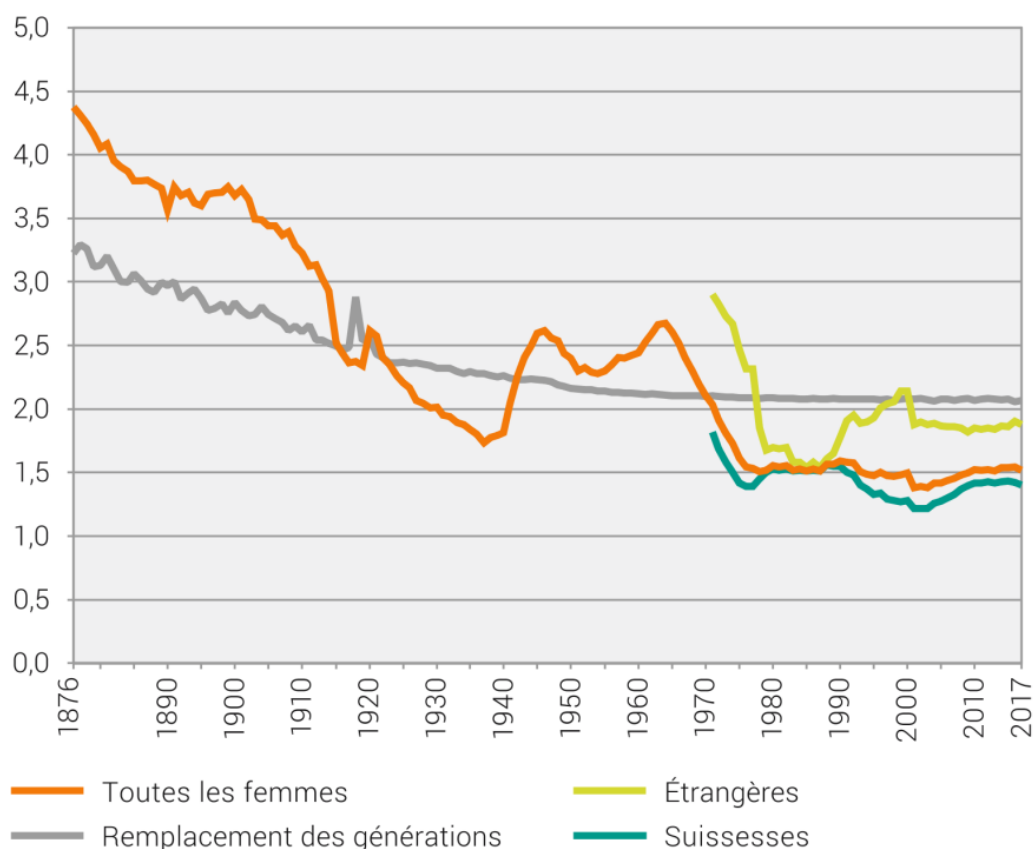
2.1.1 Les facteurs de la croissance démographique

La littérature existante attribue la croissance rapide de la population mondiale à plusieurs facteurs qui ont fonctionné de manière indépendante ou interdépendante et qui ont permis d'augmenter les taux de fertilité, la survie des nourrissons et la longévité des adultes. En effet, les progrès technologiques, médicaux et logistiques ont fortement contribué à l'amélioration de la vie et de la santé, et cela depuis la révolution industrielle (Dawson et Johnson, 2017 : 2).

2.1.1.1 Évolutions de la fécondité

Les variations de la fécondité chez les femmes ont souvent eu un impact sur la croissance démographique en Suisse (*Graphique 2*). Le baby-boom par exemple, a fait grimper la croissance démographique après la deuxième guerre mondiale avec des taux de fécondité dépassant les deux enfants par femme. À partir des années 70, la natalité chute fortement pendant une décennie et passe au-dessous du seuil de remplacement des générations. Soulignons que de manière générale, les femmes étrangères ont en moyenne plus d'enfants que les Suissesses (OFS, 2018).

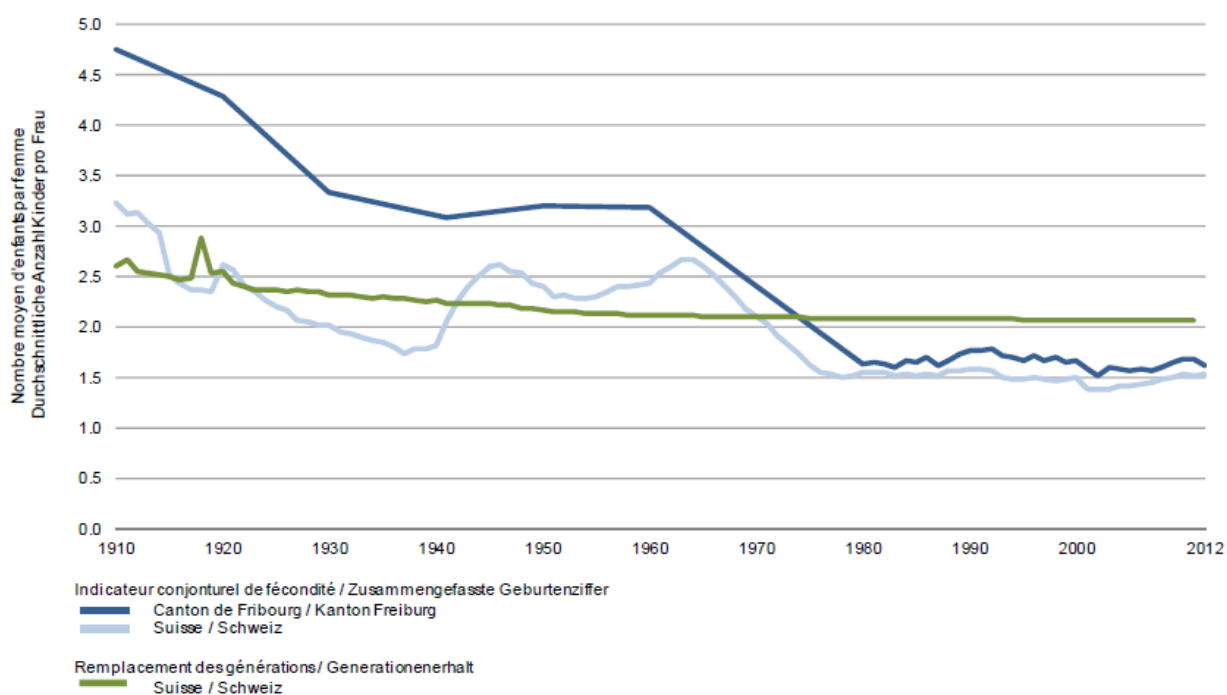
Graphique 2 – Nombre moyen d'enfants par femme



(Source : OFS 2018 – ESPOP, BEVNAT, PETRA, STATPOP)

Alors que le taux de fécondité en Suisse se situe aux alentours de 1,5 enfants par femme depuis plus de quatre décennies, le canton de Fribourg, lui, n'est jamais passé en dessous de la moyenne nationale (*Graphique 3*) ; le plus bas étant atteint en 2002 pour un taux de 1,52 enfants par femme (OFS, 2017). Depuis, le canton de Fribourg a vu ce chiffre légèrement augmenter. En effet, toujours selon l'Office Fédéral de la Statistique, depuis ces deux dernières décennies, la moyenne a augmenté et se stabilise vers les 1,6 enfants par femme. Par exemple, celle-ci était de 1,67 en 2016 et de 1,61 en 2017.

Graphique 3 – Indice conjoncturel de fécondité (ICF) et remplacement des générations de 1910 à 2012, Fribourg et Suisse

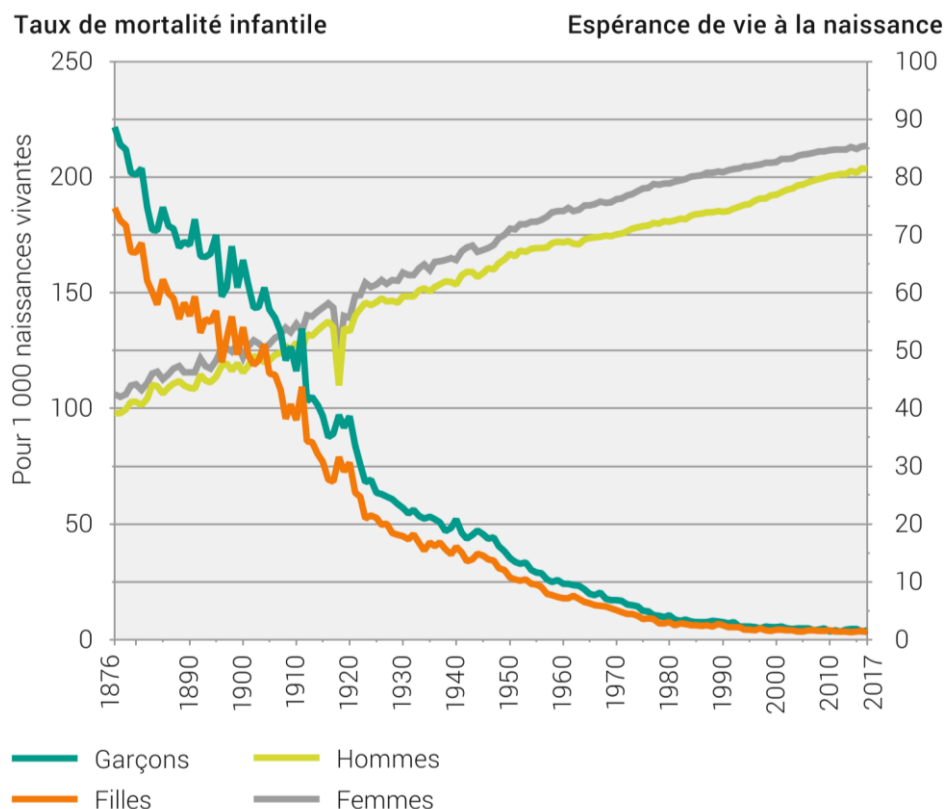


(Source : SSTAT 2014)

2.1.1.2 Évolutions de la mortalité

Les espérances et limites de la longévité sont également des facteurs de la croissance démographique en Suisse. Le repoussement du nombre de morts prématurés, c'est-à-dire avant l'âge de 65 ans, a été l'un des progrès les plus impressionnants du XX^e siècle, surtout dans les pays industrialisés. Grâce à la baisse de la mortalité infantile, l'espérance de vie a donc beaucoup progressé au début du siècle dernier (*Graphique 4*). Par conséquent, le vieillissement de la population qui en découle représentera un défi majeur pour l'avenir (Wanner, 2014 : 31). Concernant le niveau de mortalité, la Suisse figure parmi les plus faibles au monde. En effet, selon l'OFS, l'espérance de vie des hommes est, en 2017, de 81 ans, et celle des femmes de 85 ans. D'après une liste issue de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publiée en 2016, uniquement le Japon présente des valeurs plus élevées que la Suisse. Cette première transition démographique est donc liée aux progrès réalisés en médecine, en nutrition, etc.

Graphique 4 – Mortalité infantile et espérance de vie selon le sexe

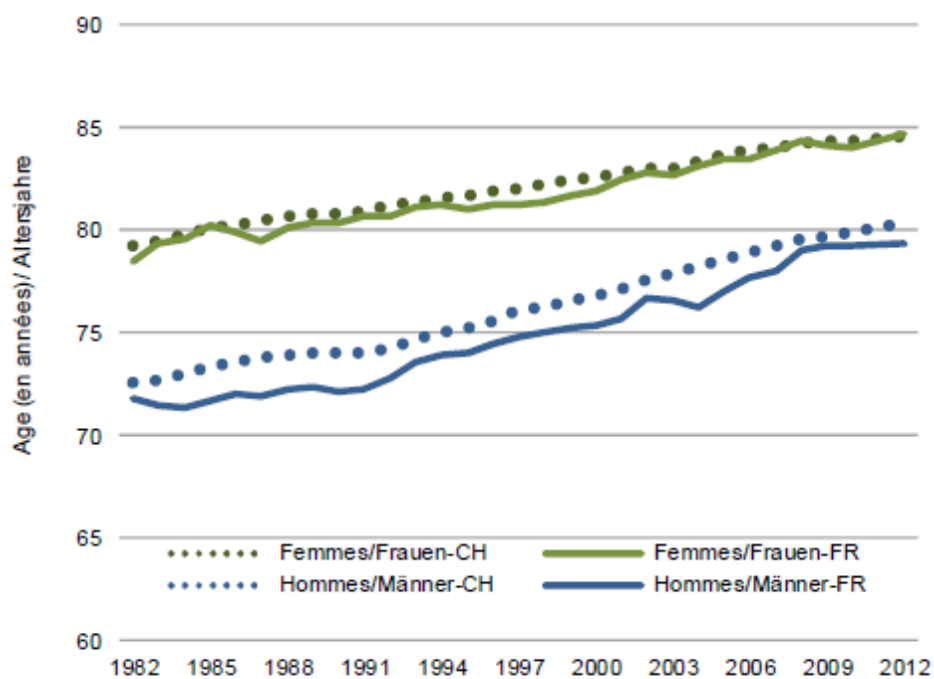


(Source : OFS 2018 – ESPOP, BEVNAT, STATPOP)

À l'échelle nationale, mais également à l'échelle cantonale, l'évolution de l'espérance de vie des hommes et des femmes devrait s'inscrire dans la tendance observée ces dernières années. Il n'y a pas de raisons de penser que l'évolution de la mortalité change fondamentalement durant ces prochaines années (*Graphique 5*) (SStat, 2014). Comme l'a soulevé Wanner (2014), le défi d'un vieillissement de la population fribourgeoise sera problématique d'ici 2045. Fribourg verra doubler sa population de 65 ans ou plus au cours de cette période. Le vieillissement de la population soulèvera des besoins spécifiques, certains cantons ou certaines communes auront besoin de ressources afin de garantir les prestations aux retraités. En plus des problèmes liés à la vieillesse comme la solitude, la dépendance fonctionnelle, etc., l'augmentation du nombre de retraités a une dimension fédérale en termes de politiques sociales. En effet, c'est à ce niveau que les politiques de retraites sont débattues et décidées (Wanner, 2014 : 105).

L'accroissement sans précédent de cette population dans le canton de Fribourg (mais également dans plusieurs cantons) est premièrement dû au grand nombre de résidents permanents atteignant l'âge de la retraite pour les prochaines décennies. La deuxième raison est due à l'arrivée depuis d'autres cantons ou depuis l'étranger de personnes s'installant définitivement et vieillissant par la suite dans le canton (OFS, 2016).

Graphique 5– Espérance de vie par sexe entre 1982 et 2012, Fribourg et Suisse



(Source : SSTAT 2014)

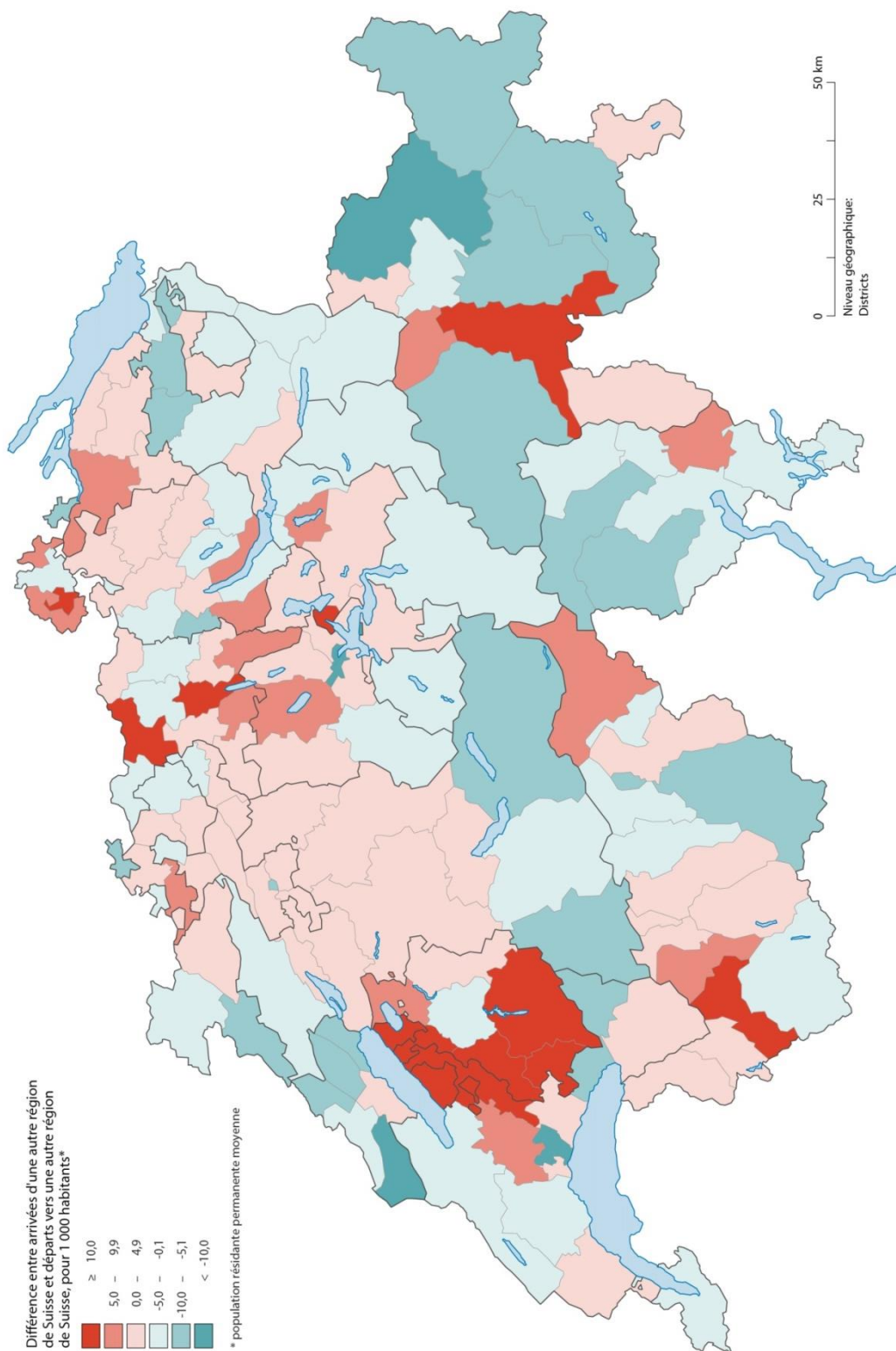
2.1.1.3 Évolutions migratoires externes et internes

Contrairement aux composantes citées plus haut (fécondité et mortalité) qui sont, à l'époque actuelle, plus stables et plus facilement prévisibles, les évolutions migratoires demeurent les principales causes de la croissance démographique actuelle. Aucun district du canton de Fribourg ne se distingue fondamentalement des autres concernant les hypothèses de la fécondité et mortalité. La Suisse connaît donc à partir des années 80 sa deuxième transition démographique qui se distingue de la première avant tout par les mouvements liés aux migrations externes et internes.

Sur l'ensemble de ces 70 dernières années, la Suisse a connu un flux migratoire continu. Ce sont les flux migratoires internationaux qui ont eu le plus grand impact sur la taille de la population puisque les migrations internes s'annulent à l'échelle du pays. Après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration internationale en Suisse a longtemps été réglementée par la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, favorisant ainsi la migration temporaire de travailleurs étrangers tout en limitant leur établissement au sein du pays. Les bases d'une nouvelle politique d'intégration sont apparues dans les années 1970 et ont permis d'améliorer la situation juridique des étrangers. Ainsi, le droit de présence a été allégé et le regroupement familial a été facilité (Mahnig, 2005). Puis la politique migratoire a connu un tournant en juillet 2002 avec l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne,

établissant aujourd’hui le cadre général de l’immigration en Suisse. Depuis, cet accord intensifie la migration interne entre les cantons (*Carte 3*), puisque les travailleurs étrangers ne pouvaient jusqu’alors exercer une activité professionnelle que dans le canton qui leur avait délivré leurs permis de travail (Wanner, 2014 : 39). Il s’agit ici d’une forme de compensation des migrations internes dont le sud du canton de Fribourg fait actuellement face à ce flux continu.

Carte 3 – Solde migratoire interne en 2017



(Source : OFS, STATPOP)

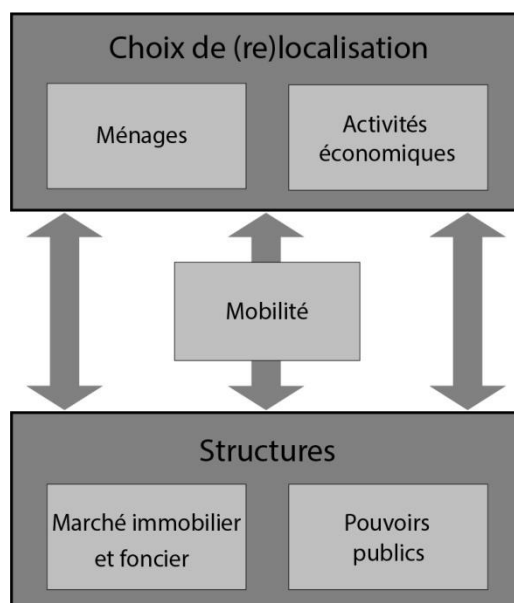
Les migrations internes ou interrégionales se déroulent à l'intérieur d'un pays et impliquent de longues distances, le franchissement de frontières et le changement d'espace de vie (Jones, 1990). La mobilité résidentielle désigne les mouvements s'effectuant sur de courtes distances, n'engendrant pas de changements majeurs dans l'existence des individus étant donné que le bassin de vie reste identique (Bassand, 1981).

La distinction entre migration interne et mobilité résidentielle est souvent expliquée en raison des distances parcourues mais également par le fait que des motivations différentes sont à la base de ces mouvements (Cadwallader, 1992 ; Bassand et *al.*, 1985 ; Baccaini, 1992 ; Clark et Davies Withers, 1999 ; Gobillon, 2001). L'échelle considérée dans ce travail implique plutôt de la mobilité résidentielle puisque ces mouvements de proximités sont essentiellement motivés par des facteurs liés au logement et à la qualité de vie et n'implique quasiment pas de changement d'espace de vie ou de bassin d'emplois.

Les migrations internes sont soumises principalement aux différents mécanismes de la dynamique urbaine liés à la mobilité résidentielle (*Figure 1*). Selon Rérat (2010), les choix de localisation ou de relocalisation sont déterminés partiellement par des structures, comme si ces choix représentaient la « *demande* » et les structures « *l'offre* ». Celles-ci sont orchestrées d'un côté par des acteurs privés du marché immobilier et foncier comme par exemple les propriétaires, les promoteurs, les investisseurs, les architectes, les agents immobiliers, etc., et d'un autre côté par l'intervention des pouvoirs publics comme par exemple l'édiction de normes de construction, la régulation des flux financiers, la définition de règlements urbanistiques et de plans d'aménagement du territoire, etc.

De plus, la mobilité peut faire le lien entre ces deux facteurs. En effet, l'influence des conditions de mobilité donne la possibilité aux ménages de concilier leurs différentes activités et de renouer les lieux de la vie quotidienne (Rérat, 2010 : 43).

Figure 1 – Les mécanismes de la dynamique urbaine



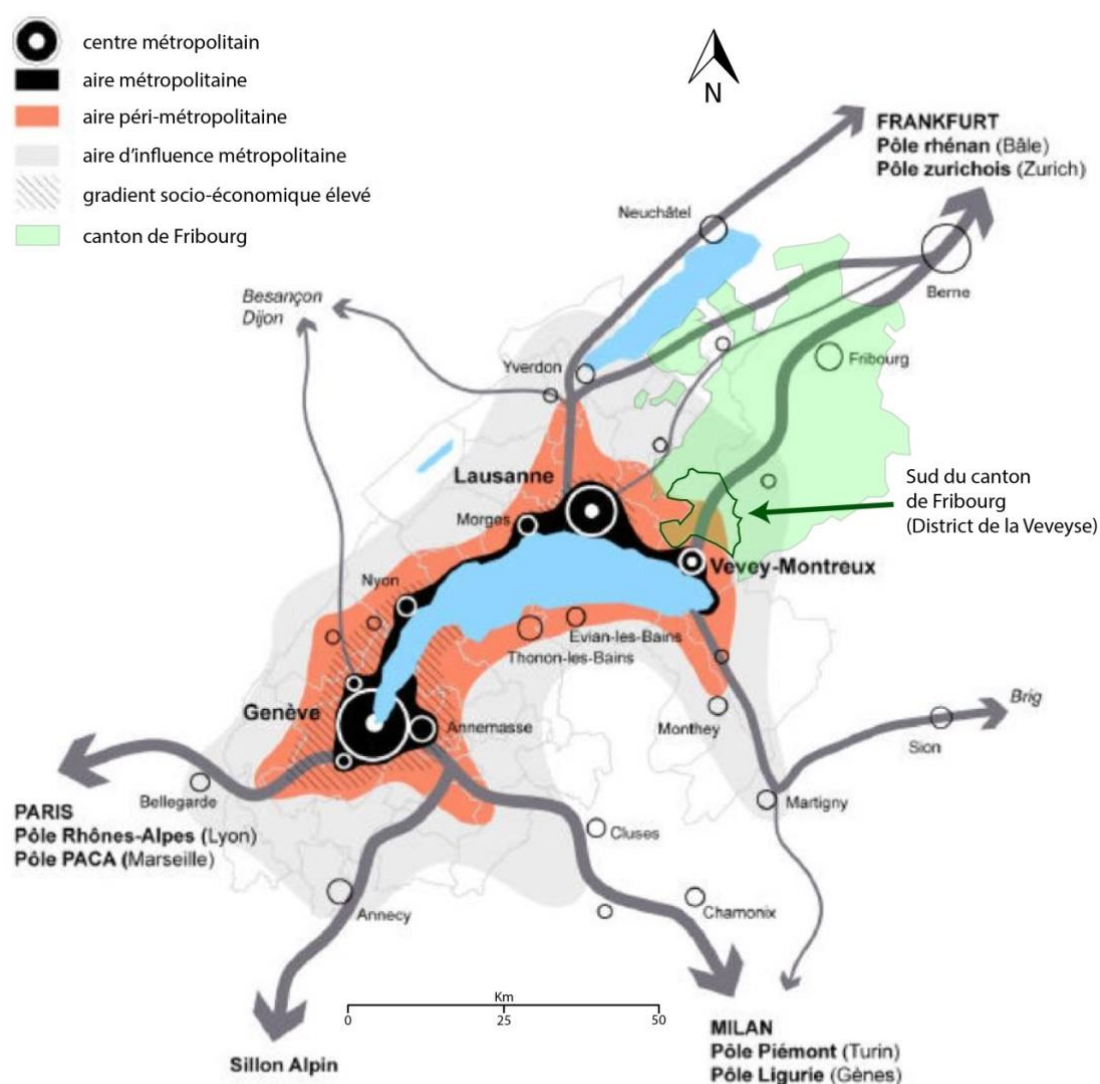
(tiré de Rérat, 2010 : 43)

Bien évidemment, l'approche économique joue un rôle important dans le choix résidentiel. L'acteur fait alors un choix dans l'ordre du rationnel qui se fonde sur le courant néoclassique (Rérat, 2010 : 98). Selon Luca Pattaroni et Marie-Paule Thomas, « *l'acteur rationnel cherche à optimiser sa localisation en fonction de caractéristiques économiques et fonctionnelles (prix, taille, distance au travail)* » (Pattaroni et Thomas, 2012 : 113). Le choix rationnel est une perspective théorique parmi d'autres (par exemple l'approche behavioriste, l'approche structuraliste, etc.) ayant été critiquée à maintes reprises sur plusieurs aspects par différents auteurs (Cadwallader, 1992). Par exemple, certains auteurs ont démontré que les inégalités spatiales demeuraient voire se creusaient (Myrdal 1959).

Les lieux de vie des habitants de la Suisse sont donc en partie liés au marché des logements. De plus, Philippe Wanner (2014) nous explique que la dissociation croissante entre le lieu de résidence et le lieu de travail, entraîne l'augmentation du nombre de travailleurs pendulaires, ce qui conduit au développement de projets immobiliers en périphérie des grands centres. Ainsi, la construction de logements est plus importante dans les régions éloignées des grands centres urbains, comme par exemple les cantons de Fribourg et Valais. Cela est expliqué en partie par les facteurs spatiaux (disponibilité de surfaces constructibles) et économiques (coût immobilier) (Wanner, 2014 : 95).

Si on regarde l'expansion urbaine actuelle de l'arc lémanique (*Carte 4*), tout le pourtour helvétique du lac Léman est fortement urbanisé. Les zones périurbaines « débordent » sur les autres cantons tels que le canton de Fribourg ; la croissance démographique des districts de la Veveyse, Echallens, Oron ou encore Cossonay, est influencée par l'agglomération Vevey-Montreux. Cela traduit une tendance au développement progressif de l'arrière-pays préjudicant l'agglomération Vevey-Montreux. Cette métamorphose reflète notamment l'ampleur des phénomènes de périurbanisation et de rurbanisation dans ces districts et qui se traduit principalement par des aménagements de zones résidentielles à faible densité (Bassand, Porschet et Wust : 2001).

Carte 4 – Esquisse de la métropole lémanique



Modifié avec Adobe Illustrator © - (Réalisation : Jérémy Cordeiro)

(tiré de Bassand, Porschet et Wust : 2001)

À l'échelle des régions suisses, 50 à 60 % de la croissance démographique observée dans les régions les plus dynamiques (Gruyère, Glâne-Veveyse, Gros-de-Vaud) s'explique justement par cette migration interne intercommunale ou intercantonale, c'est-à-dire par l'arrivée d'habitants en provenance d'autres régions de Suisse (Wanner, 2014 : 78). Pour le district de la Veveyse par exemple, de 2002 à 2010, le pourcentage dû à la migration interne représentait 52,8 % (Wanner, 2014 : 79).

Au final, Wanner nous explique que le paradoxe de la croissance démographique suisse est que « *la migration internationale est le principal facteur expliquant l'évolution démographique du pays dans son ensemble (...). Sans migration internationale, la population suisse aurait stagné durant les 30 dernières années et serait en diminution. Cependant, ces constats à l'échelle nationale cachent une réalité différente au niveau régional, puisque les dynamismes démographiques régionaux s'expliquent principalement par les flux migratoires internes, à savoir les déplacements de population au sein du pays. La migration internationale y joue un rôle secondaire et apparaît plutôt en filigrane, alimentant les centres urbains (les portes d'entrée de la migration) et freinant le déclin des régions périphériques en proie au départ de leurs résidents.* » (Wanner, 2014 : 80).

Les migrations internes s'expliquent également par les choix résidentiels et les modes de vie (Pattaroni et Thomas, 2012). Selon Luca Pattaroni et Marie-Paule Thomas, le choix résidentiel met en avant les modes de vie de l'activité de la vie quotidienne dépendant de la « *qualité de vie* ». Cette « *qualité de la vie* » peut être abordée en plusieurs facettes : qualité fonctionnelle, qualité sociale et qualité sensible (Pattaroni et Thomas, 2012 : 114).

- La qualité fonctionnelle est « *la poursuite de projets et des activités quotidiennes (mobilité quotidienne, fréquentation du quartier) qui amène à éprouver la qualité fonctionnelle de notre environnement (accessibilités, services)* » (Ibid.).
- La qualité sociale est « *le développement de relations familiales et amicales (ancrage social local, engagement associatif, relations de voisinage, envie de vivre en coopérative, positionnement politique) qui amène à éprouver la qualité sociale de notre environnement* » (Ibid.).
- La qualité sensible est « *l'expérience corporelle de l'environnement construit (préférences sensibles : moderne/ancien, nature/urbain ; pratiques culturelles) qui amène à éprouver la qualité sensible de notre environnement* » (Ibid.).

En décortiquant ces trois qualités, les chercheurs Pattaroni et Thomas identifient six grands axes de différenciation des préférences résidentielles des familles de classes moyennes qui représentent six manières d'évaluer l'environnement où l'on souhaiterait vivre. Ces axes sont les suivants (Pattaroni et Thomas, 2012 : 117) :

- *La sécurité* : les habitants font un choix selon une préférence pour un environnement sécurisé et avec une bonne réputation.
- *La densité* : un environnement dense en aménités de proximité et connecté aux réseaux de transports publics est un axe de préférence pour certains habitants. Cet axe englobe les qualités sensibles et fonctionnelles.
- *La convivialité* : c'est une préférence des habitants pour un environnement qui soit convivial avec une vie associative riche et diversifiée.
- *L'ancrage social* : il s'agit de la préférence pour un environnement permettant une vie sociale localement ancrée ; c'est-à-dire un lieu de vie qui maintient à proximité des dimensions plus privées de la vie sociale comme par exemple les amis, la famille, etc.
- *La tranquillité* : les habitants font un choix selon une préférence pour un environnement vert et tranquille, indépendamment de leurs préférences sociales ou fonctionnelles.
- *L'élitisme* : ce dernier axe est une préférence pour un environnement dit élitiste. C'est-à-dire une bonne accessibilité en voiture, une bonne fiscalité et une bonne réputation du quartier.

Dans le cadre de ce travail, il serait donc intéressant de tester ces six axes dans le sondage aléatoire en s'interrogeant sur les variations de la perception de la croissance démographique pour chaque axe et, par conséquent, de pouvoir analyser les impacts de la croissance démographique sur la « *qualité de vie* » chez l'habitant.

2.1.2 *Les impacts de la croissance démographique*

Le concept de surpopulation n'est pas un débat récent. L'évolution du nombre d'êtres humains sur la planète a alimenté les réflexions durant toutes les époques de l'histoire. L'historien Georges Minois (2011) nous explique que l'importance du nombre d'individus et que ses impacts différaient à travers les époques. Il montre par exemple que durant l'antiquité, en particulier chez les Grecs, le nombre d'individus était avant tout un souci civique afin d'atteindre un « *optimum de population* » pour des considérations de puissance. Pour ce qui est de l'histoire du XIX^e siècle à nos jours, Minois nous montre que la pensée a évolué progressivement pour aboutir, aujourd'hui, à un débat opposant le nombre d'individus aux considérations environnementales. Ces considérations sont la suite logique des considérations uniquement centrées, comme chez Thomas Malthus (1798), sur les ressources, notamment alimentaires. Ainsi, Minois explique que la question de la surpopulation s'inscrit actuellement dans le cadre de son effet sur l'environnement – urbanisation, exploitation des ressources naturelles, consommation – surtout si on souhaitait offrir à chaque individu une qualité de vie correcte (Minois, 2011).

La croissance démographique semble, à première vue, peser bien lourd sur les ressources de la planète puisqu'actuellement, 218 000 nouvelles bouches supplémentaires sont à nourrir chaque jour dans le monde (Minois, 2011). Cependant, ce concept ne peut pas être directement appliqué à un pays comme la Suisse puisqu'elle ne fonctionne pas en autarcie. La notion de limite des ressources disponibles reste théorique, puisque celles-ci peuvent être importées (Wanner, 2014 : 89). Le partage des ressources naturelles et alimentaires est également aujourd'hui très critiqué à l'échelle mondiale puisque les productions alimentaires et l'eau deviennent des enjeux majeurs au regard des prévisions démographiques (Rekacewicz, 2003). Il est important de souligner qu'en novembre 2014, les Suisses ont dû voter sur la limitation de l'immigration dans le pays afin de « *préservé durablement des ressources naturelles* ». La votation avait pour objectif de limiter le solde migratoire à 0,2 % (de la population résidente permanente)². Notons que l'initiative a été rejetée à 74,1 %.

En revanche, ce qui est possible de lister, ce sont les différents déséquilibres internes qui peuvent apparaître en Suisse, les nuisances résultant de la saturation des

² L'initiative était la suivante : « *Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles* » (admin.ch).

infrastructures, les atteintes environnementales ou encore les tensions sur le marché du logement. Ce chapitre inventorie les principaux impacts causés par les différentes modalités de la croissance démographique – économiques, pratiques de mobilité, paysagers et environnementaux, étalement urbain – en Suisse et plus particulièrement dans la région du sud du canton de Fribourg.

2.1.2.1 Impacts économiques

La croissance de la population est souvent vue positivement en économie. Elle offre de nombreux avantages d'un point de vue économique comme par exemple une augmentation de la main-d'œuvre ou une capacité accrue pour l'innovation et les avancées technologiques (Dawson et Johnson, 2017). La croissance démographique d'une région ou d'une commune stimule donc la croissance économique dans la région.

Aujourd'hui, l'économie résidentielle représente un enjeu important pour le développement économique et spatial des régions suisses, notamment pour les régions rurales qui enregistrent une croissance démographique élevée (Sagessemann et Crevoisier, 2013) ; ce qui est le cas pour la région du sud du canton de Fribourg. L'économie résidentielle renvoie à « *l'offre territoriale non productive, publique ou sociale (revenus des navetteurs, des retraités et des touristes), mesurée en montant monétaires.* » (Davezies, 2009). Les travaux de Sagessemann et Crevoisier (2013) nous montrent que près de trois quarts des emplois en Suisse font partie de l'économie résidentielle quel que soit le type d'environnement (rural ou urbain). L'économie résidentielle, c'est-à-dire une économie qui se focalise sur le potentiel de demande ou de consommation locale existant à l'intérieur d'un territoire, a donc pour enjeu principal non plus la population résidente, mais les populations qui se déplacent et qui consomment donc sur un territoire.

Concernant le district de la Veveyse, la forte poussée démographique de ces dernières décennies a dynamisé le secteur de la construction principalement ; mais elle a aussi attiré la venue d'un grand nombre d'entreprises chimico-pharmaceutiques, de la métallurgie et de l'industrie électrotechnique (BCF, 2008). De plus, l'augmentation de la population dans la commune est synonyme d'apport supplémentaire de prélèvements d'impôts communaux qui renfloueront les caisses des communes de la région fribourgeoise. Jacques Longchamp (1989) affirme, dans une étude portant sur l'Arc lémanique, que les gens qui viennent vivre dans les zones périurbaines ne choisissent pas directement la commune où ils souhaitent résider ; mais que cela est le plus souvent

dû au hasard des opportunités du marché foncier et immobilier. Bien évidemment, cela provoquera également des coûts pour les communes puisqu'elles devront adapter leurs infrastructures aux besoins de sa population croissante.

2.1.2.2 Impacts sur la mobilité

La distance parcourue entre le domicile et le lieu de travail a augmenté ces dernières décennies. Tout comme les pendulaires qui sont toujours de plus en plus nombreux à devoir franchir les frontières cantonales. Selon le relevé structurel de 2012, quelque 16 700 Fribourgeois travaillent dans le canton de Vaud, sachant que plus d'un tiers de ces pendulaires sont nés dans le canton de Vaud et ont immigrés au cours de leur vie dans le canton de Fribourg (Wanner, 2014 : 95).

Bien que ça ne soit pas l'unique raison, la croissance démographique est souvent pointée du doigt pour expliquer les problèmes liés au cas des infrastructures de transport comme par exemple le fait que les autoroutes soient saturées et les trains bondés aux heures de pointe. En effet, les comportements des gens évoluent et représentent également une autre raison pour expliquer ces phénomènes de saturation. Ces saturations s'expliquent également par le fait de l'éloignement volontaire ou contraint du lieu de résidence par rapport au lieu de travail. Wanner nous explique que l'accroissement du nombre de pendulaires est causé par plusieurs facteurs comme par exemple la pénurie de logements dans les centres urbains, la volonté de vivre en périphérie des grandes villes, la densification du réseau routier et autoroutier, etc.

L'accroissement du bruit routier est également un impact de la croissance démographique souvent relevé par les gens, traduisant une détérioration plus ou moins importante de la qualité de vie (Wanner, 2014 : 93).

2.1.2.3 Impacts paysagers et environnementaux

Les atteintes environnementales sont causées en partie par l'accroissement de la population puisque le nombre d'individus influe directement sur les émissions de polluants et les nuisances environnementales.

Dans la littérature, on mentionne fréquemment l'équation $I = P \times A \times T$ pour quantifier l'impact des activités humaines sur l'environnement. L'impact environnemental (**I**), équivaut au produit de trois facteurs : la taille de la population (**P**), la richesse de la population (**A**, pour « *Affluence* » en anglais) et la technologie disponible pour la production des biens (**T**). L'augmentation de la population, c'est-à-dire la variable P,

croît l'impact de l'homme sur l'environnement de nombreuses manières : l'utilisation accrue des terres entraîne la perte d'habitat pour d'autres espèces ; l'utilisation accrue des ressources modifie la qualité des sols ; l'augmentation de la pollution peut causer des maladies et endommager les écosystèmes ; l'augmentation du changement climatique bouleverse des écosystèmes, provoquant ainsi la perte de la biodiversité actuelle (Ehrlich et Holdren, 1971). La croissance démographique est sans aucun doute une composante importante qui influence le degré d'impact environnemental, mais elle n'est pas la seule puisque la richesse de la population et la technologie disponible pour la production des biens possèdent également des impacts environnementaux. L'équation $I = PAT$ a contribué à la compréhension des multiples causes de l'impact environnemental et continue à être développée pour améliorer notre compréhension de ces problèmes. Cela n'a pas aidé à identifier une échelle durable, mais c'est un cadre utile pour aider à réfléchir aux moyens de réduire les impacts environnementaux en réduisant divers types de débit, c'est-à-dire en réduisant P, A ou T.

D'un point de vue économique, maintenir une certaine qualité environnementale et lutter contre la pollution ont certes un coût ; mais le fait de limiter ou de réduire la population risquerait de mettre en péril les finances publiques à cause de la diminution de la production de richesses par exemple (Wanner, 2014 : 72). Le réaménagement des infrastructures pour satisfaire aux besoins de la population et la construction de projets immobiliers possèdent des impacts sur le paysage d'une région puisque des chantiers, à petite ou à grande échelle, voient le jour. À Châtel-St-Denis, chef-lieu du district de la Veveyse, le magasin Coop par exemple, fait peau neuve pour satisfaire aux besoins de la population croissante de la commune. Elle augmentera sa surface de vente, elle abritera un parking souterrain et offrira des logements et bureaux sur trois étages³. Le réaménagement de la gare (*Figure 2*) de Châtel-St-Denis permettra d'une part de répondre aux nouvelles exigences de la loi fédérale sur les handicapés et d'une autre part de gagner du temps de parcours de trois minutes⁴. Le secteur de la future gare sera également complété par sept immeubles offrant 130 logements pour sa population, 4 000 m² de surfaces commerciales, 3 000 m² de bureaux et autant de surfaces d'activité⁵.

³ Article du 23 janvier 2014 de La Gruyère.

⁴ Article du 30 août 2017 de RTSinfo.

⁵ Article du 29 juin 2018 de LA LIBERTÉ.

Figure 2 – Chantier de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis (FR)



(Source : Photographie des TPF / JO BERSIER : 2018)

2.1.2.4 Impacts de l'étalement urbain

La croissance démographique contribue bien évidemment à la pénurie des logements. Les lieux de vie des habitants de la Suisse sont en outre liés au marché des logements. Du fait que le nombre de travailleurs pendulaires augmente, le développement de projets immobiliers en périphérie des grands centres augmente lui aussi (Wanner, 2014 : 94) ; ce qui est le cas actuellement pour les régions éloignées des grands centres urbains comme le district de la Veveyse. Selon Rérat (2010), l'étalement urbain engendre des impacts environnementaux, économiques et sociaux. Les impacts environnementaux les plus souvent mentionnés sont la consommation de sol et l'importance de la voiture individuelle. Le fait que la ville s'étale de plus en plus, elle consomme également toujours plus de terrain par la construction d'infrastructures et de bâtiments.

Il est important de souligner qu'en 2012, compte tenu d'une forte progression de l'urbanisation depuis des décennies, la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été acceptée et a pour but d'assurer une utilisation mesurée du sol. Cette révision prévoit de limiter les zones à bâtir pour qu'elles répondent aux besoins prévisibles des 15 prochaines années et de réduire les zones à bâtir trop étendues. Plus récemment, en février 2019, les Suisses ont dû se prononcer sur une initiative contre le mitage afin de geler, pour une durée illimitée, la surface totale des zones à bâtir à son

niveau actuel⁶. Notons que l'initiative a été rejetée à 63,7 %. Pourtant, selon l'Office fédéral du développement territorial (2017), depuis la révision de la LAT en 2012, la surface totale des zones à bâtir est restée constante alors que la population passait de 7,4 à 8 millions d'habitants. De plus, la surface constructible par habitant a reculé d'environ 6 %, passant de 309 m² à 291 m². La mise en œuvre des mesures prévues par la loi présente donc déjà des résultats positifs.

L'importance de la voiture individuelle contribue elle aussi à la consommation du sol comme par exemple la construction de routes ou de parkings. Elle contribue fortement aux conséquences environnementales, mais aussi aux impacts sociaux comme le bruit, les accidents, les problèmes de santé liés à la pollution de l'air, etc. Les impacts économiques dus à l'étalement urbain sont les coûts de l'urbanisation et la crise des villes-centres qui voient leur situation économique, démographique et sociale se détériorer.

Finalement, l'étalement de la ville a des impacts sociaux négatifs selon certains auteurs : la ségrégation sociale et la destruction du lien social. En effet, l'étalement urbain et la construction de quartiers pavillonnaires périurbains peuvent être issus d'une volonté de constituer des communautés de pairs et donc d'établir une sorte de refus de mixité sociale, exacerbant ainsi des logiques ségréatives (Jargowsky, 2002 ; Berger, 2006). De plus, les relations entre les autochtones et les nouveaux peuvent être d'ordres conflictuels ou d'indifférences. Aujourd'hui, en raison de l'homogénéité des zones suburbaine, de l'absence de sentiment d'appartenance, etc., le lien social et de la vie en communauté peuvent être détruits par l'étalement urbain (Kunstler, 1993 ; Meredith, 2003). Le fait qu'une grande partie de la nouvelle population du district de la Veveyse vient du canton de Vaud ou de l'étranger, les impacts sont qu'il existe une diversité de la population au sein d'une même région ou d'une même commune.

⁶ L'initiative était la suivante : « *Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti* » (admin.ch).

2.2 La perception

La perception de la croissance démographique s'intègre dans la thématique de la perception de l'espace en sciences sociales. Ce chapitre présente la perception de l'espace dans son ensemble, puis définit la perception de la croissance démographique de manière plus précise, faisant ainsi état de la question. Tous ces éléments révéleront les subtilités de la perception et plus particulièrement la perception de la croissance démographique.

2.2.1 La perception de l'espace

La perception de l'espace correspond, selon Arrif (2007), « à une réalité physique perçue et reconstruite mentalement, à une façon de l'évaluer en fonction de codes ou des critères plus ou moins normatifs » Arrif (2007 : 16). Elle s'organise, d'après lui, autour de trois modalités spécifiques : une *modalité cognitive* qui définit la façon dont nous connaissons un espace à travers les catégories avec lesquelles nous l'appréhendons, une *modalité évaluative* qui fait référence aux jugements relatifs aux lieux et notamment à leur qualité et une *modalité active* qui fait de la perception une étape en vue d'une intervention sur un espace donné. C'est ainsi à travers ces trois modalités que les individus perçoivent l'espace environnant et peuvent se l'approprier par le biais de pratiques spatiales.

L'appropriation et l'identité sociale urbaine sont des notions qui découlent de la perception de l'espace et détermine plusieurs aspects participant à l'existence de pratiques spatiales : « *Le sentiment d'appartenance, de posséder et de gérer par propriété légale, par usage habituel ou par identification -processus qu'on appelle appropriation-...* » (Pol et Valera, 1999). Ces deux chercheurs considèrent également que l'appropriation de l'espace est un processus « *grâce auquel les personnes sont capables de créer ou d'adopter des significations symboliques dans l'espace et de les incorporer à leur propre identité.* » (Pol et Valera, 1999).

Selon Fischer (1992), l'appropriation implique un usage défini. Il est « *ainsi un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser* » (Ibid.). Ce système d'emprise sur le territoire se traduit en relations d'attachement et de possession, faisant qu'un lieu puisse être vécu comme un « chez-soi ». Le terme de *nidification* est également utilisé par ce professeur de psychologie afin de désigner un élément essentiel du processus d'appropriation :

« *La nidification est un processus d'aménagement spatial qui donne lieu à des "formes d'installations" multiples destinées à créer un "chez-soi" » (Ibid.). La perception de l'espace par le regard est la forme minimale d'appropriation. C'est ensuite qu'apparaît un processus de familiarisation : « *La connaissance d'un lieu dans sa totalité fait partie d'un processus de familiarisation qui amorce une sorte d'appropriation par la connaissance des gens, la perception des différences » (Ibid.).**

Concernant l'identité sociale urbaine, elle est forgée par différentes dimensions qui agissent comme référents. Ces dimensions sont (Pol et Valera, 1994) : la dimension territoriale (limites géographiques et leurs caractéristiques), la dimension comportementale (pratiques sociales), la dimension sociale (structure et types), la dimension idéologique (valeurs, croyances et culture), la dimension psychosociale (caractéristiques typiques, style de vie), la dimension temporelle (sentiment d'une histoire commune).

D'après Vincent et Fisher (1997), la perception, c'est d'abord l'objet d'une expérience vécue : par définition, l'espace vécu est l'espace perçu. En d'autres termes, l'individu, par son expérience, se construit en permanence des images de l'espace dans lequel il vit (Tortel, 1998 : 10). Les trois niveaux de lecture de l'espace qui en découlent sont les suivants:

- Le niveau du réel est décrit à partir des caractéristiques physiques d'un objet ou d'un environnement. Ce sont donc des faits objectifs, raisonnés et logiques.
- Le niveau de l'imaginaire est celui qui ramène au rêve. Le rêve est une production de l'imaginaire dans le sens où les lois de la réalité sont ignorées.
- Le niveau du symbolique ramène quant à lui au sens des mots ou des représentations.

La différence entre les termes « *perception* » et « *représentation* » est importante à être soulignée. Ce qui les différencie, c'est que la perception s'appuie sur le réel, alors que la représentation vient de l'imaginaire. Pour simplifier, une représentation, c'est « *la reconstruction subjective d'un objet en son absence, c'est l'évocation mentale qu'un mot, un objet, un lieu, provoque* » (Tortel, 1998 : 11). La perception n'est donc jamais objective : elle passe par le filtre de nos ressentis. Très souvent, l'individu est influencé par ce qu'il a entendu, vu ou ressenti, développant ainsi un mode de perception en relation avec sa position antérieure. Par exemple, si une personne croit qu'il est impossible de changer les choses sur un espace donné, il aura tendance à renforcer sa

perception dans ce sens. De plus, une perception sous-entend également une évaluation. D'après les interventions de Bruno Vincent et Gustave Nicolas Fischer (1997), Lucie Tortel avance que : « *Percevoir un environnement, c'est aussi le juger en portant des appréciations positives ou négatives qui seront autant d'indices pour comprendre le sens qu'on lui donne. S'intéresser à la question de la perception de l'espace, c'est pouvoir dégager des critères qualitatifs sur un aménagement donné et donc éventuellement le modifier, le réaménager ou au contraire, ne pas le toucher* » (Tortel, 1998 : 12).

2.2.2 *La perception de la croissance démographique*

Depuis le XIX^e siècle, la population mondiale est rapidement passée de 1 milliard à 7 milliards d'individus sur la planète. La croissance démographique actuelle est d'approximativement 200 000 personnes par jour et la terre devrait franchir le cap des 10 milliards d'habitants après 2060 environ (Dawson et Johnson, 2017). Notons que l'augmentation de la population tend cependant à ralentir et à se stabiliser, notamment en Suisse, pour cause de baisse plus ou moins importante de l'indice de fécondité. Ces changements démographiques et la question de la surpopulation ont depuis longtemps suscité des interrogations auprès des philosophes, et plus récemment auprès des démographes, économistes et urbanistes.

À la fin du XVIII^e siècle, le prêtre et économiste Malthus est l'un des premiers à avoir théorisé la surpopulation dans son *Essaie sur le principe de population* (Wanner, 2014 : 87). En 1968, Paul Ehrlich écrit en collaboration avec sa femme Anne, *The Population Bomb*. Leur ouvrage met en garde contre les dangers de la surpopulation, tels qu'une pénurie alimentaire mondiale imminente, une détérioration continue de l'environnement et, enfin, l'existence d'un lien entre ces crises alimentaire et environnementale (Angus et Butler, 2014).

Les biologistes Ehrlich proposent des solutions comme l'accroissement de la production alimentaire ou la stagnation du nombre d'individus, voire une décroissance démographique grâce à un meilleur contrôle des naissances. Leur pensée populationniste s'oppose directement à la vision du philosophe belge Dupréel (1950) qui affirme que la croissance démographique est synonyme de génératrice de progrès parce qu'elle « *stimule l'activité générale, crée des débouchés, multiplie la demande, favorise l'initiative, l'esprit d'invention, le progrès sous toutes ses formes ; en un mot, la croissance est le facteur par excellence de la civilisation* » (Dupréel, 1950).

Plus récemment, Jared Diamond écrit en 2005 son livre *Collapse : How Societies Choose to Fail or Succeed* qui compare l'effondrement de sociétés ayant pour origine des problèmes environnementaux. Diamond explique que plusieurs civilisations se sont effondrées après avoir épuisé toutes les ressources de leur environnement, contrairement à d'autres civilisations qui ont réussi à l'éviter en respectant l'environnement ou en échangeant avec l'extérieur. Certains scientifiques comme le microbiologiste Berezow (2011) affirment qu'il n'y a pas encore de problème de surpopulation pour notre planète. Il soutient l'idée que si la surpopulation pose réellement problème, alors c'est qu'elle est due probablement à une mauvaise distribution de la population sur la planète et non à la croissance (Berezow, 2011).

En Suisse, les périodes de changement démographiques ont également provoqué le même intérêt auprès des démographes suisses. Alors que la Suisse atteint la barre des 4 millions d'habitants dans les années 1930, les démographes ont peur d'une croissance trop rapide de la population. Pourtant, dans un ouvrage collectif appelé « *Les Suisses vont-ils disparaître ?* » sorti en 1985, Blanc et al. prédisent pour 2040 un effectif compris entre 4,9 et 6,7 millions d'habitants, avec une baisse d'1 million d'habitants tous les 20 ans (Wanner, 2014 : 87).

Aujourd'hui, la population de la Suisse connaîtra un vieillissement prononcé lors des prochaines décennies quelles que soient les migrations observées à l'avenir. La population âgée de 65 ans ou plus passera, selon les estimations de l'OFS (2015), de 1,5 million en 2015 à 2,2 millions en 2030 et à 2,7 millions en 2045. Le vieillissement de la population au cours des trois dernières décennies modifie la pyramide des âges et peut s'expliquer principalement selon deux raisons : la basse fécondité des dernières décennies et les générations nombreuses nées en Suisse dans les années 1950 à 1970 ou ayant immigré en Suisse entre cette période et aujourd'hui (OFS, 2015).

Le tableau ci-dessous (*Tableau 1*) reprend les principales dates-clés de l'évolution démographique de la Suisse et met en avant les changements observés. On remarque que le cap des 8 millions de résidents a été atteint en 2012 et que celui des 9 millions devrait être franchi fin 2023 selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2016).

Tableau 1 – Quelques grandes dates de l'évolution démographique de la Suisse, 1850-2012

1850	Le recensement de mars dénombre 2 392 740 habitants.
1876	90 000 naissances sont enregistrées en Suisse.
1892	3 millions d'habitants
1911	Après deux décennies d'immigration nette, le solde migratoire devient négatif et le reste jusqu'en 1920.
1918	La grippe espagnole conduit au nombre record de 75 000 décès.
1923	La baisse de la mortalité diminue le nombre de décès à 46 000, le plus faible nombre enregistré depuis 1861.
1927	4 millions d'habitants
1937	62 500 naissances en Suisse, le minimum observé depuis 1861.
1946	Avec la fin de la guerre, la Suisse connaît une forte immigration. Le solde migratoire est positif en 1946 (+23 000).
1956	5 millions d'habitants
1961	Le solde migratoire dépasse 100 000, un record pour la Suisse. La population suisse croît de 28 ‰ cette même année.
1962	Pour la première fois, le cap des 100 000 naissances est dépassé (104 300). Deux ans plus tard, on dénombre 112 890 naissances, le maximum jamais atteint.
1968	6 millions d'habitants
1972	L'indice conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) passe sous la barre de 2 enfants.
1975-1977	La Suisse connaît une baisse de sa population, suite à une émigration nette ayant suivi la crise économique provoquée par les chocs pétroliers.
1978	71 375 naissances, le plus bas effectif enregistré depuis la Seconde Guerre mondiale.
1995	7 millions d'habitants
1997	Pour la dernière fois à ce jour, le solde migratoire international est négatif.
2001	L'indice conjoncturel de fécondité atteint 1,38 enfant par femme, le plus bas jamais observé en Suisse.
2008	On compte 98 000 entrées de plus que de sorties, un solde migratoire frôlant le record de 1961.
2010	L'espérance de vie à la naissance dépasse 80 ans chez les hommes (contre 84,6 ans pour les femmes).
2012	8 millions d'habitants

(tiré de Wanner, 2014 : 17)

Les publications au sujet des éventuels impacts que la croissance démographique mondiale peut causer sur le plan sociopolitique (par exemple la guerre, la ségrégation ou la volonté politique de limiter l'immigration), économique (par exemple les pénuries d'énergie) et environnementale (par exemple le changement climatique ou la modification du paysage), influencent le public.

En effet, de telles préoccupations peuvent provoquer chez les personnes des changements de comportement et de décisions (Dawson et Johnson, 2017). Dawson et Johnson affirment dans leur ouvrage « *Does Size Matter ? A Study of Risk Perceptions of Global Population Growth* » qu'il existe un réel manque de recherches, notamment empiriques, sur la perception du risque de la croissance démographique parmi la population et de connaissances pour savoir dans quelle mesure ces perceptions influencent la volonté d'adapter des changements de comportement. Ils firent une enquête à ce sujet en 2014 auprès des résidents britanniques et remarquèrent que la majorité des résidents enquêtés croyait avoir vécu une expérience liée à la croissance démographique locale ou régionale (Dawson et Johnson, 2017).

En Suisse, des débats sont apparus au début des années 2000 sur l'éventualité d'un état de surpopulation et plus spécifiquement sur l'arc lémanique. Le concept de surpopulation avait déjà émergé dans les années 1960, marquées par la montée de la xénophobie et les initiatives visant à limiter la présence étrangère. À l'époque, la notion de « *Überfremdung* », c'est-à-dire de surpopulation étrangère, était le plus souvent dissociée du concept de surpopulation (Wanner, 2014 : 88). Selon le professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, Damir Skenderovic, le concept de surpopulation étrangère insinue qu'il y a une menace ou un danger et qu'il devrait y avoir une sorte de protection. L'idée d'une menace permanente et venante de l'extérieur correspondait ainsi à une sorte de perception négative de l'identité⁷.

Plus récemment, l'initiative Ecopop de 2014 avait pour but, selon ses partisans, de garantir une qualité de vie durable en Suisse. Pour atteindre cet objectif, l'idée était de faire cesser les pressions sur l'environnement en freinant l'immigration, tout en aidant les habitants des régions défavorisées du monde. C'est donc avec le sentiment du « *Dichtestress* », utilisé en Suisse alémanique, le « *stress dû à la densification* », que les partisans de cette initiative ont en partie construit leur argumentation. Il est intéressant de souligner que l'usage du mot « *Dichtestress* » n'existe pas en anglais et s'est

⁷ Article du 27 octobre 2014 de swissinfo.ch.

multiplié en Suisse alémanique avant la votation du 9 février 2014 sur l'initiative « *contre l'immigration de masse* ». Ce mot fait allusion aux transports publics bondés, au bétonnage du paysage et aux dégâts environnementaux⁸.

Wanner (2014) remarque que l'hypothèse d'une surpopulation en Suisse est facilement critiquable et que, au contraire, la qualité de vie y est plutôt bonne en comparaison aux autres pays du monde. Les nuisances résultant de la saturation des infrastructures, les impacts environnementaux et les tensions sur le marché du logement, sont souvent utilisés pour diagnostiquer une situation caractérisée par une population en surnombre et traduisent le plus souvent à une détérioration plus ou moins importante de la qualité de vie.

Cependant, Wanner souligne le fait que ces nuisances et préjudices environnementaux ne sont pas uniquement liés à la croissance démographique, mais aussi aux comportements qui se modifient (Wanner, 2014 : 93). L'architecte Harry Gugger (2014) affirme que l'augmentation de l'étalement urbain et des conversions des zones vertes en zones à bâtir, est devenue si visible qu'elle est perçue comme une menace pour la majorité des Suisses. Cette perception est aujourd'hui défendue par les Suisses contre quelque nouvelle destruction du paysage ou de la nature (Gugger, 2014 : 3).

⁸ Article du 27 octobre 2014 de [swissinfo.ch](http://www.swissinfo.ch).

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Choix du sujet et premières démarches

Ayant également grandi dans le sud du canton de Fribourg (district de la Gruyère), j'ai depuis toujours vu ma région et la région du district de la Veveyse se métamorphoser relativement rapidement. Le sujet de la transformation urbaine liée à la croissance a éveillé un intérêt croissant sur la thématique. En effet, j'avais déjà réalisé une étude sur le sujet pour mon travail de Bachelor en géographie à l'université de Fribourg. Le travail consistait à comprendre les impacts sociaux que pouvaient procurer la disparition d'un espace vert situé au centre de la ville de Bulle sur sa population.

Ma propre expérience personnelle et mon intérêt grandissant sur le sujet m'ont poussé à chercher une problématique à une plus grande échelle. C'est ainsi, qu'au travers des médias, des témoignages de mes amis veveysans et des lectures exploratoires, que j'ai trouvé quelque chose d'intéressant à analyser dans la région du district de la Veveyse. Ces différentes sources m'ont permis de réfléchir à une problématique qui, après de nombreuses lectures exploratoires et de statistiques, est devenue plus ficelée et s'adapte mieux au terrain d'étude.

Finalement, ma démarche a été hypothético-déductive. Cette méthode « *ne cherche pas à appréhender la réalisation sociale d'un coup, mais à apporter un angle de vue qui fait varier les points de vue* » (Alami et al., 2009 : 26). En effet, même si l'observation de faits et de témoignages m'a orienté vers une problématique et un axe de recherche, la théorie m'aura permis de formuler une question de recherche et les hypothèses que je souhaitais tester avec mon terrain. Ce travail cherche donc à explorer, analyser et comprendre la perception de la croissance démographique, au travers des expériences de la vie quotidienne des habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens à partir d'un échantillon représentatif.

Dans ce chapitre, notre objectif consiste à s'interroger sur le profil des ménages qui vivent dans ces deux communes, leur intérêt sur le sujet et ainsi que leurs perceptions sur la croissance démographique de leur région (*Tableau 2*).

Tableau 2 – Questions concernant les caractéristiques des ménages vivant dans les communes

Thèmes	Questions
Profil	Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des ménages ? D’où viennent les habitants et où travaillent-ils ?
Intérêt	Quel intérêt portent les habitants au sujet de la croissance démographique de la région ? Connaissent-ils les raisons de la croissance démographique de leur commune ?
Perceptions	Quelles impressions ont les habitants au sujet des variations de la croissance démographique de leur commune respective ? Comment les habitants jugent-ils les impacts de la croissance démographique sur leur « <i>qualité de vie</i> », sur leur vie au quotidien et sur la commune en général ?

3.2 Récolte de données

La récolte des données s’est déroulée en plusieurs étapes. Premièrement, les données purement factuelles se basent sur l’interprétation d’indicateurs statistiques récoltés sur les bases de données officielles (Office Fédéral de la Statistique (OFS), Service de la statistique du canton de Fribourg (SStat), etc.). Deuxièmement, la récolte des données s’est réalisée en deux étapes méthodologiques mixtes : données quantitatives et données qualitatives. L’usage des méthodes mixtes signifie que le chercheur commence par une recherche quantitative, analyse les résultats et puis, selon les résultats obtenus, les explique dans les détails avec une recherche qualitative supplémentaire dans un second temps (Creswell, 2013). L’approche des méthodes mixtes de Creswell est une manière de réaliser des méthodes mixtes et offre une vue pragmatique des résultats et permet ainsi de croiser les données afin d’affiner l’analyse des résultats.

3.2.1 L’enquête postale et l’élaboration du questionnaire

L’enquête par questionnaire a été favorisée afin de sonder la perception de la croissance démographique dans les communes de Châtel-St-Denis et d’Attalens. Elle a permis de pondérer et de mesurer ce phénomène. Notons qu’il existe différentes manières de produire un questionnaire, chacune présentant ses avantages et inconvénients (Fowler, 2002). En raison de contraintes temporelles et budgétaires, et étant donné le nombre de personnes à contacter, une enquête en face-à-face ou par téléphone n’était pas envisageable. Un questionnaire auto-administré, c’est-à-dire sous le format d’enquête postale, a été l’option retenue.

La première étape a consisté à définir la population cible. J'ai donc décidé d'étudier tous les types de ménages situés dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens, et ce, de manière totalement aléatoire afin d'obtenir un échantillon de taille importante et qui représenterait au mieux l'ensemble des ménages de la région. Afin de distribuer équitablement dans l'ensemble du périmètre d'étude, j'ai opté pour l'envoi de 1 000 questionnaires par voie postale répartis dans les deux communes en fonction de leur poids en termes de population au sein du district.

Autrement dit, sur les 1 000 questionnaires envoyés, 660 questionnaires ont été distribués aléatoirement dans la commune de Châtel-St-Denis, contre 340 questionnaires pour la commune d'Attalens. Les enveloppes n'étaient pas nominatives, garantissant ainsi l'anonymat des répondants. Des espaces commentaires dans le questionnaire envoyé aux habitants ont été introduits afin de m'apporter d'éventuelles données qualitatives complémentaires dans l'objectif de les mixer avec l'analyse des premiers résultats. Un exemplaire du questionnaire utilisé se trouve en annexe 7.1.

3.2.2 Distribution du questionnaire et taux de réponse

La distribution des questionnaires s'est déroulée par voie postale et s'est réalisée par mes propres soins sur deux jours. Le 13 et 14 février 2019, 660 ménages de la commune de Châtel-St-Denis et 340 ménages de la commune d'Attalens ont reçu le questionnaire dans leur boîte aux lettres. Le délai officiel pour le renvoi du questionnaire a été fixé pour le 10 mars 2019. Mais compte tenu des enveloppes-réponses qui continuaient d'arriver après ce délai, 2 semaines de délai supplémentaires ont été ajoutées, c'est-à-dire jusqu'au 24 mars 2019 (soit plus d'un mois). À la fin de ce prolongement, un total de 376 questionnaires me sont parvenus, soit un taux de réponse qui s'élève donc à 37,6 %⁹. Le taux de retour pour la commune de Châtel-St-Denis et pour la commune d'Attalens est, respectivement, de 34,09 % et de 44,41 %.

Le taux de réponse obtenu dans ce travail de recherche semble assez solide si on le compare avec ce qui se réalise dans les enquêtes postales en sciences sociales en Suisse. Ce taux peut être expliqué selon plusieurs raisons : les enveloppes-réponses étant déjà affranchies avec un timbre courrier B ; l'intérêt de la part des personnes enquêtées sur le sujet (42 personnes ont mentionné à la fin du questionnaire que le sujet de l'enquête est

⁹ Cinq questionnaires arrivés après le 24 mars 2019 n'ont pas été pris en compte.

intéressant et d'actualité)¹⁰ ; un questionnaire relativement simple à comprendre et réalisable en cinq minutes (25 personnes ont également indiqué dans l'espace commentaire que le questionnaire était précis et bien construit).

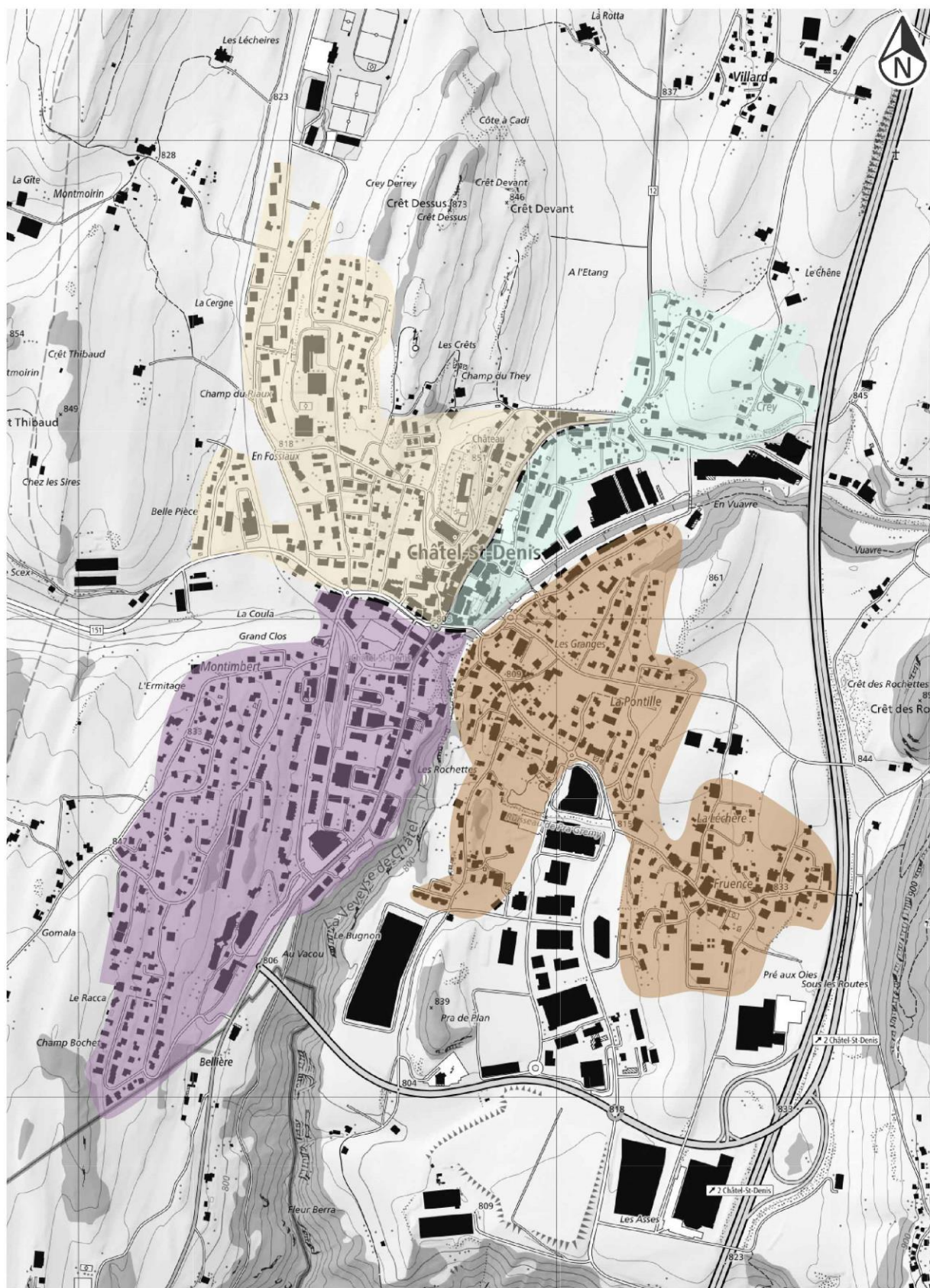
Tous les questionnaires obtenus étaient de très bonne qualité et donc utilisables pour l'analyse des données. Le total mentionné dans les graphiques et les tableaux varie, parce que les réponses aux questions n'étaient pas obligatoires, laissant ainsi les participants la possibilité d'y répondre ou non. Les différences de non-réponses constatées varient d'une question à l'autre mais sont toutefois minimales. Les deux seules questions possédant un taux de non-réponses dépassant la barre des 10 % sont liées à des questions sensibles par souci certainement de protection des données. En effet, la première question implique le revenu mensuel net pour l'ensemble des membres du ménage (14,89 % de non-réponses). La seconde question est relative à l'orientation politique de la personne interrogée (24,80 % de non-réponses).

3.2.3 Périmètre de distribution des questionnaires

Les zones résidentielles ayant reçu le questionnaire correspondent à l'ensemble des villages de Châtel-St-Denis et d'Attalens. Afin de répartir au mieux les questionnaires, les deux localités ont été divisées en plusieurs zones de distribution (*Carte 5 et carte 6*). Le découpage en différents secteurs a été choisi de manière arbitraire pour couvrir l'ensemble des villages et ainsi mener une estimation sur le nombre d'enveloppes à y disséminer.

¹⁰ Il est également intéressant de constater que 73,84 % des personnes enquêtées portent un intérêt important, voire très important, sur le sujet (voir question n° 14 du questionnaire annexe 7.1 : « *Quel intérêt portez-vous au sujet de la croissance démographique de la commune / région ?* »).

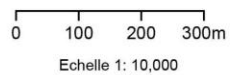
Carte 5 – Zones de distribution des questionnaires à Châtel-St-Denis



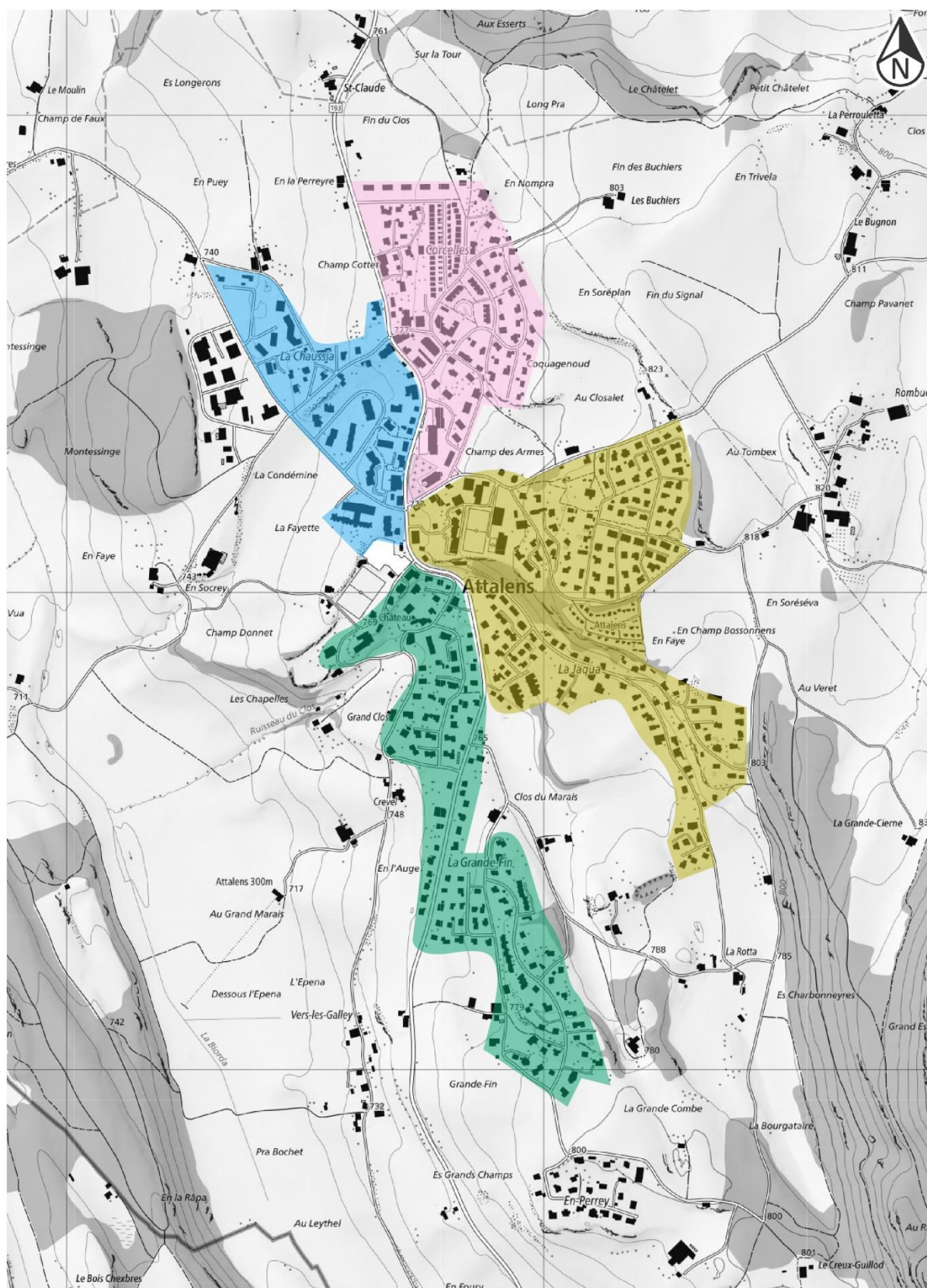
© CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC - (Réalisation : Jérémy Cordeiro)

Légende:

- Zone 1
- Zone 3
- Zone 2
- Zone 4



Carte 6 – Zones de distribution des questionnaires à Attalens



© CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC - (Réalisation : Jérémy Cordeiro)

Légende:

- Zone 5
- Zone 7
- Zone 6
- Zone 8

0 100 200 300m
Echelle 1: 10,000

Le nombre d’enveloppes distribuées pour chaque zone varie selon son envergure et les types de construction résidentielle qu’on y retrouve (*Tableau 3*). Les zones 1 et 2 sont celles qui possèdent une quantité notable d’immeubles garantissant un nombre de ménages certainement plus important que toutes les autres zones. Les six dernières zones, quant à elles (zones 3, 4, 5, 6, 7 et 8), sont globalement composées de maisons individuelles, de maisons jumelées ou encore de petits immeubles offrant moins d’appartements en comparaison de ce que proposent les immeubles des deux premières zones.

Tableau 3– Nombre de questionnaires distribués selon les différentes zones

	Nombre de questionnaires distribués à Châtel-St-Denis	Nombre de questionnaires distribués à Attalens
Zone 1	250	
Zone 2	250	
Zone 3	100	
Zone 4	60	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Zone 5		100
Zone 6		100
Zone 7		70
Zone 8		70
Total	660	340
Taux de retour	34,09 %	44,41 %

3.3 Analyse des données

Après le délai passé pour le renvoi du questionnaire, l’ensemble des données¹¹ a été introduit dans la base de données en format Excel. La base de données a ensuite été nettoyée avant d’être appliquée aux analyses statistiques. L’analyse statistique des données a été effectuée à l’aide de plusieurs outils informatiques. Les logiciels choisis pour opérer les statistiques sont Excel et SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). Ce dernier, développé par IBM, a été utilisé plusieurs fois lors de mes études de master, ce qui m’a avéré être le choix le plus intuitif et le plus sûr pour procéder à l’analyse des données.

¹¹ L’ensemble des commentaires inscrits dans chaque questionnaire reçu a également été ajoutée dans la base de données.

4. ANALYSE DES RÉSULTATS

Les points abordés dans l'analyse sont nombreux et ont été analysés de la manière suivante. Premièrement, le profil de l'échantillon avec ses différentes caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des personnes vivant dans les deux communes ainsi que leur précédent lieu de domicile et les raisons de leur emménagement dans la commune sont examinées. Deuxièmement, les données concernant les questions sur la perception de la croissance démographique sont présentées. Troisièmement, nous ferons la synthèse des résultats qui soulèvera les éléments de réponses de nos hypothèses. Enfin, nous regarderons quels facteurs influencent la perception de la croissance démographique d'après nos données.

4.1 Profil de l'échantillon

Le recours au sondage aléatoire a permis de constituer un échantillon recouvrant la plus grande partie des ménages situés dans les deux communes étudiées. Il a également permis de rassembler une diversité de caractéristiques, comportant toutefois une spécificité parmi la population étudiée : le sondage exclut les personnes mineures puisqu'il s'adresse aux locataires ou aux propriétaires qui sont, certainement à quelques exceptions près en Suisse, des personnes majeures.

4.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

4.1.1.1 Genre

Parmi les 375 réponses reçues au sujet de la question du genre, la différence du nombre entre homme et femme s'avère petite. Les hommes sont quelque peu sous-représentés. 220 questionnaires ont donc été remplis par des personnes de sexe féminin (58,67 %), contre 155 retours remplis par des personnes de sexe masculin (41,33 %). Il est intéressant de souligner la forte similitude de ces pourcentages pour chacune des deux communes (*Tableau 4*).

Tableau 4 – Nombre de retours selon le genre de la personne questionnée et selon la commune

	Nombre de retours de Châtel-St-Denis	Nombre de retours d'Attalens	Nombre de retours total
Homme	93 (41,52 %)	62 (41,06 %)	155 (41,33 %)
Femme	131 (58,48 %)	89 (58,94 %)	220 (58,67 %)
Total	224	151	375

4.1.1.2 Origine nationale

Les citoyens helvétiques (86,83 %) représentent la majorité des personnes sondées. La part d'étrangers représente donc, quant à elle, uniquement 13,17 % des personnes ayant rendu le questionnaire. Notons que ce dernier chiffre pourrait être sous-estimé étant donné les compétences linguistiques que requiert le questionnaire. Parmi les 49 personnes de nationalité étrangère (*Tableau 5*), la majorité d'entre elles sont des ressortissants originaires d'Europe (95,92 %), et plus spécifiquement de France (40,82 % ; 20), du Portugal (20,41 % ; 10), d'Italie (8,16 % ; 4) et de Belgique (6,12 % ; 3). Les autres nationalités mentionnées une ou deux fois sont les pays suivants : l'Allemagne ; le Royaume-Uni ; l'Espagne, Les Pays-Bas, la République tchèque et la Serbie. Seules deux personnes ont une nationalité non-européenne (tunisienne et turque), représentant ainsi les 4,08 % du total d'étrangers restants.

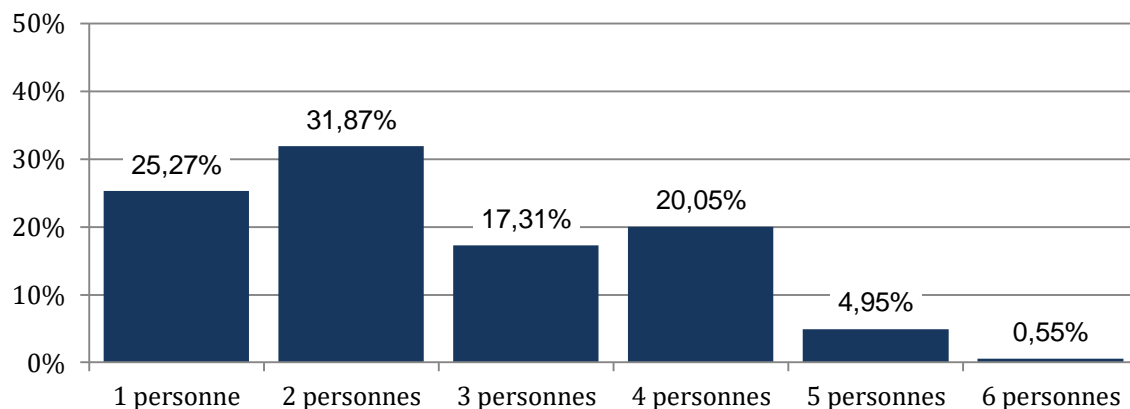
Tableau 5 – Origine nationale des résidents étrangers

Origine nationale	Effectif	En % du total d'étrangers
Europe	47	95,92 %
(France)	(20)	(40,82 %)
(Portugal)	(10)	(20,41 %)
(Italie)	(4)	(8,16 %)
(Belgique)	(3)	(6,12 %)
(Autres)	(10)	(20,41 %)
Afrique	1	2,04 %
Asie	1	2,04 %
Total	49	100 %

4.1.1.3 Taille des ménages

Les 364 ménages qui ont indiqué le nombre de personnes vivant dans leur propre ménage représentent un total de 907 individus. La taille moyenne du nombre d'individus par ménage équivaut donc à 2,49 personnes. L'importance des ménages de deux individus (31,87 % ; 116) ainsi que les ménages comptant quatre (20,05 % ; 73) et trois personnes (17,31 % ; 63) expliquent ce résultat (*Graphique 6*). Malgré le poids moins marquant, les ménages composés de cinq personnes (4,95 % ; 18) et de six personnes (0,55 % ; 2) rassemblent pas moins de 102 individus au total. Toujours est-il que les personnes vivant seules représentent une part considérable dans notre échantillon puisqu'elles désignent plus d'un ménage sur quatre (25,27 % ; 92).

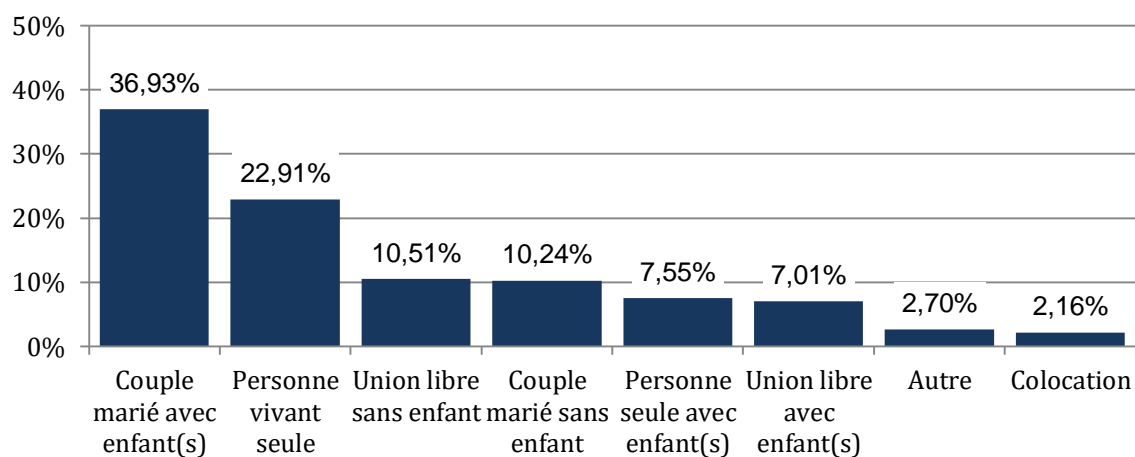
Graphique 6–Taille des ménages



4.1.1.4 Type de ménages

Plus d'un ménage sur trois sont formés par des couples mariés avec enfant(s) et constituent ainsi le type de ménages le plus fréquent (36,93 % ; 137) (Graphique 7). Ce pourcentage atteint les 43,94 %, soit presque un ménage sur deux, si on compte également les ménages en union libre avec enfant(s). Arrive ensuite les personnes vivant seules qui représentent, cette fois-ci, un peu moins d'un ménage sur quatre (22,91 % ; 85). La légère différence de ces derniers chiffres avec ceux du chapitre précédent (voir 4.1.1.3) s'explique par le fait que sept personnes, ont indiqué qu'une seule personne résidait dans leur ménage et que leur type de ménage correspondait soit à une personne seule avec enfant(s), soit une colocation, ou soit un autre type de ménage non expliqué par la personne. Des données privées comme le nombre d'enfants chez la personne seule ou bien le nombre de personnes en colocation expliqueraient peut-être cette incohérence. Environ un ménage sur cinq est un couple – marié ou non – sans enfant. Les personnes ayant affirmé vivre en colocation ou dans un autre type de ménage représentent moins de 5 %, soit un peu moins d'un ménage sur vingt.

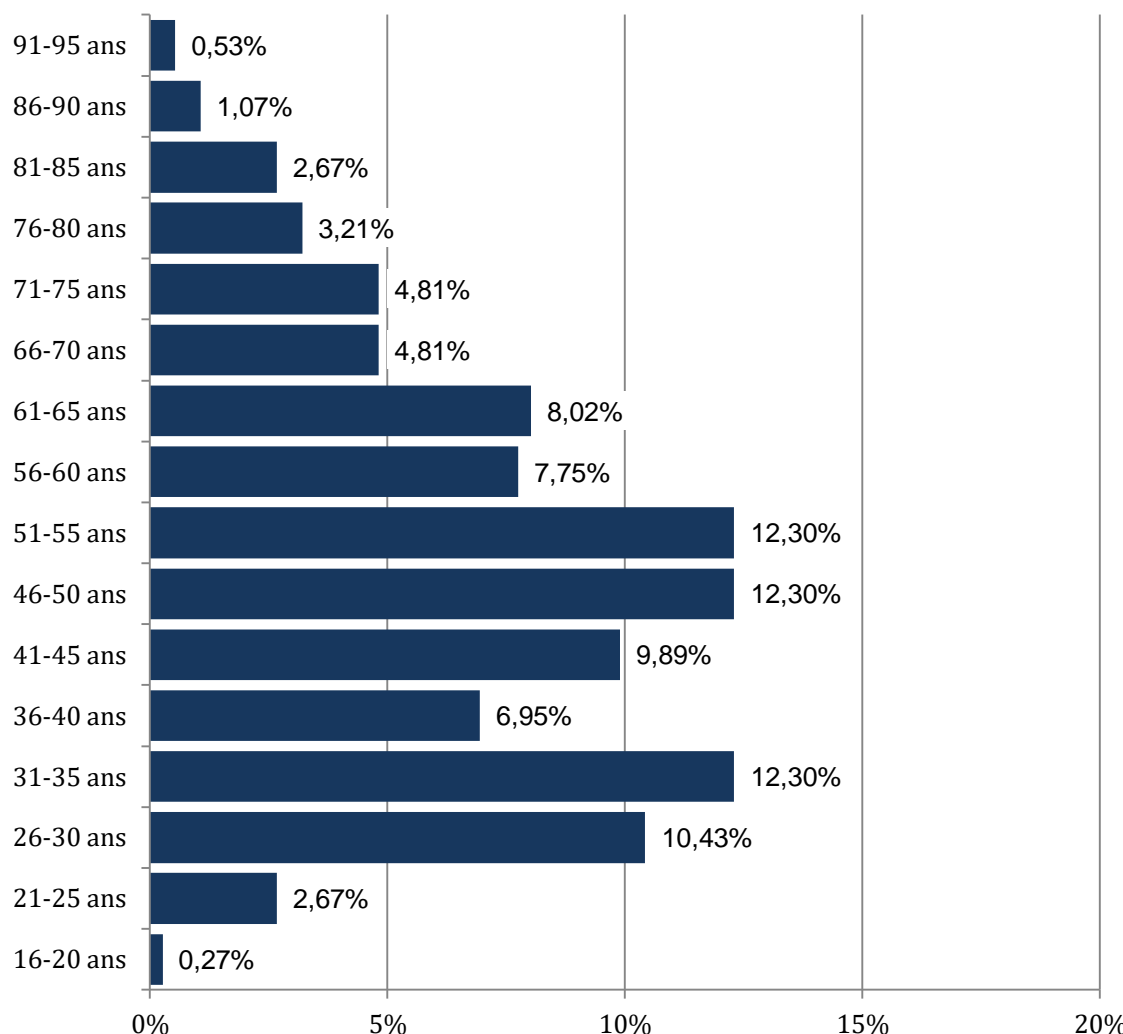
Graphique 7–Type de ménages



4.1.1.5 Classe d'âge

Sur les 374 réponses obtenues concernant l'année de naissance, l'âge moyen se situe à 49 ans. La personne la plus âgée ayant rendu le questionnaire possède 93 années de vie ; la personne la plus jeune a 20 ans.

Graphique 8 – Classe d'âge



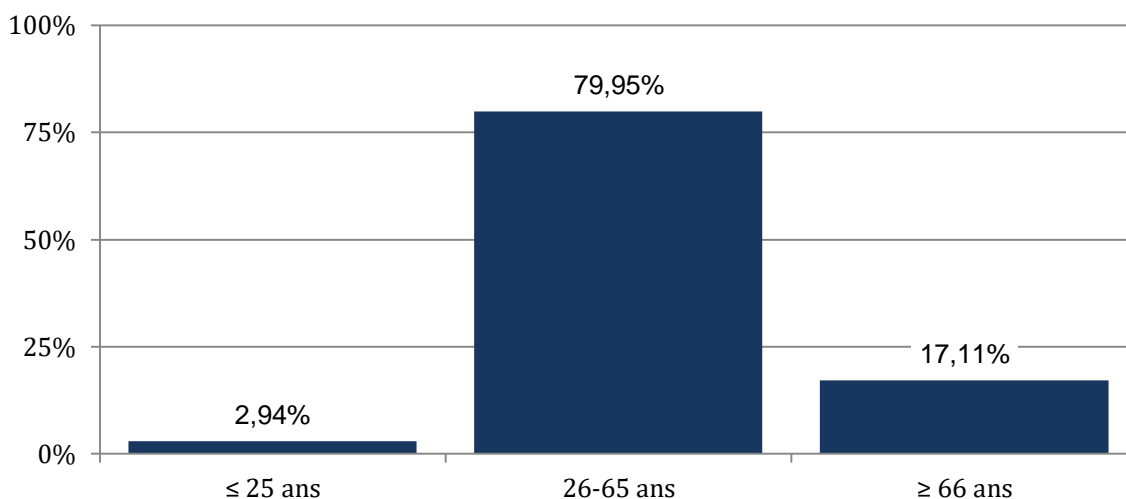
De manière générale, les personnes âgées de 26 à 65 ans sont les personnes étant dans la vie active et représentent quatre répondants sur cinq (79,95 % ; 299) (Graphique 9). Les effectifs les plus importants sont donc les personnes nées entre 1964 et 1973 (de 46 à 55 ans) et les jeunes trentenaires (12,30 % ; 46).

Les personnes âgées de plus de 66 ans, c'est-à-dire les retraités, comptent 64 personnes pour un total de 17,11 %.

Les jeunes adultes sont très peu présents dans notre échantillon (2,94 % ; 11). Cette catégorie d'âge représente les personnes de moins de 25 ans ayant répondu au questionnaire. Ce faible pourcentage, représentant les étudiants ou les jeunes en

formation, s'explique du fait qu'un capital économique relativement important pour avoir accès à un logement est demandé en début de carrière et cela n'est pas forcément le cas pour ces jeunes adultes. De plus, le fait que les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens se situent à l'extérieur des centres urbains accentue la faible attractivité pour les jeunes.

Graphique 9 – Classe d'âge divisée en trois catégories



4.1.1.6 Année d'emménagement

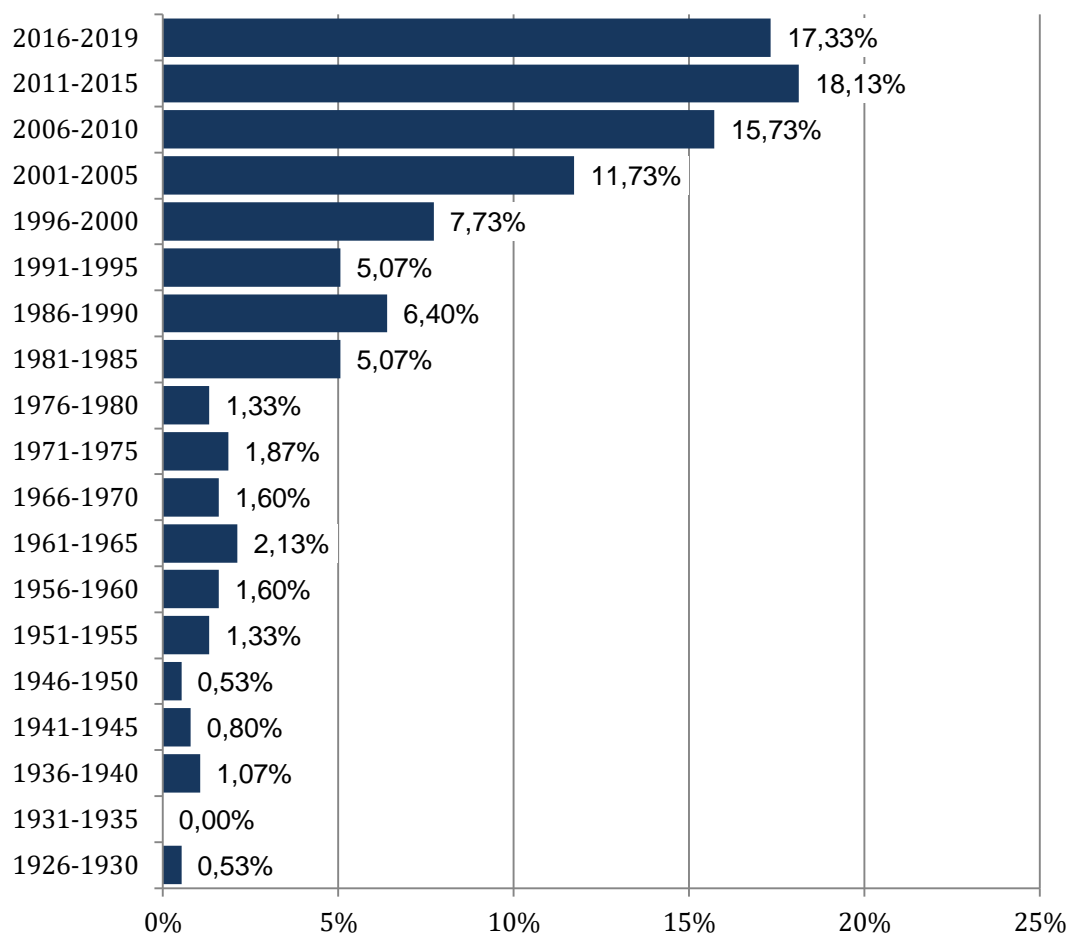
Plus d'une personne sur trois résidant dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens se sont installées dans celles-ci après 2010 (35,47 % ; 133) (*Graphique 10 et graphique 11*). Ces personnes sont donc des résidents relativement récents puisqu'elles ont emménagé dans la région il y a moins d'une décennie.

Les résidents intermédiaires, c'est-à-dire ayant leur ménage installé dans une des deux communes après 1981 et avant 2010, représente une personne sur deux (51,73 % ; 194).

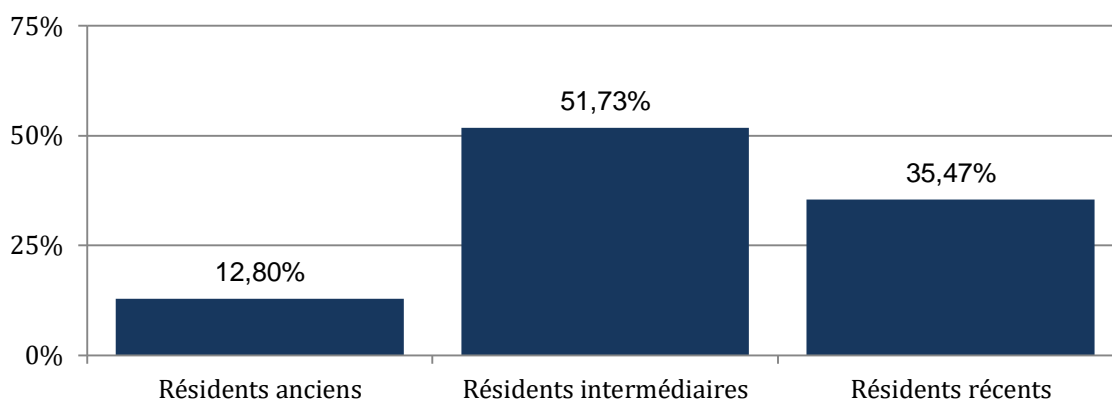
Enfin, les personnes considérées comme résidents anciens sont nées à Châtel-St-Denis – ou à Attalens – ou bien se sont installées dans une de ces deux communes avant 1981, c'est-à-dire il y a un peu moins de 40 ans¹². Cette catégorie de personnes désigne environ une personne sur huit (12,80 % ; 48).

¹² Précisons que la date 1981 a été choisie ici de manière arbitraire afin d'obtenir une catégorie de « résidents anciens » ayant du sens. En effet, c'est à partir des années 80 que la croissance démographique du district de la Veveyse croît relativement rapidement (SStat 2018).

Graphique 10 – Année d’emménagement



Graphique 11 – Année d’emménagement selon le type de résident



4.1.1.7 Orientation politique

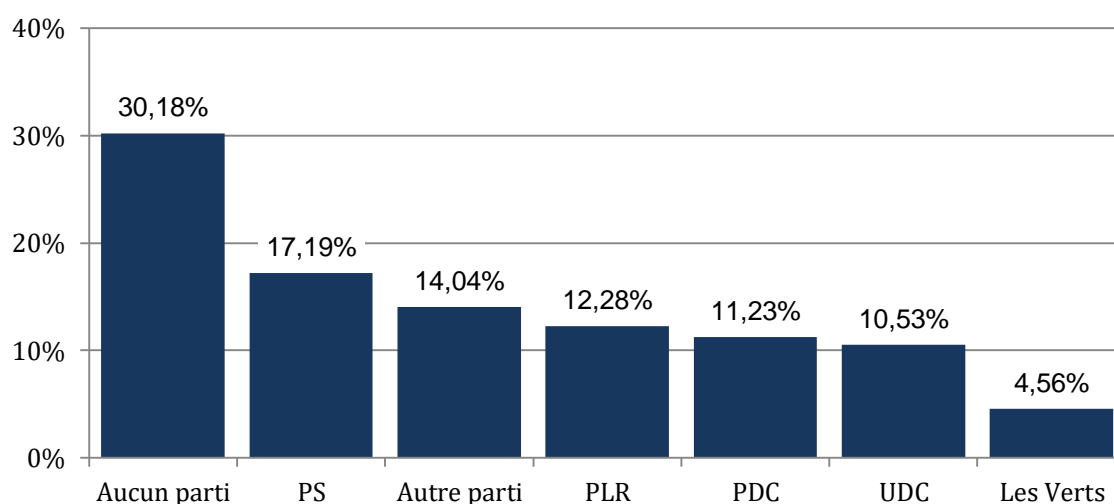
Avant toute chose, il est important de souligner que l’orientation politique ainsi que le niveau de revenu (voir 4.1.2.3) sont des questions réputées comme étant sensible en Suisse. Dans notre travail, près de trois personnes sur quatre (75,2 %) ont quand même répondu à la question.

La catégorie des personnes apolitiques est celle qui se démarque le plus chez les personnes interrogées (30,18 % ; 86) (*Graphique 12*). Moins d'une personne sur trois semble donc avoir un désintérêt sur la politique ou n'adhère pas complètement à la même vision d'un parti politique en particulier.

Les gens ayant un point de vue politique comparable au Parti Socialiste (PS) représentent un peu moins d'une personne sur cinq (17,19 % ; 49). Quelque 40 personnes interrogées (14,04 %) ont indiqué que leur orientation politique était associée à un autre parti politique qui ne figurait pas sur la liste des partis politiques mentionnés¹³. La majorité de ces personnes n'ont pas nommé le parti politique en question ou se sont contentées de mentionner leur positionnement – gauche, centre-gauche, centre, centre-droite ou droite –.

Viennent ensuite les partis politiques de centre (Parti Démocrate-Chrétien (PDC)) et de droite (Parti Libéral-Radical (PLR) et Union Démocratique du Centre (UDC)) qui représentent, chacun, environ une personne questionnée sur dix. La vision politique équivalente au parti écologiste (Les Verts) n'est, en revanche, pas très fréquente (4,56 % ; 13).

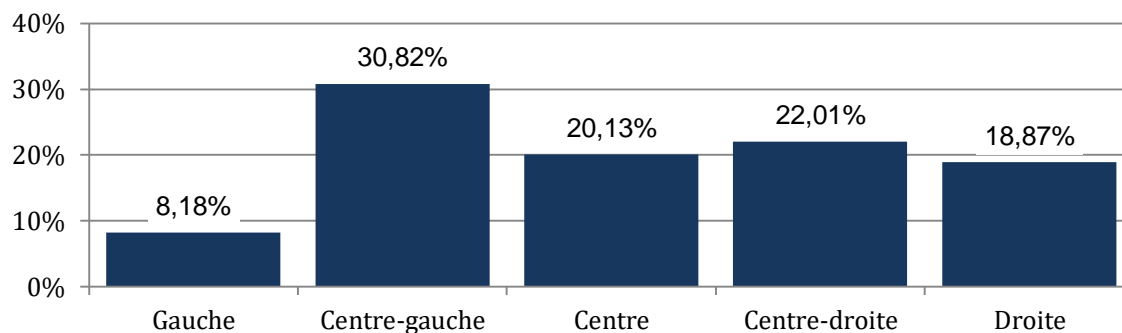
Graphique 12 – Orientation politique selon les partis politiques



En réorganisant les partis politiques selon leurs tendances politiques, il est intéressant de voir que la répartition entre la gauche et la droite possède le même poids (*Graphique 13*). En effet, environ deux personnes sur cinq ont une vision politique située plutôt à gauche. Et, deux personnes sur cinq, également, ont tendance à se joindre aux idées politiques des partis politiques situés à droite.

¹³ Les partis politiques – à choix – proposés dans le questionnaire sont les partis politiques suisses les plus courants dans la plupart des cantons.

Graphique 13–Tendance politique

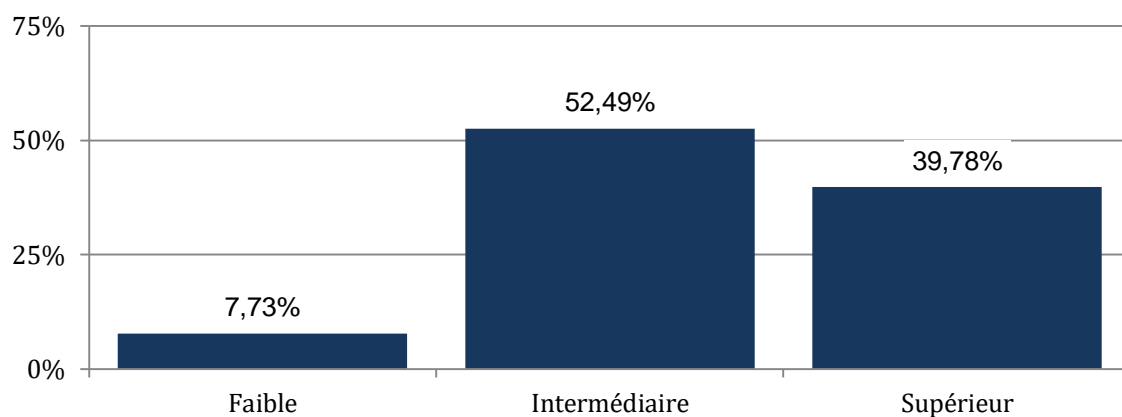


4.1.2 Caractéristiques socio-économiques

4.1.2.1 Niveau de formation

Le niveau de formation des personnes interrogées est moyen à élevé (*Graphique 14*). Effectivement, la moitié d’entre elles se sont arrêtées à un niveau de formation intermédiaire (apprentissage, école professionnelle, maturité, gymnase) (52,49 % ; 190). Un total de 144 individus (39,78 %) bénéficient d’un titre universitaire ou équivalent (école polytechnique, Haute Ecole Spécialisée, école professionnelle supérieur). Pour terminer, seules 28 personnes (7,73 %) affirment n’avoir pas continué leurs études après la scolarité obligatoire.

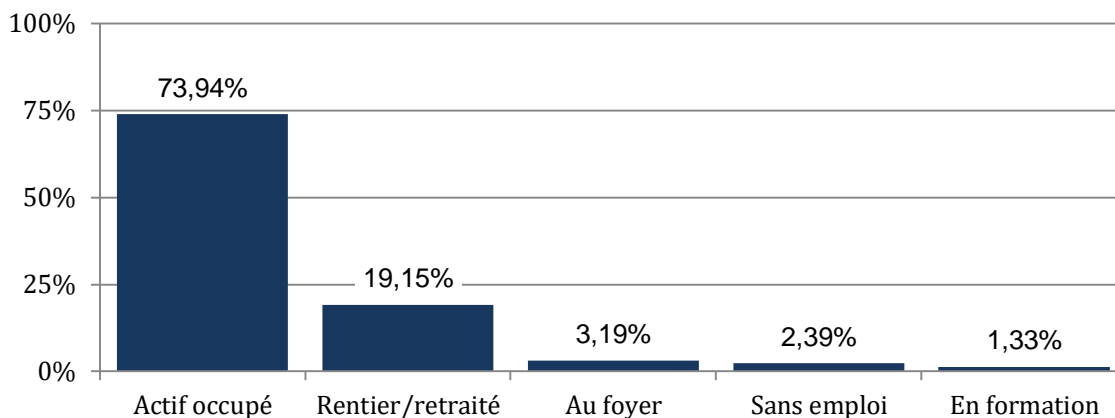
Graphique 14–Niveau de formation



4.1.2.2 Statut socio-professionnel

Un peu moins de trois individus sur quatre ayant rendu le questionnaire exercent une activité professionnelle (73,94 % ; 278) (*Graphique 15*). Environ deux personnes sur dix sont des rentiers ou retraités (19,15 % ; 72). Viennent ensuite, dans des proportions beaucoup plus petites, les personnes au foyer (3,19 % ; 12), les personnes à la recherche d’un emploi (2,39 % ; 9) et les personnes qui suivent une formation professionnelle (1,33 % ; 5).

Graphique 15 – Statut d'occupation

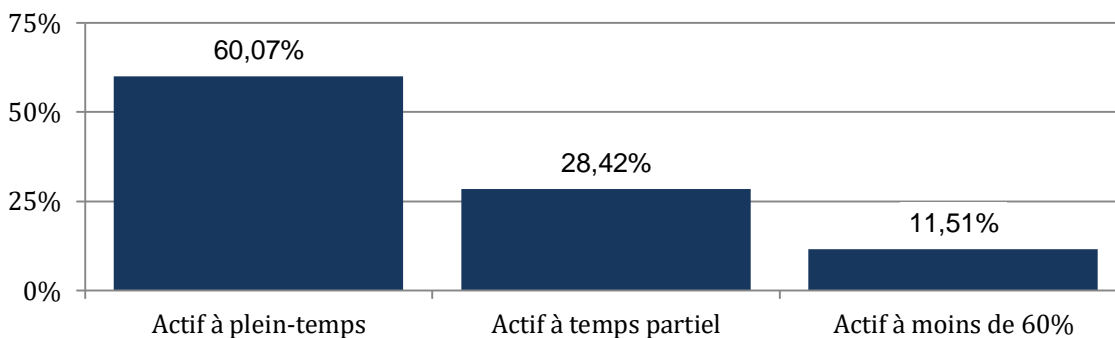


La catégorie des personnes actives occupées la plus importante désigne des habitants travaillant à plein-temps¹⁴ (60,07 % ; 167) (Graphique 16). Les actifs à temps partiel¹⁵ représentent un peu moins de trois personnes sur dix (28,42 % ; 79). Notons que sur l'ensemble des personnes actives, 32 individus (11,51 %) indiquent travailler avec un taux d'activité professionnelle de moins de 60 %.

La différence des taux d'activité masculins et féminins reste cependant très élevée. En effet, les résultats révèlent que parmi toutes les personnes actives à plein temps, 104 personnes sont des hommes contre 63 personnes de sexe féminin. Cette différence est d'autant plus marquée avec un taux d'activité plus bas : plus de trois femmes sur cinq ayant une activité professionnelle travaillent à moins de 90 % (62,28 % ; 104), ce chiffre pour les hommes concerne uniquement sept personnes (6,31 %).

Il se peut, à titre spéculatif, que cette différence entre les hommes et les femmes expliquerait la légère disparité sur le nombre de réponses reçues selon le genre (voir 4.1.1.1). Les femmes, ayant un pourcentage d'activité professionnelle moins élevé que les hommes, auraient eu ainsi plus de temps libre pour répondre au questionnaire.

Graphique 16 – Statut d'occupation des personnes actives



¹⁴ C'est-à-dire un taux d'activité de ≥ 90 %.

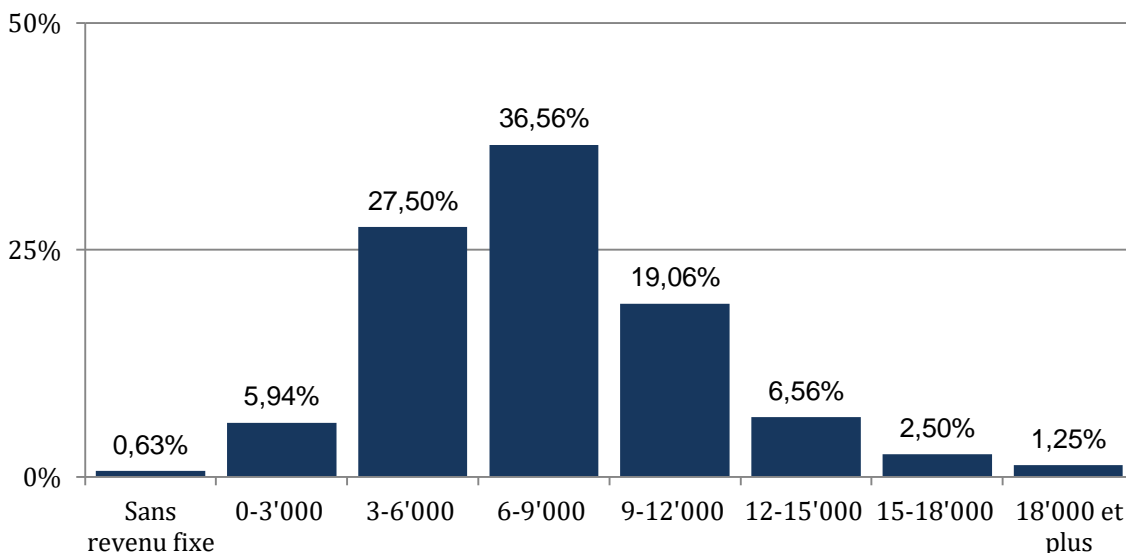
¹⁵ C'est-à-dire un taux d'activité de < 90 %.

4.1.2.3 Niveau de revenu

La question sur les revenus est, comme pour la question de l'orientation politique (voir 4.1.1.7), délicate dans le contexte suisse. Néanmoins, en ce qui concerne notre étude, 85,1 % des ménages interrogés y ont pourtant répondu.

La tranche de 6 000 à 9 000 francs est la catégorie modale qui réunit plus d'un tiers des ménages (36,56 % ; 117) (*Graphique 17*). La proportion des ménages déclarant un revenu mensuel net situé entre 3 000 et 6 000 francs atteint les 27,5 % (88). Celle des ménages ayant un revenu allant de 9 000 à 12 000 francs équivaut à moins d'un ménage sur cinq (19,06 % ; 61). Un dixième des ménages indiquent un revenu mensuel supérieur à 12 000 francs (33). À l'inverse, seuls vingt-et-un ménages affirment toucher un revenu mensuel inférieur à 3 000 francs.

Graphique 17 – Revenu mensuel net des ménages

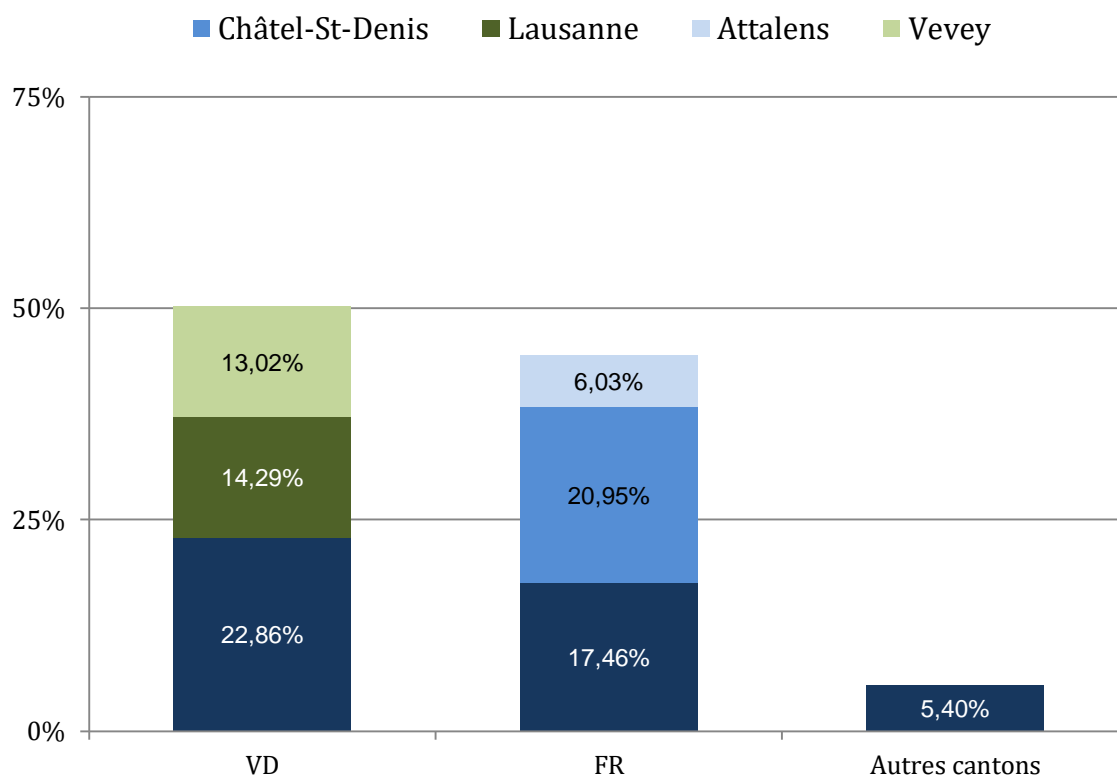


4.1.2.4 Lieu de travail

L'importance de la localisation géographique au niveau régional et intercantonal des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens apparaît clairement puisqu'environ un seul individu sur quatre travaille dans une des deux communes sondées (26,98 % ; 85) (*Graphique 18*)¹⁶. Plus de la moitié des personnes actives exercent leur-s emploi-s dans un autre canton (55,56 % ; 175). Cette proportion est largement dominée par le canton de Vaud qui emploie quelque 158 personnes ayant domicile dans une des deux communes fribourgeoises (50,16 %).

¹⁶ Les données utilisées font référence au nombre de fois une commune est citée dans les réponses fournies. Autrement dit, si un individu travaille dans plusieurs communes, chacune d'entre elles est prise en compte.

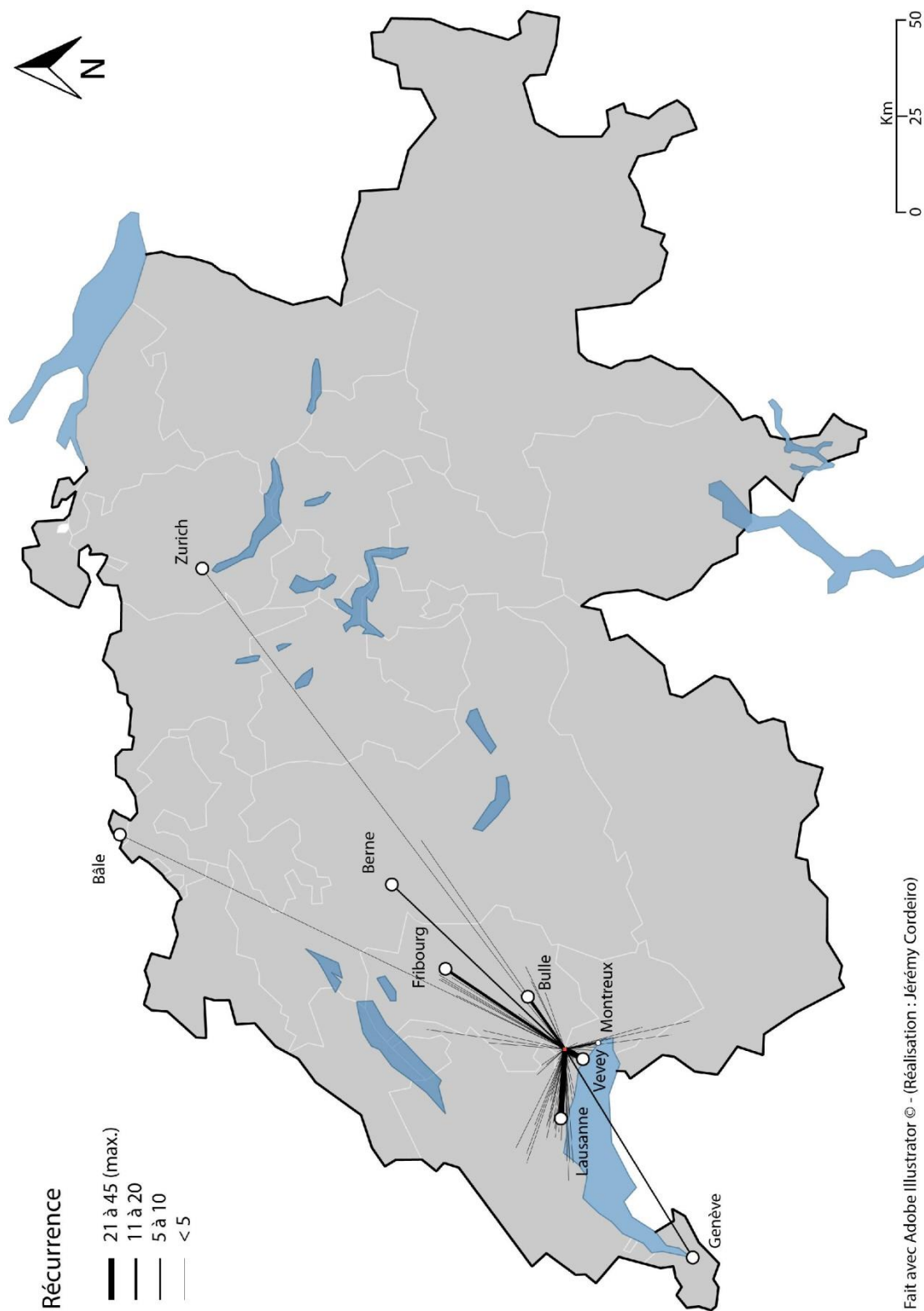
Graphique 18– Lieux de travail cités par les actifs occupés



La proximité du canton de Vaud explique ce phénomène de forte pendularité intercantonale (*Carte 7*). Les destinations vaudoises les plus citées sont les villes de Lausanne (14,29 % ; 45) et de Vevey (13,02 % ; 41). En d'autres termes, plus d'un quart des personnes actives ayant répondu au questionnaire travaillent dans une de ces deux villes. Les pendulaires qui travaillent, soit à Bulle ou soit en ville de Fribourg, représentent respectivement 14 et 12 personnes (4,44 % et 3,81 %).

Les lieux de travail situés dans un canton autre que celui de Fribourg et de Vaud représentent 5,4 % des actifs (17). Ces derniers travaillent donc dans le canton de Berne (8), Genève (5), Valais (2), Bâle (1) ou Zurich (1).

Carte 7–Lieux de travail cités par les actifs occupés



Fait avec Adobe Illustrator © - (Réalisation : Jérémy Cordeiro)

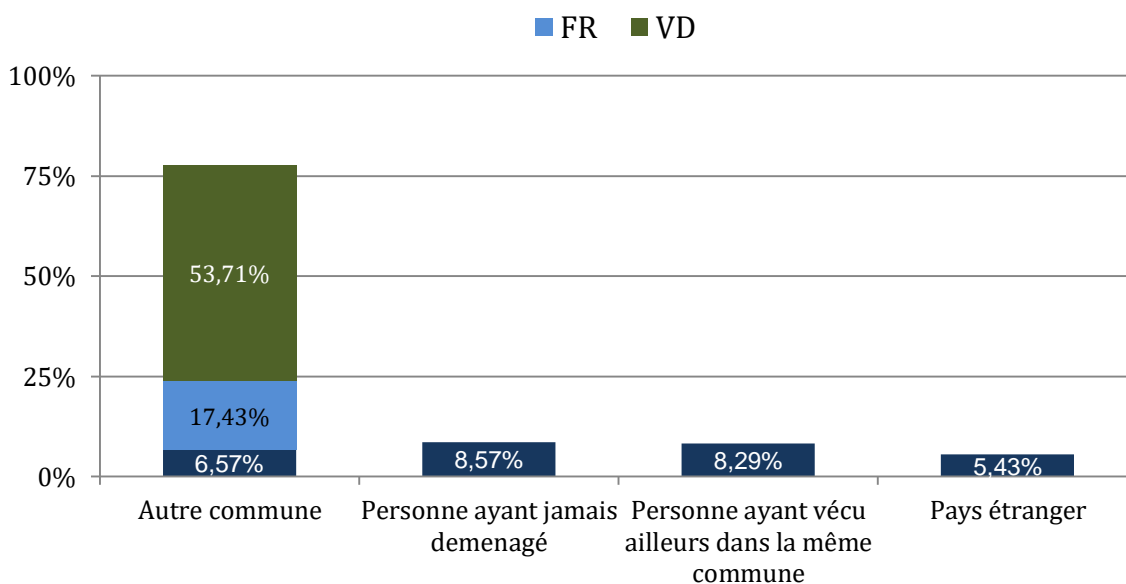
4.1.3 Trajectoires et raisons des déménagements

4.1.3.1 Lieu de domicile précédent

Un peu plus d'une personne sur six n'ont jamais déménagé ou habitaient déjà ailleurs dans la commune de Châtel-St-Denis ou d'Attalens (16,86 % ; 59) (*Graphique 19*). La proportion des personnes ayant eu domicile dans un pays étranger avant de venir s'installer dans l'une des deux communes atteint seulement 5,43 % (19). Les trois pays les plus cités sont la France (4), le Portugal (3) et l'Allemagne (2).

Dans la majorité des cas, les personnes interrogées vivaient dans une commune autre que Châtel-St-Denis et Attalens avant d'emménager dans l'une de ces deux communes (77,71 % ; 272). À l'échelle cantonale, ce pourcentage est d'autant plus intéressant puisque dans plus de la moitié des cas, elle désigne une personne ayant habité dans le canton de Vaud avant d'emménager dans le sud du canton de Fribourg (53,71 % ; 188). Finalement, l'ancien lieu de domicile de 61 personnes étudiées (17,43 %) est localisé dans une commune fribourgeoise, alors que 23 personnes (6,57 %) sont issues du reste de la Suisse.

Graphique 19 – Lieu de domicile précédent



Dans l'ensemble, la répartition spatiale des anciens domiciles révèle trois logiques (*Carte 8*) : la proximité géographique (la fréquence des observations diminue à mesure que nous nous éloignons des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens), le poids démographique (le nombre d'individus concernés croît avec la taille de la population de la commune d'origine) et la frontière linguistique (la majorité des communes d'origine sont situées en Suisse romande principalement).

Carte 8 – Ancienne commune de domicile



Fait avec Adobe Illustrator © - (Réalisation : Jérémy Cordeiro)

Les personnes venant d'une commune voisine de Châtel-St-Denis ou d'Attalens sont relativement nombreuses. En effet, environ une personne sur quatre résidait dans une commune voisine – dans le même district fribourgeois ou dans le district vaudois – et a, à un moment donné, déménagé dans une des deux communes fribourgeoises (24,26 % ; 66) (*Tableau 6*). La commune voisine fribourgeoise la plus représentée est Bossonens avec un total de onze personnes (16,67 %).

Les communes voisines, du côté du canton de Vaud cette fois-ci, comptaient 34 personnes qui résidaient dans l'une d'entre elles avant de venir s'installer dans le canton de Fribourg. Les communes de Blonay, Chardonnas et Corsier-sur-Vevey sont celles qui ont été citées sept fois chacune parmi les habitants questionnés.

Tableau 6–Lieu de domicile précédent dans une commune voisine

Commune	Canton de Vaud	Canton de Fribourg	Pourcentage
Bossonens		11	16,67 %
Remaufens		7	10,61 %
Saint-martin		6	9,09 %
Granges		5	7,58 %
Semsaies		2	3,03 %
Le Flon		1	1,52 %
<hr/>			
Blonay	7		10,61 %
Chardonnas	7		10,61 %
Corsier-sur-Vevey	7		10,61 %
Jongny	5		7,58 %
Saint-Légier-La Chiésaz	4		6,06 %
Corseaux	4		6,06 %
Total	34 (51,52 %)	32 (48,48 %)	66 (100 %)

En ce qui concerne la provenance des autres habitants venant d'une commune plus lointaine, plus d'un nouvel arrivant sur trois (35,29 % ; 96) avait pour commune d'origine une région urbaine possédant un grand nombre d'habitants. Les communes les plus citées sont des villes telles que La Tour-de-Peilz (25 % ; 24), Vevey (21,88 % ; 21), Lausanne (20,83 % ; 20), Montreux (16,67 % ; 16), Fribourg (8,33 % ; 8) ou Genève (7,29 % ; 7).

Les villes vaudoises, citées juste avant, représentent un total de 81 personnes qui y ont résidé avant d'emménager dans la commune de Châtel-St-Denis ou d'Attalens.

Autrement dit, trois personnes sur dix ont donc mentionné l'une de ces quatre villes vaudoises comme ancien lieu de domicile (29,78 % ; 81).

Enfin, on compte uniquement neuf personnes qui ont pour commune d'origine une localité située dans la partie Suisse alémanique ou Suisse italienne (3,31 %).

4.1.3.2 Raisons des déménagements

Le chapitre précédent (voir 4.1.3.1) nous a permis de visualiser géographiquement la provenance des habitants ayant répondu au questionnaire. Ce chapitre a pour objectif de connaître plus spécifiquement les principales raisons qui ont déterminé ces déménagements dans les communes de Châtel-St-Denis ou d'Attalens¹⁷.

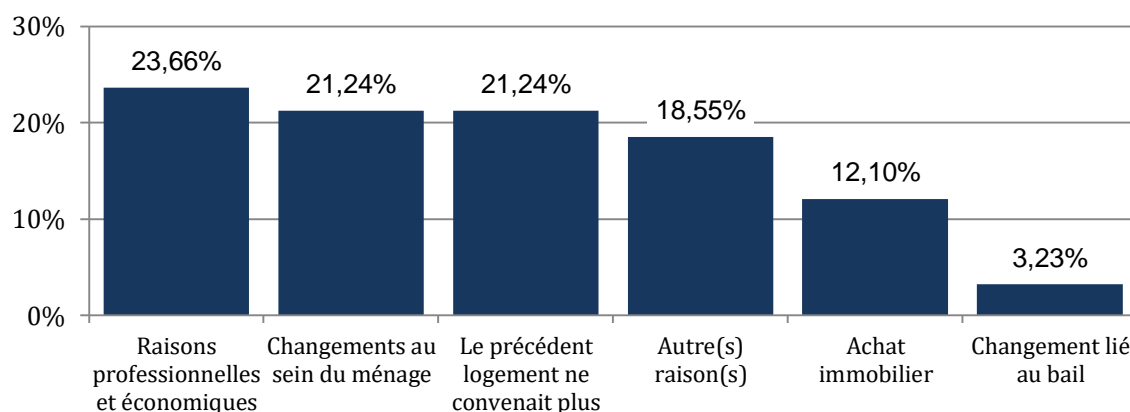
Presque une personne sur quatre affirme qu'elle a emménagé dans une des deux communes étudiées pour des raisons professionnelles et économiques (23,66 % ; 88) (*Graphique 20*). Ces raisons sont liées par exemple à un changement de lieu de travail, à la retraite ou encore au revenu mensuel à l'ensemble du ménage. La catégorie des gens qui ont vécu des changements dans leur ménage, par exemple la naissance d'un enfant, un divorce ou un décès, rassemble un peu plus d'un ménage sur cinq (21,24 % ; 79). Réunissant le même nombre de ménages (21,24 % ; 79), l'insatisfaction de leur ancien logement, par exemple la taille du logement, est une autre raison citée par les personnes questionnées afin d'expliquer la motivation de leur déménagement.

Moins d'une personne sur cinq (18,55 % ; 69) a répondu que la raison de son emménagement dans les communes de Châtel-St-Denis ou d'Attalens était liée à une raison autre que les propositions figurant dans le questionnaire. L'idée de vivre dans un lieu plus rural, plus « *villageois* » est la raison qui semble revenir le plus souvent dans les commentaires laissés par les personnes ayant coché la case « *Autre(s)* » dans le questionnaire.

Un peu plus d'une personne sur dix (12,10 % ; 45) ont assigné leur emménagement dans le sud du canton fribourgeois pour cause d'un achat immobilier ; il est associé ordinairement à l'envie de devenir propriétaire d'une maison individuelle. Finalement, seuls 12 individus (3,23 %) signalent que le changement lié au bail de leur ancien logement, par exemple l'augmentation du loyer, est la principale raison de leur déménagement.

¹⁷ Les données utilisées font référence au nombre de fois une raison est citée dans les réponses fournies. Autrement dit, si un individu a cité plusieurs réponses, chacune d'entre elles est prise en compte.

Graphique 20 – Principales raisons des déménagements



4.2 Perception de la croissance démographique

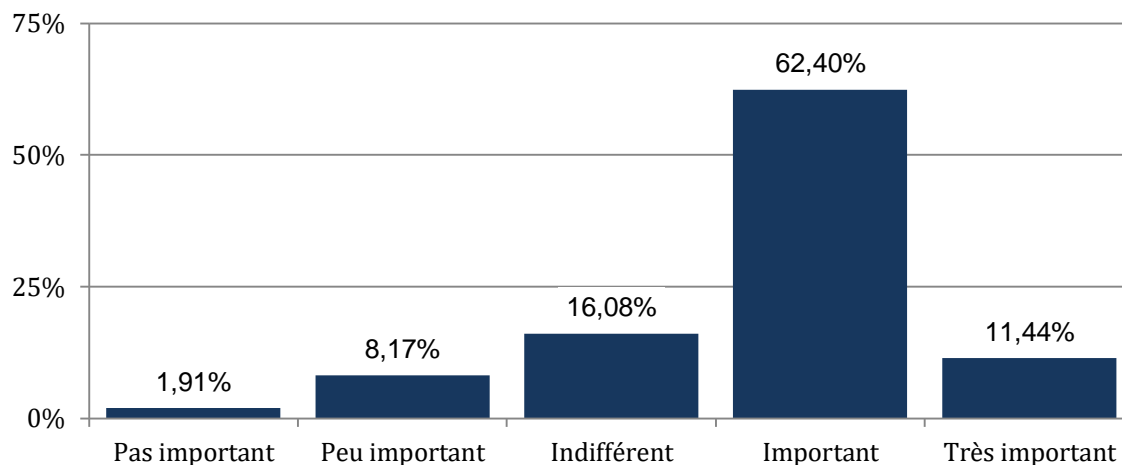
Ce chapitre a pour objectif de connaître les appréciations et la perception des habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens au sujet de la croissance démographique dans leur commune de résidence et dans la région. Différentes questions concernant l'existence d'une telle croissance démographique, les variations de cette croissance démographique, l'état actuel du nombre d'habitants et les impacts de la croissance démographique sur les habitants et sur les communes sont successivement analysées. Puisque ce chapitre traite exclusivement que de données qualitatives, des propos directement fournis par la personne interrogée dans les espaces commentaires peuvent survenir et donc être retranscrits afin d'appuyer certains points dans l'analyse des données.

4.2.1 Existence d'une croissance démographique dans la commune

Avant toute chose, les personnes ont été interrogées sur l'intérêt qu'elles attribuent à la problématique, dans le but de connaître le niveau d'importance de la croissance démographique chez la personne interrogée.

Il est ainsi possible de constater que la majorité des personnes portent un intérêt « important » sur le sujet de la croissance démographique dans leur commune ou dans leur région (62,40 % ; 229) (*Graphique 21*). Un peu plus d'une personne sur dix pensent que le sujet est même « très important » à leurs yeux (11,44 % ; 42). Environ une personne sur six a une position plutôt distante ou neutre sur le sujet (16,08 % ; 59). Les personnes reconnaissant, de manière générale, un désintérêt sur la croissance démographique de leur commune ou de leur région ne représentent qu'une personne sur dix (10,08 % ; 37).

Graphique 21 – Importance de la croissance démographique par rapport à l'intérêt suscité



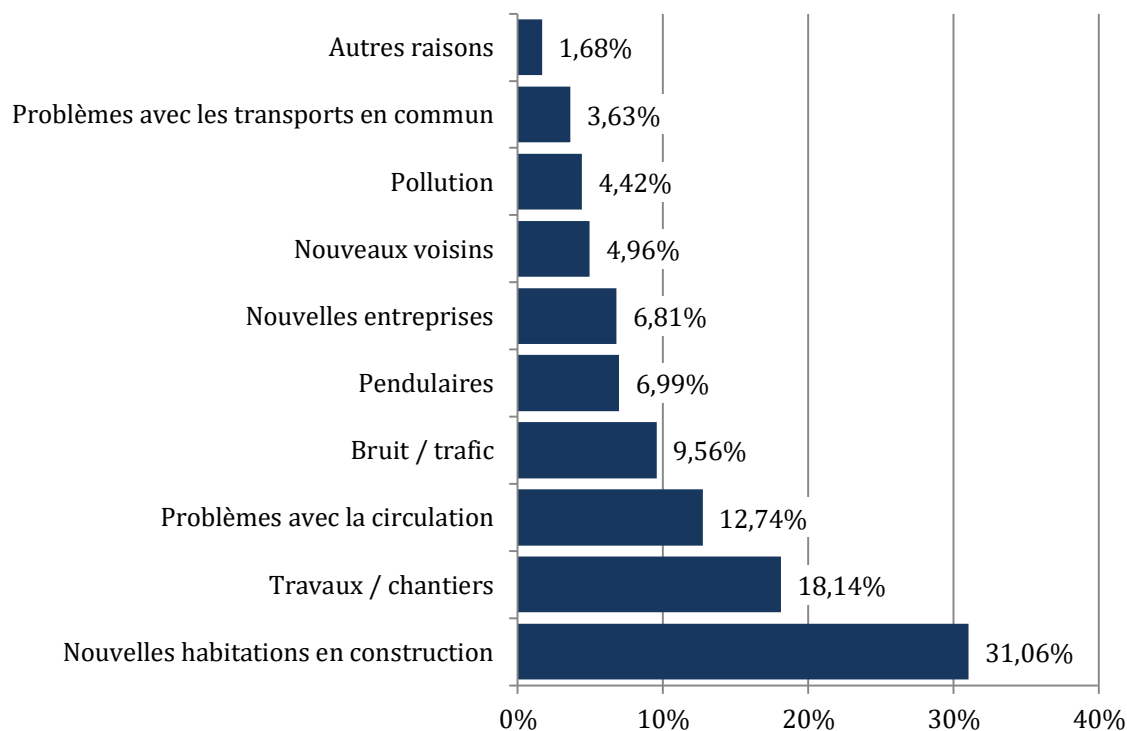
La quasi-totalité des personnes ayant rendu le questionnaire affirment qu'il existe bel et bien une croissance démographique dans leur commune de résidence (98,92 % ; 367). Seuls 4 individus pensent qu'il n'y a pas de croissance démographique dans leur commune ou dans la région du sud du canton de Fribourg (1,08 %). Les Châtelais et les Attalensois ont donc été interrogés sur leurs expériences sur la croissance démographique. Il est ainsi possible d'identifier les principaux éléments qui concrétisent l'avis global des habitants sur l'existence d'une croissance démographique dans la région¹⁸.

L'élément qui se démarque des autres est relatif au fait qu'il y a de nouvelles habitations en construction dans la commune ou dans la région de manière générale. En effet, cette réponse a été cochée 351 fois (31,06 %) (*Graphique 22*). Le deuxième élément le plus mentionné concerne les travaux ou les chantiers de manière générale ; cette réponse totalise pas moins de 205 occurrences (18,14 %). Les problèmes liés à la circulation sont également un élément de réponse qui a été coché à de nombreuses reprises (12,74 % ; 144).

Finalement, quelques éléments de réponses ne franchissent pas la barre des 10 %, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été mentionnés plus de 113 fois chacun : le bruit ou le trafic (108) ; les pendulaires (79) ; les entreprises récemment installées dans la région (77) ; l'arrivée de nouveaux voisins (56) ; la pollution environnementale, sonore ou lumineuse (50) ; les problèmes liés aux transports publics (41) ; les autres raisons (19).

¹⁸ Les données utilisées représentent le nombre d'occurrences de chaque proposition dans les réponses fournies. Ainsi, si un individu a coché plusieurs réponses, chacune d'entre elles est comptabilisée.

Graphique 22 – Raisons attribuées à la croissance démographique dans la commune



Il est intéressant de souligner que dans les « autres raisons » cochées par les personnes, plusieurs individus pointent du doigt la proximité avec l’arc lémanique et le prix des loyers moins élevé que dans le canton de Vaud :

« *Attractivité forte, proximité arc lémanique, ville, proximité autoroute.* » [Questionnaire n° 24]

« *Prix du terrain abordable.* » [Questionnaire n° 236]

« *Prix habitation attractif.* » [Questionnaire n° 239]

« *Qualité de vie moins chère.* » [Questionnaire n° 242]

« *Attractivité prix plus bas que sur Vaud.* » [Questionnaire n° 244]

« *Prix des loyers. Tranquillité.* » [Questionnaire n° 268]

« *Proximité de l’arc lémanique.* » [Questionnaire n° 307]

Trois cinquièmes des personnes questionnées pensent que la principale cause de la croissance démographique dans leur commune est due à l’augmentation de l’immigration depuis un canton voisin ou depuis un pays étranger (60,49 % ; 248) (*Graphique 23*)¹⁹. Cochée au total six fois, l’augmentation du nombre d’enfants par

¹⁹ Les données utilisées représentent le nombre d’occurrences de chaque proposition dans les réponses fournies. Ainsi, si un individu a coché plusieurs réponses, chacune d’entre elles est comptabilisée.

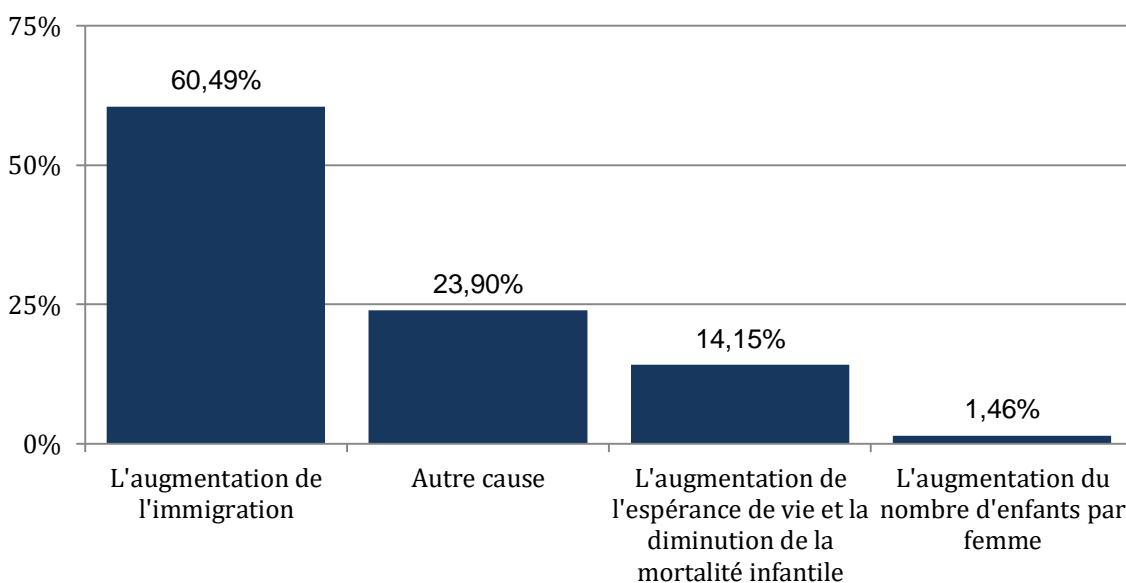
femme est la cause la moins représentée parmi les réponses obtenues, derrière l'autre cause proposée faisant référence à l'augmentation de l'espérance de vie et la diminution de la mortalité infantile (14,15 % ; 58).

Près d'une personne sur quatre affirme que la principale cause de la croissance démographique dans leur commune est liée à un facteur autre que les trois propositions énoncées dans le questionnaire (23,90 % ; 98). En effet, la cause la plus souvent évoquée (64 fois) concerne, une nouvelle fois, l'attraction des prix des loyers ou du m² :

- « *Prix de l'immobilier.* » [Questionnaire n° 37]
- « *Prix des loyers sur la côte.* » [Questionnaire n° 42]
- « *Habitations trop chères dans le canton de VD.* » [Questionnaire n° 53]
- « *Prix avantageux des terrains + proximité canton de Vaud.* » [Questionnaire n° 188]
- « *Loyer raisonnable.* » [Questionnaire n° 264]
- (Etc.)

Cette cause est étroitement liée avec l'augmentation de l'immigration puisque cette dernière se rapporte à sa conséquence. Autrement dit, les prix abordables dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens ont pour conséquence l'augmentation de l'immigration qui a pour conséquence l'augmentation de la croissance démographique dans la région.

Graphique 23 – Principales causes de la croissance démographique dans la région



4.2.2 Variations de la croissance démographique

Après avoir sondé l'avis des personnes sur l'intérêt porté sur le sujet, sur leurs expériences et ainsi que sur les possibles causes de la croissance démographique dans leur commune, il leur a été demandé d'évaluer les variations du nombre d'habitants dans leur commune de résidence ces dernières années. Presque l'ensemble des personnes interrogées (98,91 % ; 364) affirment que le nombre de la population de la commune de Châtel-St-Denis ou d'Attalens a crû ces dernières années. Seuls quatre individus estiment que la population est restée identique ou qu'elle a diminué.

La majorité des personnes (58,56 % ; 212) sont donc convaincues que la population de leur commune respective a « beaucoup » augmenté ces dernières années, voire qu'elle a « beaucoup trop » augmenté d'après 63 habitants (17,40 %) (*Graphique 24*). Leurs commentaires semblent se fier aux données statistiques officielles et aux changements perceptibles au niveau des infrastructures :

« L'école a dû être agrandie deux fois en peu de temps. » [Questionnaire n° 135]

« En 1970, la commune comptait 3 500 habitants. En 2019 la commune compte 7 000 habitants. » [Questionnaire n° 222]

« Il y a 30 ans, il y avait 3 500 habitants, aujourd'hui il y en a 8 000 et l'objectif est d'atteindre les 10 000. » [Questionnaire n° 262]

« En arrivant en 1962, Châtel comptait moins de 3 000 habitants. Aujourd'hui vers 7 000 habitants ! » [Questionnaire n° 272]

« Doublé pratiquement en 15-20 ans. » [Questionnaire n° 349]

« Au vu des nombreuses nouvelles constructions (immeubles), je pense qu'il y a beaucoup d'habitants et la commune a su y faire en agrandissant l'école et également avec la nouvelle route et place du village ! » [Questionnaire n° 360]

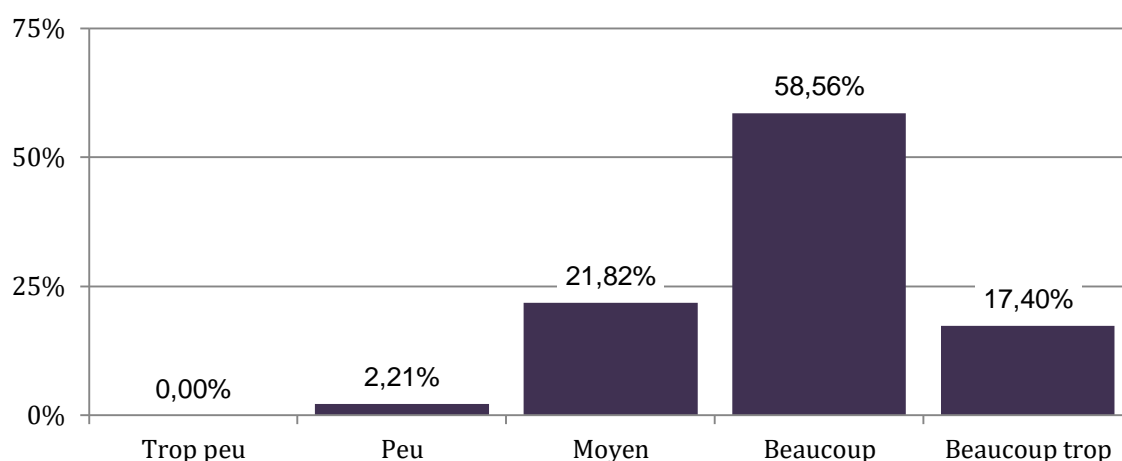
(Etc.)

Un peu plus d'une personne sur cinq (21,82 % ; 79) pensent que le nombre d'habitants de leur commune a certes augmenté, mais de manière correcte et tout à fait normale. Quelques-unes d'entre elles signalent malgré tout que cette augmentation pourrait s'accélérer dans les années à venir :

« Au vu de nombreuses constructions d'immeubles, cela risque d'augmenter beaucoup et très vite ces prochaines années. » [Questionnaire n° 265]

« Pour le moment, mais avec les nouvelles constructions, cela devrait augmenter rapidement lors des années à venir. » [Questionnaire n° 358]

Graphique 24 – Estimation de la variation de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune



En ce qui concerne la vitesse à laquelle le nombre d'habitants des communes varie, elle semble suivre une logique identique à ce que les personnes interrogées ont répondu avant. Ainsi presque le même nombre de personnes ayant affirmé que la population de leur commune a « beaucoup » augmenté ces dernières années, ont également répondu que cette croissance démographique s'est déroulée « rapidement » (58,63 % ; 214) (Graphique 25).

Les individus ayant pensé qu'elle s'est déroulée « trop rapidement » représentent 22,74 % des personnes enquêtées, soit 83 personnes. Le fait de constater que les infrastructures ne suivent pas la croissance démographique est une des raisons relevées qui expliquerait ce sentiment de vitesse « rapide » ou « trop rapide » de la variation du nombre d'habitants :

« Les infrastructures ne suivent pas. Par exemple : écoles à peine terminées et déjà trop petites donc disséminées dans la commune. Routes encombrées. » [Questionnaire n° 73]

« Les infrastructures sont en retard comme d'hab. » [Questionnaire n° 283]

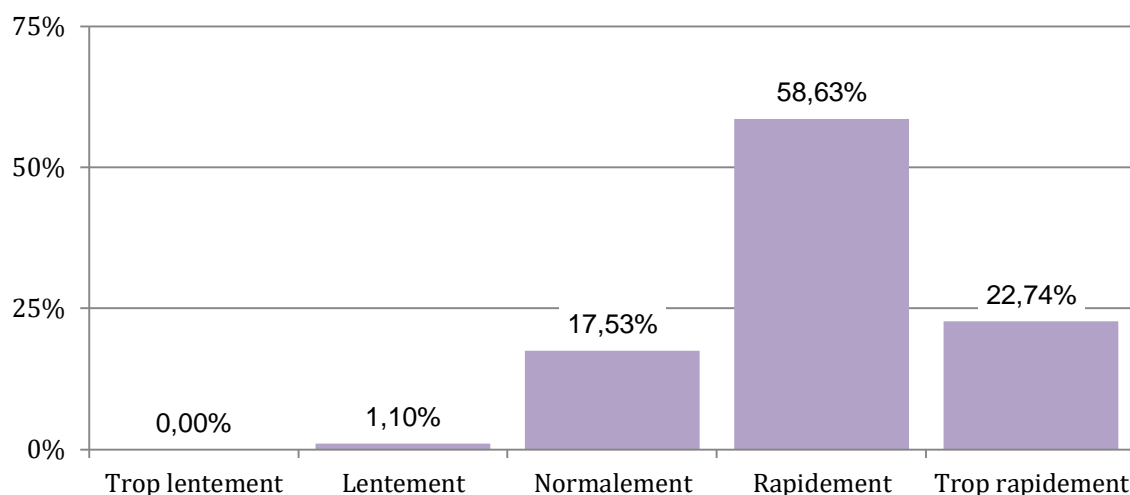
« Les infrastructures ne suivent pas (écoles, déchetterie, places de parc...). » [Questionnaire n° 298]

« Trop vite et les infrastructures ne suivent pas : école. » [Questionnaire n° 305]

(Etc.)

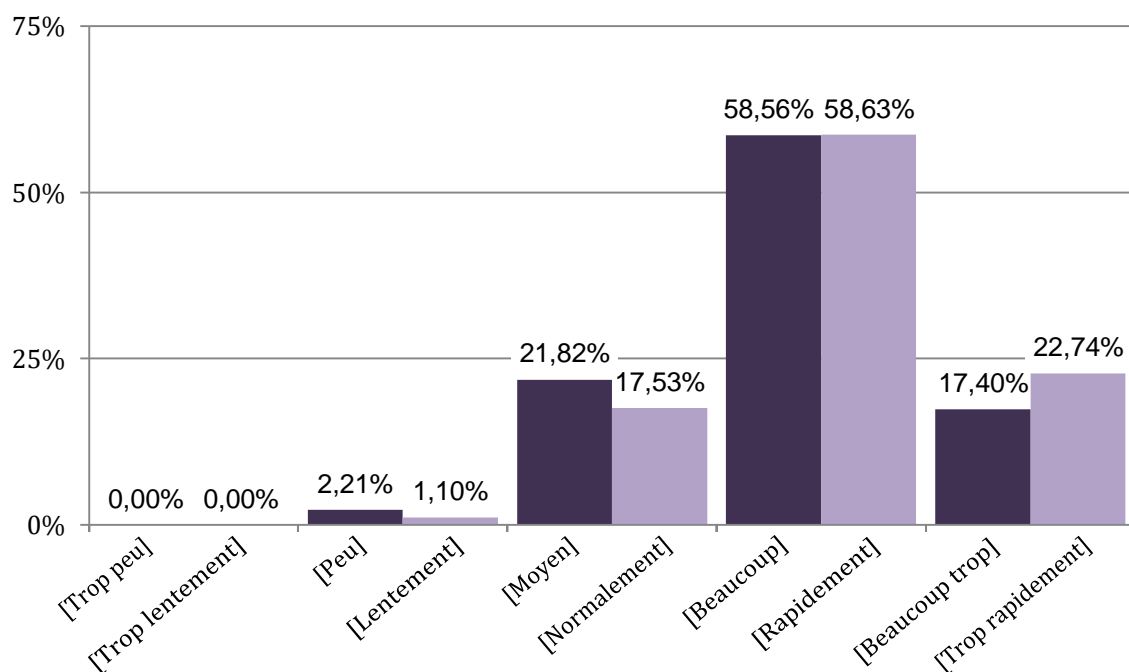
Finalement, moins d'un cinquième des personnes questionnées (17,53 % ; 64) sont d'avis que la vitesse à laquelle la population de leur commune a augmenté s'est déroulée « normalement », c'est-à-dire à une vitesse relativement raisonnable selon eux.

Graphique 25 – Estimation de la vitesse de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune



Afin de synthétiser les propos de ce chapitre, les données ont été juxtaposées afin de comparer les résultats visuellement (Graphique 26). Le graphique permet donc de montrer la concordance entre la perception de la variation de nombre d'habitants et la perception de sa vitesse²⁰. En d'autres termes, si, par exemple, une personne estime que la population de sa commune a « beaucoup trop » augmenté ces dernières années, elle jugera également que cela s'est déroulée « trop rapidement ».

Graphique 26 – Juxtaposition du graphique 24 (quantité) et du graphique 25 (vitesse)



²⁰ Un test de khi carré (χ^2) a été réalisé afin de mesurer s'il existe une relation significative entre les modalités prises par des variables qualitatives. Sa valeur calculée est de 340.688 avec une significativité de 0, c'est-à-dire que nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle car $p \leq 0.05$ et donc affirmer qu'il existe une relation entre ces deux variables.

4.2.3 Etat actuel du nombre d'habitants

Près de la moitié des personnes enquêtées trouvent que leur commune possède actuellement²¹ le nombre idéal d'habitants (48,20 % ; 174) (*Graphique 27*). La plupart de leurs commentaires sur cette question supposent que la quantité d'habitants dans la commune sera toujours satisfaisante si les infrastructures suivent :

« *Il faut que ce soit agréable pour ceux qui vivent, mais aussi pour ceux qui vivront.* » [Questionnaire n° 218]

« *Il s'agit simplement d'adapter les infrastructures.* » [Questionnaire n° 231]

« *Il y a eu une énorme croissance en 15 ans, mais ça reste vivable car c'est bien géré par la commune.* » [Questionnaire n° 268]

« *Y a-t-il réellement un "bon" nombre d'habitants si les structures suivent le rythme de l'augmentation ?* » [Questionnaire n° 286]

La proportion des personnes estimant que leur commune possède pour le moment un léger surplus d'habitants s'élève à 35,46 % (128). Le dernier pic observé concerne les individus qui pensent que leur commune a atteint leur point de saturation et qu'elle possède désormais trop d'habitants (15,24 % ; 55). Les avis de ces derniers convergent sur le fait qu'ils reconnaissent de moins en moins leur commune de résidence au fil des années :

« *On est devenu des étrangers dans notre commune. Même le simple bonjour a disparu.* » [Questionnaire n° 218]

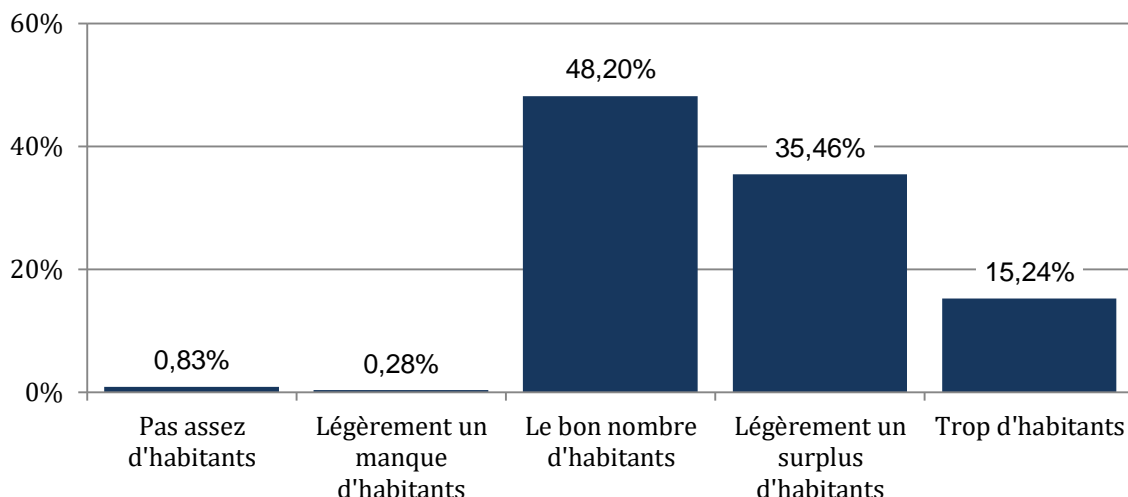
« *Grand village qui devient petite ville !* » [Questionnaire n° 255]

« *Les infrastructures ne suivent pas, il y a une seule crèche, il n'y a plus d'espaces verdure, aucun lieu de promenade en ville, des locatifs qui déforment le paysage et le patrimoine est oublié.* » [Questionnaire n° 286]

Finalement, seules quatre personnes ont tendance à penser que leur commune n'a « pas assez d'habitants » (0,83 %) ou qu'elle possède un léger manque de population (0,28 %).

²¹ À savoir au moment où la question leur a été posée, c'est-à-dire en février-mars 2019.

Graphique 27 – Estimation de l'état actuel du nombre d'habitants dans la commune



4.2.4 Impacts de la croissance démographique sur les habitants

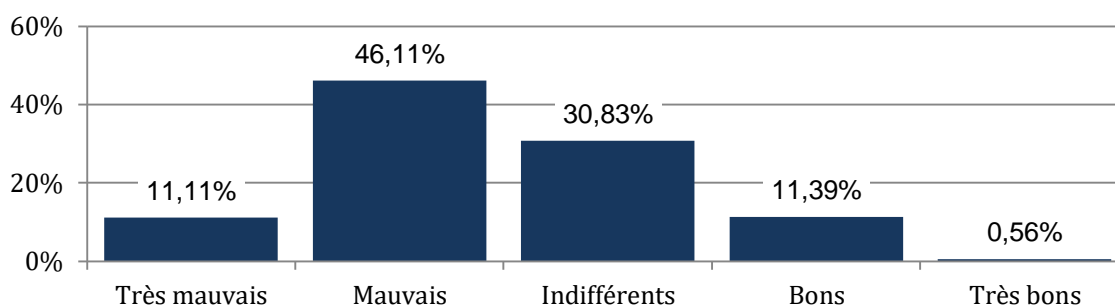
Les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens ont été interrogés sur leur perception au sujet des divers impacts de la croissance démographique qui pourraient être ressentis chez l'individu en particulier. Il est ainsi possible d'identifier les principaux éléments qui font varier les appréciations des habitants de manière positive, neutre ou négative.

4.2.4.1 La « qualité de vie »

Près d'une personne sur deux est persuadée que les impacts seraient nuisibles sur leur « qualité de vie » si une croissance démographique augmentait très rapidement dans les années à venir (46,11 % ; 166) (Graphique 28). La part des habitants qui pensent que leur « qualité de vie » restera identique indépendamment d'une telle croissance démographique hypothétique représente 30,83 % (111) des personnes ayant rendu le questionnaire.

Elles sont environ un dixième (11,11 % ; 40) à être d'avis que de tels impacts seraient « très mauvais » sur leur « qualité de vie ». De part pratiquement égale, les habitants jugeraient les impacts d'une hausse rapide de la croissance démographique de façon plutôt positive (11,39 % ; 41). Enfin, seules deux personnes enquêtées s'attendraient à des impacts ayant des répercussions très bonnes sur leur « qualité de vie » si un tel scénario démographique dans leur commune avait lieu.

Graphique 28– Jugements des impacts d'une croissance démographique rapide sur la « qualité de vie »



Plus de la moitié des personnes estiment donc que les éventuels impacts causés par un accroissement rapide de la population dans leur commune auraient des conséquences négatives sur leur « qualité de vie ». Un parallèle existe entre les commentaires des personnes questionnées et les trois qualités (voir 2.1.1.3) développées par Pattaroni et Thomas (2012) :

- La qualité fonctionnelle :

« Il est déjà difficile de circuler en ville, carrefours surchargés, ville bondée, centre-ville inaccessible. » [Questionnaire n° 104]

« Sur les infrastructures officielles (magasins, fermeture de la poste, absence d'évolution dans le domaine) + pendulaires. » [Questionnaire n° 111]

« J'espère plus de bus. » [Questionnaire n° 147]

« Pas assez de transports en commun, petit centre-ville pas adapté à une forte croissance démographique. » [Questionnaire n° 160]

(Etc.)

- La qualité sociale :

« Le mal est déjà fait, un immeuble a été implanté à la place d'une magnifique villa et les personnes de l'immeuble "plongent" dans le jardin et les chambres à coucher de ma maison. » [Questionnaire n° 73]

« Cela devient anonyme. Cité-dortoir. Manque d'intégration dans les sociétés locales. » [Questionnaire n° 68]

« Les infrastructures de la commune ne suivent plus. La vie sociale se détériorait. » [Questionnaire n° 132]

« Plus d'identité régionale. Les nouveaux habitants arrivant ne s'engagent pas ou peu dans la vie associative et/ou politique. » [Questionnaire n° 357]

(Etc.)

▪ La qualité sensible :

« *Bruit, pollution visuelle, impacts sur la nature environnante. Éducation et infrastructures seront les clefs pour maintenir une qualité de vie pour tous, la nature y compris.* » [Questionnaire n° 15]

« *J'habite un quartier de villas depuis 30 ans, 3 énormes locatifs de plus de 12 m de haut, surmontés de panneaux solaires, vont se construire près de notre maison ! Ils partageront le paysage en deux comme une muraille en béton !* » [Questionnaire n° 262]

« *J'aime l'ambiance "village", je ne veux pas que ça devienne une ville !* » [Questionnaire n° 270]

« *Des villages qui vont "s'appondre" à d'autres villages et perdre un certain charme.* » [Questionnaire n° 344]

(Etc.)

Les nombreux commentaires laissés dans les questionnaires mettent en avant le fait que leur « *qualité de vie* » pourrait éventuellement être impactée, positivement ou négativement, selon si les infrastructures établies par les autorités communales suivent ou non :

« *Pour autant que la commune prenne les décisions d'investissement nécessaires à la qualité de vie.* » [Questionnaire n° 96]

« *Pour autant que les infrastructures soient adaptées, c'est une évolution normale.* » [Questionnaire n° 235]

« *Selon la maîtrise du développement au niveau des infrastructures peut être bon ou mauvais.* » [Questionnaire n° 319]

« *La réponse dépend des investissements de la commune et/ou du canton. Exemple : avec infrastructures identiques → Mauvais ; à contrario, en cas d'amélioration de l'infrastructure (élargissement des routes...) → Bons.* » [Questionnaire n° 347]

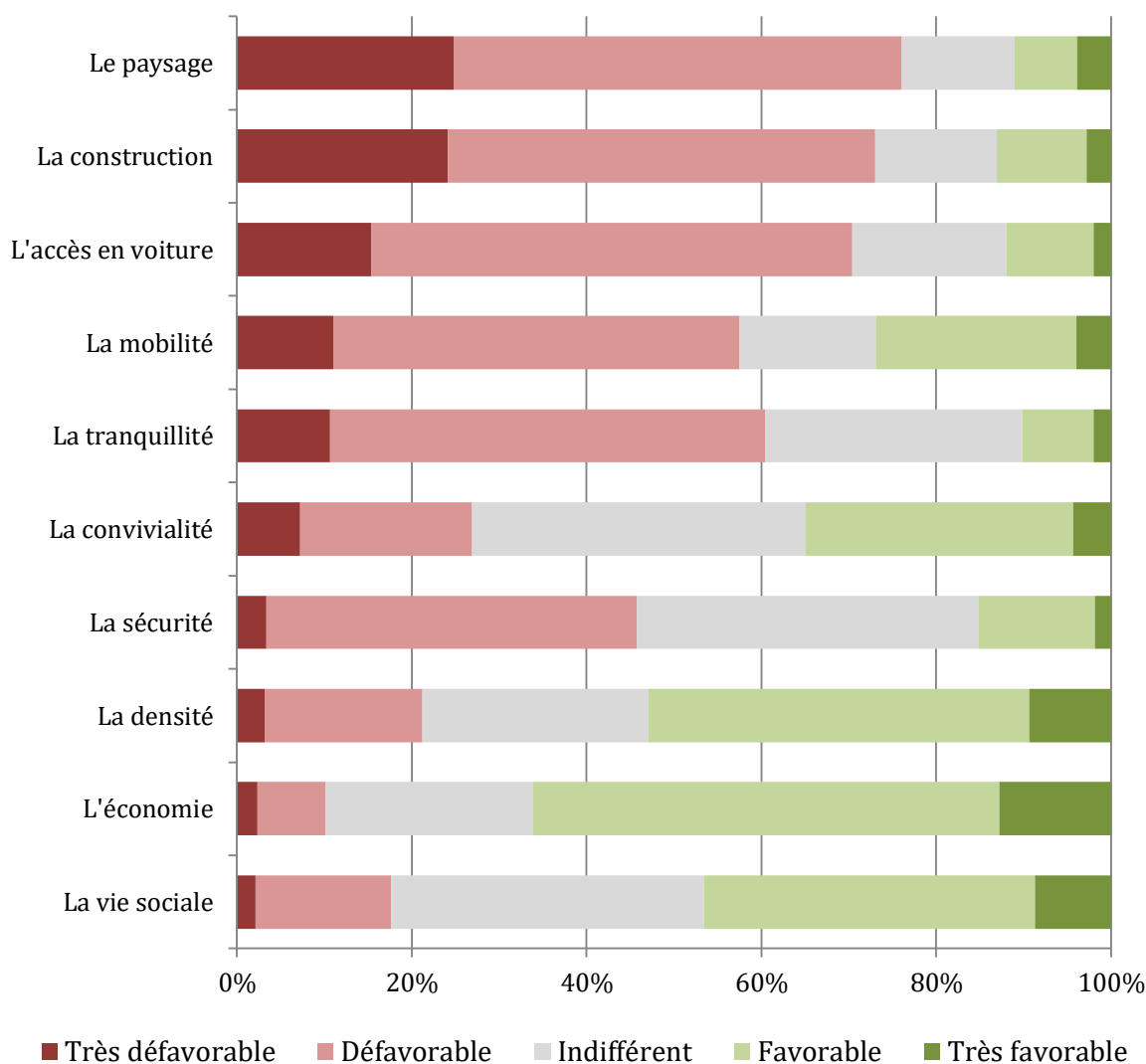
(Etc.)

La gestion des infrastructures influence donc la « *qualité de vie* » des personnes interrogées. Une bonne gouvernance des infrastructures permet ainsi de faire varier positivement la perception des habitants sur une forte croissance démographique puisque leur « *qualité de vie* » – fonctionnelle, sociale ou sensible – évolue.

4.2.4.2 La vie quotidienne

Après avoir sondé l'avis des personnes sur les impacts d'une éventuelle croissance démographique forte et rapide sur leur « *qualité de vie* », il leur a été demandé d'évaluer une série d'impacts de la croissance démographique actuelle dans la vie de tous les jours (*Graphique 29*). Ces impacts concernent la sécurité, l'accès en voiture, la tranquillité, la convivialité (entre voisins, etc.), la densité (proximité et connexions aux réseaux de transports publics, etc.), la vie sociale (lieu de vie qui maintient à proximité des dimensions plus privées de la vie sociale comme par exemple les amis, la famille, etc.)²², l'économie, la mobilité (pendulaires, trafic), le paysage, la construction (travaux, chantiers)²³.

Graphique 29 – Évaluation des impacts de la croissance démographique actuelle sur la vie quotidienne



²² Ces six premiers impacts concernent les six grands axes de différenciation des préférences résidentielles des familles moyennes selon Pattaroni et Thomas (2012) (voir 2.1.1.3).

²³ Ces quatre derniers impacts font référence aux points développés dans le chapitre 2.1.2.

L'impact le plus nuisible dans le quotidien des personnes interrogées est relatif au paysage. Plus de la moitié des individus pensent que le paysage est fortement touché par la croissance démographique et que cela est défavorable dans la vie quotidienne (51,24 % ; 186). Environ une personne sur quatre pense même que cela leur impact très défavorablement (24,79 % ; 90). Avec presque une personne sur deux (48,89 % ; 176), la construction liée aux travaux ou chantiers de manière générale est un impact négatif de la croissance démographique qui perturbe quotidiennement les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens. Ils sont même un quart à penser que cela leur impact très défavorablement (24,17 % ; 87).

Arrivent ensuite les impacts concernant l'accès en voiture, la mobilité et la tranquillité. Ils sont globalement plus négatifs que positifs pour les habitants dans leur vie de tous les jours. En effet, si on additionne à chaque fois les gens qui ont coché « très défavorable » et « défavorable », on obtient un total supérieur à 50 %. Autrement dit, plus de la moitié des personnes interrogées voient l'accès en voiture (70,37 %), la mobilité (57,51 %) et la tranquillité (60,39 %) comme ayant un impact mauvais, voire très mauvais, dans leur vie quotidienne. La question de la sécurité est également perçue défavorablement et représente 42,42 % (140) des personnes interrogées, voire très négativement pour 3,33 % (11) des gens sondés.

Les principaux impacts perçus de manière générale plutôt « favorable » dans la vie de tous les jours sont liés à la convivialité, à la densité, à l'économie et à la vie sociale. Plus d'une personne sur deux pensent que la croissance démographique est bénéfique pour la situation financière personnelle des habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens (53,33 % ; 184). Un dixième des personnes estiment même que l'impact de la croissance démographique sur l'économie individuelle est « très favorable » (12,75 % ; 44).

Environ deux personnes sur cinq évaluent la densité actuelle, c'est-à-dire la proximité et les connexions aux réseaux de transports publics existants, comme ayant un impact positif sur leur vie quotidienne (43,60 % ; 150). Elles sont un peu moins pour ce qui concerne les impacts de la croissance démographique sur la vie sociale (37,91 % ; 127). Finalement, moins d'un tiers des gens (30,64 % ; 106) sont d'avis que la convivialité est un impact de la croissance démographique qui a des conséquences plutôt « favorables » dans leur vie de tous les jours.

Les évaluations des impacts de la croissance démographique dans la vie de tous les jours diffèrent donc selon la question abordée. Afin de rendre l'information moins redondante et de la résumer en réduisant le nombre de variables, nous avons procédé à une analyse en composantes principales²⁴ (Tableau 7).

Tableau 7–Analyse en composantes principales des impacts de la croissance démographique

	Facteur 1	Facteur 2
Le paysage	0.809	
L'accès en voiture	0.750	
La sécurité	0.647	
La construction	0.566	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
L'économie		0.768
La vie sociale		0.733
La convivialité		0.675
La densité		0.673

Deux facteurs, expliquant 54,89 % de la variance totale²⁵, permettent de synthétiser les logiques des impacts étudiés :

- **Facteur 1** : les caractéristiques liées aux impacts sur la localité ou sur l'environnement de manière générale (40,49 % de la variance totale). Ce facteur rassemble principalement les impacts ayant obtenu des perceptions globalement « défavorables » sur la vie quotidienne des habitants.
- **Facteur 2** : les caractéristiques liées avant tout aux impacts sur la société (14,40 % de la variance totale). Ce facteur associe les impacts ayant obtenu des perceptions globalement « favorables » sur la vie quotidienne des habitants.

²⁴ L'analyse en composantes principales (ACP) est une méthode efficace permettant de regrouper les variables en facteurs (diminution de l'information) qui synthétiseront l'information dans l'ensemble.

²⁵ L'indice Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) est de 0.809 et peut être qualifié d'excellent. Il nous indique que les corrélations entre les items sont de bonne qualité. Ensuite, le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif, c'est-à-dire que nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle car $p \leq 0.05$.

En parcourant les commentaires laissés par les personnes interrogées, nous pouvons, dans la plupart des cas, les attribuer aux deux facteurs mentionnés juste avant.

▪ **Facteur 1 :**

« Arrêtez de construire sur chaque parcelle, il faut laisser un peu de nature. Le Lavaux en est un exemple parfait ! Malheureusement. » [Questionnaire n° 160]

« Il n'y a plus de zones "Sim City" à densité faible, moyenne et haute, on mélange tout. Construire en hauteur au lieu de grailer la verdure serait peut-être plus intelligent. » [Questionnaire n° 214]

« Beaucoup de circulation (la sécurité). La commune promet un pont sur la Veveyse pour libérer la route de la Péralla, des locatifs se sont construits le long de cette route (à raz la route). [...]. » [Questionnaire n° 262]

« Il y a quand même beaucoup de trafic sur la route principale, ce qui est dangereux pour les enfants et aussi beaucoup de bruit (nombreux camions). » [Questionnaire n° 360]

(Etc.)

▪ **Facteur 2 :**

« Nouvelles entreprises à faire venir. Châtel s'en occupe (nouvelle gare, route, etc.). » [Questionnaire n° 193]

« Actuellement gentille petite ville acceptable jusqu'à 10 000 habitants, mais pas plus afin qu'on ait encore des zones de verdure à proximité. » [Questionnaire n° 264]

« La croissance démographique "a permis" à la ville de construire une nouvelle gare ce qui va immanquablement créer de nouvelles connexions (lignes, horaires) [...]. » [Questionnaire n° 313]

Les commentaires du premier facteur impliquent une perception négative des impacts de la croissance démographique sur la vie quotidienne des habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens. Les commentaires du deuxième facteur, quant à eux, expriment une perception plutôt positive des impacts liés à l'augmentation de la population, notamment sur les futurs impacts sociaux.

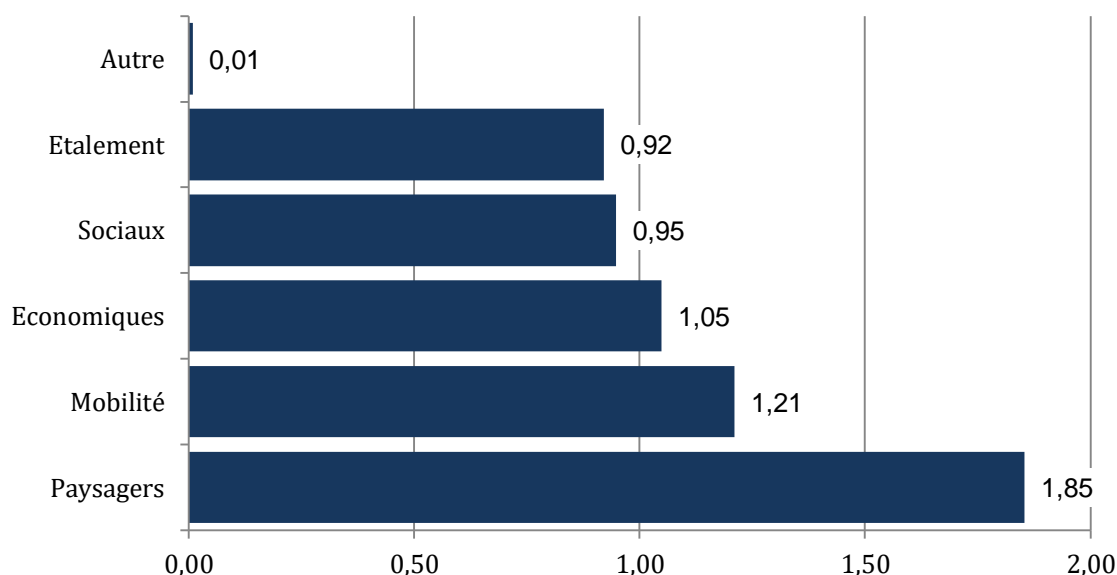
4.2.5 Impacts de la croissance démographique sur la commune et la région

Le degré d'importance des impacts de la croissance démographique sur la commune diffère selon les personnes. Il a donc été demandé aux Châtelois et aux Attalenois de choisir et de classer les trois impacts les plus importants parmi une liste qui leur était proposée dans l'objectif de les pondérer par la suite (*Graphique 30*).

Les scores moyens²⁶ obtenus démontrent que les impacts paysagers et environnementaux sont les plus importants aux yeux des habitants. En effet, deux personnes sur cinq (39,63 % ; 130) les ont classés au premier rang. Un quart des personnes interrogées ont mis les impacts paysagers et environnementaux au deuxième rang, et 16,62 % des individus estiment qu'ils méritent une importance de troisième rang.

Le niveau d'importance des quatre autres impacts suit à distance : les impacts sur la mobilité (1,21), les impacts sur l'économie communale et régionale (1,05), les impacts sociaux et sur la « *qualité de vie* » (0,95) et les impacts de l'étalement urbain (0,92). Finalement, seules trois personnes interrogées ont positionné un autre impact non proposé de la croissance démographique au troisième rang.

Graphique 30 – Score moyen des différents impacts de la croissance démographique selon son importance sur la commune



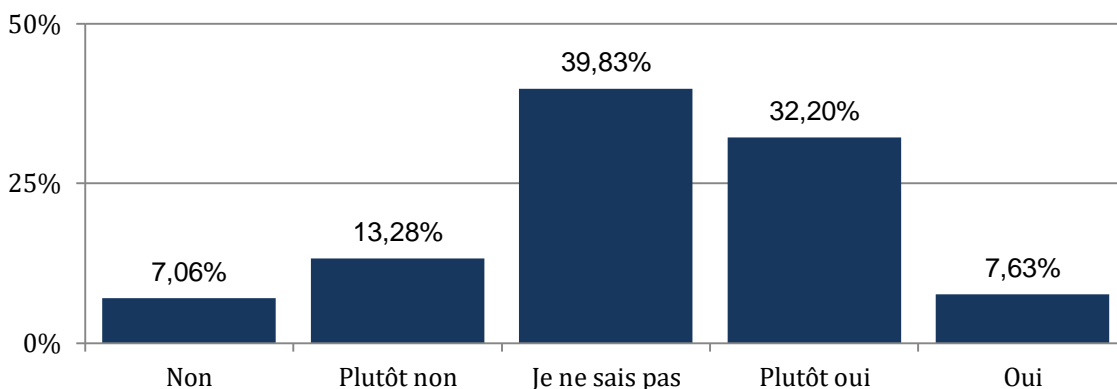
²⁶ Les scores moyens ont été calculés ainsi : une occurrence au premier rang obtient trois points, une occurrence au deuxième rang acquiert deux points et un point est donné pour un troisième rang. Puis la somme des points récoltés a été divisée par le nombre de questionnaires. Cette méthode permet ainsi de connaître le score moyen de chaque impact car plus un impact est fréquemment cité et plus il est jugé important, plus son score sera élevé.

Après avoir demandé de classer dans l'ordre d'importance les principaux impacts de la croissance démographique sur leur commune de résidence, les personnes enquêtées ont eu l'occasion de donner leur point de vue sur cinq affirmations à l'égard de leur commune.

- **Première affirmation** : « *Economiquement, la commune va mieux grâce à la croissance démographique.* ».

Près de deux personnes sur cinq sont indécises ou sont partagées face à cette affirmation et n'arrivent donc pas à évaluer leur position (39,83 % ; 141) (*Graphique 31*). Le manque d'informations de la part des autorités communales concernant la prospérité économique de la commune pourrait expliquer cette grande part de réponses. Pourtant, environ un tiers des personnes sondées sont plutôt d'avis que la commune va mieux économiquement grâce à la croissance démographique (32,20 % ; 114). Seule une personne sur cinq estime que cette première affirmation est erronée ou légèrement erronée (20,34 % ; 72).

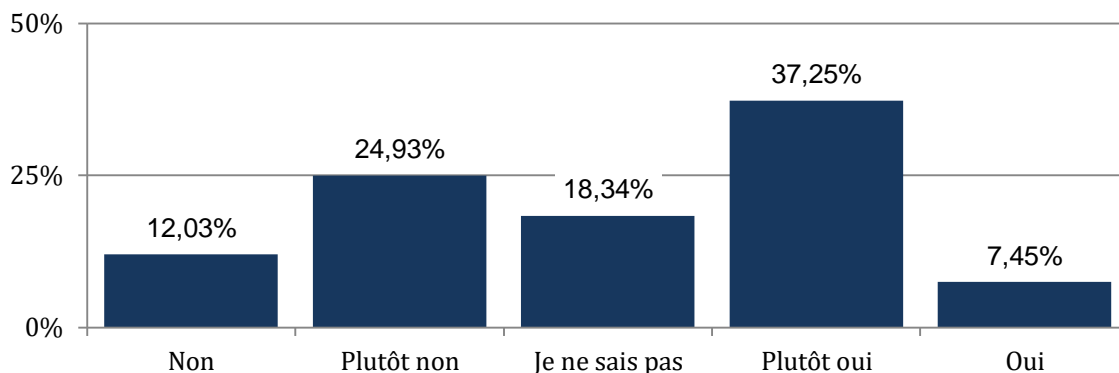
Graphique 31 – Position des habitants selon la première affirmation



- **Deuxième affirmation** : « *La vie culturelle de la commune est stimulée grâce à la croissance démographique.* ».

Le « plutôt oui » est la réponse qui a été citée le plus souvent par les personnes questionnées (*Graphique 32*). En effet, cette catégorie représente 37,25 % (130) des résidents sondés. Cependant, un quart des personnes estiment, à l'inverse, que la vie culturelle de leur commune ne semble pas être stimulée grâce à la croissance démographique (24,93 % ; 87).

Graphique 32 – Position des habitants selon la deuxième affirmation



Globalement, si on additionne les pourcentages, les habitants sont plutôt en accord avec cette deuxième affirmation. Certains de leurs commentaires semblent confirmer cette approbation :

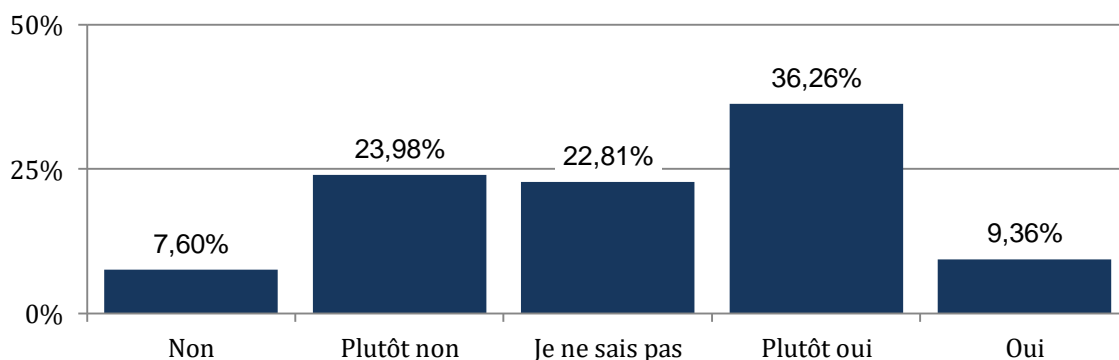
« La ville se donne la peine d'organiser des événements pour tous les âges tout au long de l'année. [...] » [Questionnaire n° 6]

« Cela (en référence à la cité-dortoir) est valable pour la semaine, mais le week-end, il y a une bonne participation des gens. La vie du village. » [Questionnaire n° 101]

- **Troisième affirmation** : « La croissance démographique est une bonne chose pour la commune. ».

De manière générale, les personnes interrogées approuvent cette troisième affirmation (Graphique 33). Effectivement, 36,26 % d'entre elles, soit 124 personnes, sont plutôt d'accord avec l'affirmation. Environ un quart des individus pensent que la croissance démographique n'est pas forcément une bonne chose pour la commune (23,98 % ; 82). De part quasiment égale, les personnes ambivalentes ou ne sachant pas où se positionner représentent 22,81 % (78) des Châtelois et Attalensois interrogés.

Graphique 33 – Position des habitants selon la troisième affirmation



- **Quatrième affirmation** : « *Les anciens et les nouveaux habitants se fréquentent continuellement.* ».

La majorité des personnes (52,40 % ; 186) sont plutôt en désaccord avec cette affirmation et plus d'une personne sur quatre n'ont pas su donner leur position (26,20 % ; 93) (*Graphique 34*). Seuls 76 individus interrogés (21,40 %) pensent qu'il existe une fréquentation entre les anciens et les nouveaux habitants. Parmi les nombreux commentaires laissés dans les questionnaires recueillis, certains d'entre eux pointent du doigt ce problème au sein de leur commune :

« *Contact plutôt réservé entre les habitants d'autres origines.* »
[Questionnaire n° 70]

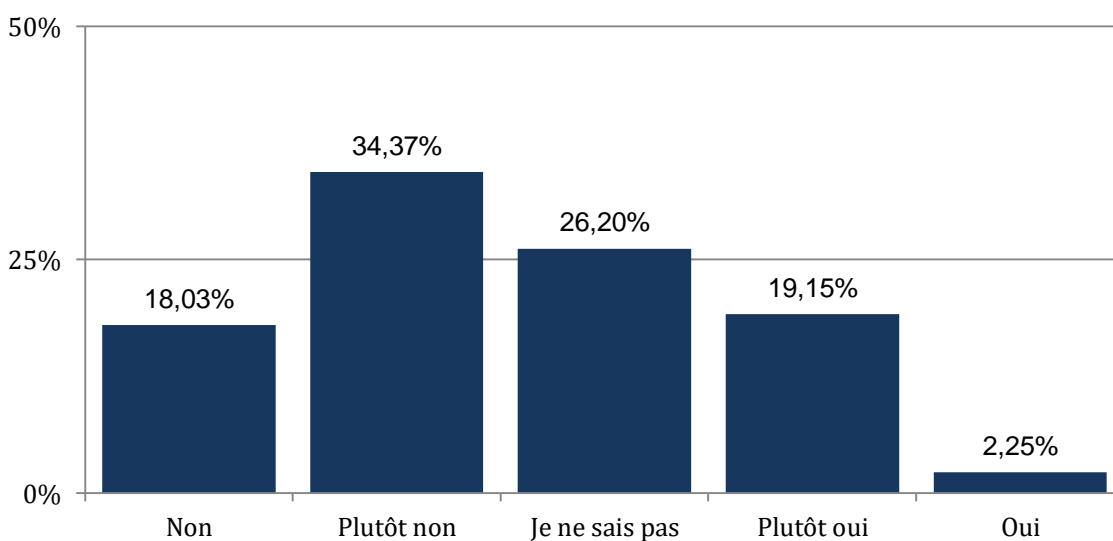
« *[...]. Les nouveaux habitants viennent de la ville et ne se saluent pas facilement.* » [Questionnaire n° 262]

« *Peu d'animations, pas assez de rencontres afin de mieux se connaître.* »
[Questionnaire n° 264]

« *Il y règne 2 vitesses, les anciens avec leurs traditions et les nouveaux, souvent pendulaires. Toutefois, l'intégration est aisée.* » [Questionnaire n° 268]

« *J'ai fait partie de plusieurs sociétés locales, on ne voit pas beaucoup de nouveaux habitants.* » [Questionnaire n° 314]

Graphique 34 – Position des habitants selon la quatrième affirmation



- **Cinquième affirmation** : « *Ma commune est devenue une cité-dortoir.* ».

La cinquième et dernière affirmation fait le point entre la perception de la croissance démographique de la personne interrogée et l'état actuel de leur commune de résidence envers ce phénomène (*Graphique 35*).

Les résultats sont intéressants : deux individus sur cinq semblent approuver l'idée que leur commune est devenue une cité-dortoir (39,17 % ; 141). Ils sont même 21,67 % (78) à être certain qu'elle est devenue une cité-dortoir. Seule une personne sur cinq (20 % ; 72) pense, qu'au contraire, sa commune n'est pas devenue une cité-dortoir. 8,61 % (31) des sondés sont certains que l'affirmation est fausse.

Finalement, un dixième des personnes interrogées ont coché « je ne sais pas » à cette dernière affirmation. Quelques commentaires étant plutôt en accord avec l'affirmation peuvent compléter les résultats :

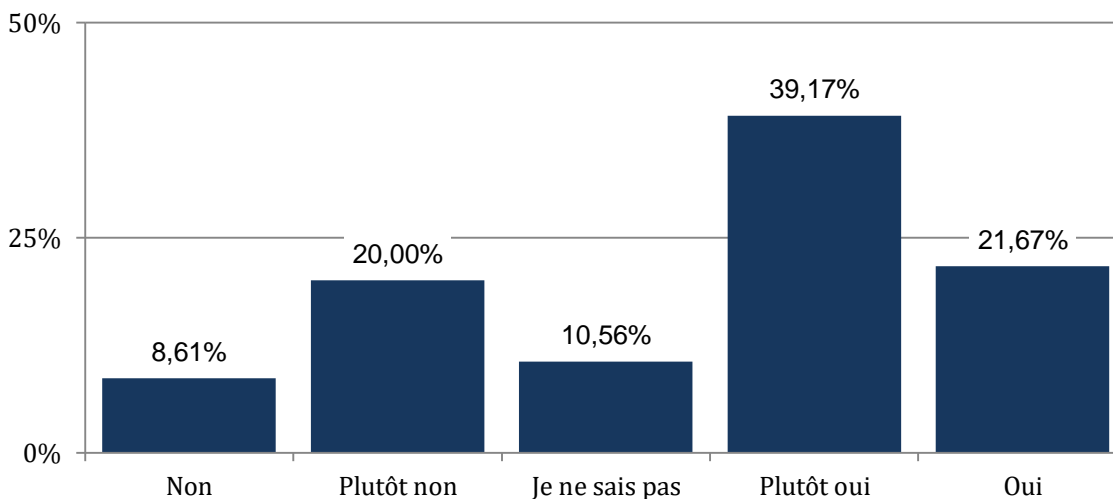
« *La majorité des personnes que je connais travaillent sur Vaud.* »
[Questionnaire n° 11]

« *Ce risque (en référence à la cité-dortoir) augmente.* » [Questionnaire n° 114]

« *Attalens subit de plein fouet la croissance démographique du canton de Vaud. Elle est devenue une cité-dortoir avec tout son cortège d'incivilités. À quand les "quartiers Nord" de Vevey, ce n'est qu'une question de temps !!!* »
[Questionnaire n° 229]

« *Châtel = Cité-dortoir.* » [Questionnaire n° 352]

Graphique 35 – Position des habitants selon la cinquième affirmation



4.3 Synthèse des résultats : éléments de réponses

Les éléments abordés jusqu'à présent ont permis de déterminer le profil d'échantillon avec ses caractéristiques et de constater comment les habitants interrogés qualifient la croissance démographique et ses impacts. Nous pouvons désormais répondre aux deux sous-questions de recherche et donc tester nos trois hypothèses (voir 1.5).

4.3.1 Réponse à la première sous-question de recherche

Pour rappel, la première sous-question de recherche que je me suis posée était la suivante :

« Comment les habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens considèrent-ils la croissance démographique actuelle de la région ? Est-ce que les habitants perçoivent-ils la forte croissance démographique dans la région ? »

Si l'intérêt sur le sujet de la croissance démographique s'avère important aux yeux des Châtelois et des Attalenois, le constat est que la quasi-totalité des habitants ont conscience de l'existence d'une croissance démographique marquante dans la région. Rappelons que le pourcentage des personnes interrogées affirmant son existence s'élevait à 98,92 %, soit 367 personnes.

Leurs expériences quotidiennes liées directement ou indirectement avec la croissance démographique régionale ont permis de relever les éléments les plus marquants. Les nouvelles habitations en construction et les travaux sont les impacts de la croissance démographique qui semblent signifier une augmentation de la population dans la région dans l'esprit de ses habitants. Les personnes interrogées ont également justifié l'existence de la croissance démographique par d'autres impacts, notamment les problèmes concernant la circulation, le bruit causé par le trafic routier ou encore par les pendulaires dont elles côtoient.

La population locale discerne également les causes de cette croissance démographique. Plus de quatre personnes interrogées sur cinq ont expliqué que la cause principale de la croissance démographique à Châtel-St-Denis ou à Attalens était due à l'augmentation de l'immigration depuis un canton voisin ou depuis un pays étranger. Les habitants ayant rendu le questionnaire ont tenu à rappeler que le coût de la vie, plus élevé dans le canton de Vaud que dans celui du canton de Fribourg, était le principal motif de la migration intercantonale.

Presque l'ensemble des individus qui ont rempli le questionnaire (98,91 %), sont convaincus que le nombre d'habitants dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens a crû ces dernières années. De manière générale, ils pensent que la population locale a « beaucoup » et « rapidement » augmenté. Quelques commentaires laissés par les personnes interrogées prouvent que certains habitants sont bien informés concernant les données statistiques officielles et les objectifs des autorités communales au sujet du nombre d'habitants souhaité.

Pour revenir à mon hypothèse qui était :

- Les habitants sont conscients de l'existence de la croissance démographique dans la région parce que les impacts de celle-ci sont visibles et sensibles.

Il est donc désormais possible de considérer qu'elle est validée.

4.3.2 Réponse à la deuxième sous-question de recherche

La deuxième sous-question de recherche élaborée était proposée de la manière suivante :

« Dans quelle mesure la perception de la croissance démographique se distingue-t-elle entre les différents habitants ? »

Les deux hypothèses correspondantes étaient alors rédigées comme suit :

- La perception de la croissance démographique varie en fonction de la durée de la résidence dans la commune car les impacts liés à cette croissance ont des effets sur l'habitant dans le temps. On pourrait faire la sous-hypothèse ici que plus la période de résidence est longue, plus l'évaluation de la perception de la croissance démographique sera négative étant donné que la « *qualité de vie* » se dégrade avec le temps à cause des impacts d'une telle croissance ou que le cadre de vie évolue puisque les nouveaux habitants participent à cette dynamique.
- La perception de la croissance démographique varie en fonction d'autres facteurs explicatifs comme par exemple l'âge, le revenu ou le niveau d'éducation parce que ces facteurs influencent sensiblement la représentation de la croissance démographique chez l'habitant puisque ces éléments façonnent des valeurs et des opinions distinctes sur l'environnement et la société qui l'entoure.

Afin de vérifier nos deux hypothèses, un modèle statistique permet de mesurer s'il existe une relation statistique significative entre les modalités prises par une variable qualitative et une variable quantitative. Ce modèle est l'analyse de la variance (terme souvent abrégé par le terme anglais ANOVA : ANalysis Of VAriance).

Même si près d'une personne interrogée sur deux semblait persuadée que les impacts seraient nuisibles sur leur « *qualité de vie* » si une croissance démographique augmentait très rapidement ces prochaines années, aucune covariance n'existe avec le fait que la personne soit un résident ancien, un résident intermédiaire ou un résident récent²⁷. L'évaluation des impacts de la croissance démographique actuelle sur la vie quotidienne des personnes interrogées a permis de montrer que certains éléments, comme par exemple l'impact paysager ou l'accès en voiture, avaient des impacts globalement négatifs sur la « *qualité de vie* » des Châtelois et des Attalensois. D'autres impacts de la croissance démographique, comme par exemple l'économie ou la vie sociale, étaient quant à eux, plutôt perçus de manière favorable.

L'analyse de la variance indique l'existence d'une concordance entre certains résultats et l'année d'emménagement des personnes interrogées (*Tableau 8*). En effet, pour certains impacts, le seuil de significativité descend, en dessous de 0.05 pour pouvoir rejeter l'hypothèse nulle afin de pouvoir prétendre à une réelle dépendance entre les variables. Ainsi, la perception des impacts au niveau de la convivialité, la densité, la vie sociale et l'économie varie selon l'année d'emménagement de la personne interrogée. Il est ici important de rappeler que ces quatre impacts de la croissance démographique sont tout compte fait le facteur n°2 ressorti dans le chapitre 4.2.4.2 grâce à une ACP. Le facteur n°2, pour rappel, rassemblait les caractéristiques liées avant tout aux impacts sur la société.

Concrètement, cela signifie que, plus la période de résidence de la personne interrogée est longue, plus leur perception sur les impacts de la croissance démographique concernant la convivialité, la densité, la vie sociale et l'économie, sera négative. Par exemple, une personne ayant emménagé à Châtel-St-Denis ou à Attalens il y a deux ou trois ans, aura plutôt tendance à percevoir la croissance démographique régionale comme quelque chose de positif concernant la convivialité entre voisins.

²⁷ Le niveau de significativité pour ce test ANOVA est de 0.756, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de rejeter l'hypothèse nulle puisque $p > 0.05$. Les différences entre certaines moyennes ne sont donc pas significatives.

Tableau 8– Niveau de significativité selon l'évaluation de l'impact et l'année d'emménagement

Niveau de significativité		Niveau de significativité	
La sécurité	0.114	La vie sociale	0.009
L'accès en voiture	0.422	L'économie	0.025
La tranquillité	0.919	La mobilité	0.206
La convivialité	0.015	Le paysage	0.366
La densité	0.030	La construction	0.618

Dès lors, il est possible d'affirmer à moitié la première hypothèse puisqu'il existe une dépendance entre le facteur n°2 et l'année d'emménagement, mais pas pour tous les autres impacts comme la sécurité ou la mobilité par exemple. Le tableau ci-dessous montre les moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque type de résident (Tableau 9).

Pour rappel, les résidents anciens ont toujours vécu à Châtel-St-Denis – ou à Attalens – ou s'y sont installés avant 1981. Les résidents intermédiaires ont emménagé dans la région après 1981 et avant 2010. Enfin, les résidents récents sont présents dans une des deux communes depuis moins d'une décennie, c'est-à-dire après 2010.

Tableau 9– Moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque type de résident

Durée de résidence selon le type de résident		Moyenne ²⁸
La convivialité	Anciens	2.83
	Intermédiaires	2.97
	Récents	3.25
La densité	Anciens	3.10
	Intermédiaires	3.34
	Récents	3.54
La vie sociale	Anciens	3.12
	Intermédiaires	3.28
	Récents	3.55
L'économie	Anciens	3.53
	Intermédiaires	3.58
	Récents	3.83

²⁸ La moyenne affichée se situe obligatoirement entre 1 et 5. Plus la moyenne se rapproche de 1, plus la perception sera négative et plus la moyenne se rapproche de 5, plus la perception sera positive. Une moyenne égale à 3 signifie donc une perception neutre.

Toujours est-il que la durée de résidence dans la commune expliquerait d'autres jugements de valeur sur la croissance démographique de la région. En effet, il existe une réciprocity entre l'évaluation des variations du nombre d'habitants dans la commune²⁹ et la période de résidence de la personne interrogée. Il est ainsi possible de développer le propos suivant : plus la période de résidence dans la commune de l'individu sondé est longue, plus il aura tendance à présumer que la population a « beaucoup » et « rapidement » augmenté.

Même constat en ce qui concerne l'évaluation de l'état actuel du nombre d'habitants dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens : les personnes interrogées qui sont considérées comme résidents récents ont davantage la perception qu'il y a le bon nombre d'habitants dans leur commune, contrairement aux anciens résidents qui ont plutôt tendance à estimer qu'il y a légèrement un surplus d'habitants.

Finalement, les évaluations des cinq affirmations concernant les impacts de la croissance démographique sur la commune et la région de la Veveyse (voir 4.2.5) possèdent toutes une affinité avec la durée de résidence de la personne sondée.

Pour rappel, les cinq affirmations étaient les suivantes :

- **Première affirmation** : « *Economiquement, la commune va mieux grâce à la croissance démographique.* ».
- **Deuxième affirmation** : « *La vie culturelle de la commune est stimulée grâce à la croissance démographique.* ».
- **Troisième affirmation** : « *La croissance démographique est une bonne chose pour la commune.* ».
- **Quatrième affirmation** : « *Les anciens et les nouveaux habitants se fréquentent continuellement.* ».
- **Cinquième affirmation** : « *Ma commune est devenue une cité-dortoir.* ».

²⁹ Mais aussi l'évaluation de sa vitesse puisqu'elles sont toutes les deux statistiquement corrélées (voir 4.2.2).

Le tableau suivant montre les moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque affirmation (*Tableau 10*).

Tableau 10– Moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque affirmation

	Durée de résidence selon le type de résident	Moyenne³⁰
Première affirmation	Anciens	2.93
	Intermédiaires	3.15
	Récents	3.36
Deuxième affirmation	Anciens	2.66
	Intermédiaires	2.92
	Récents	3.33
Troisième affirmation	Anciens	2.75
	Intermédiaires	3.02
	Récents	3.52
Quatrième affirmation	Anciens	2.05
	Intermédiaires	2.44
	Récents	2.83
Cinquième affirmation	Anciens	4.16
	Intermédiaires	3.67
	Récents	3.45

Ainsi, un résident récent aura plutôt tendance à juger que la commune va mieux économiquement grâce à la croissance démographique. Dans le plus souvent des cas, il sera également d'accord sur le fait que la vie culturelle de la commune est attisée grâce à la croissance démographique et que, cette dernière est finalement une bonne chose pour la région. Cependant, un habitant résidant dans la commune de Châtel-St-Denis ou d'Attalens depuis longtemps estimera quant à lui que la croissance démographique n'est ni une stimulation de la vie culturelle pour la commune, ni une bonne chose pour la commune.

Ensuite, plus la personne interrogée réside dans la commune depuis longtemps, plus elle estimera que la fréquentation entre les anciens et les nouveaux habitants est inexistante. Finalement, pour ce qui en est de la comparaison entre la commune et la ville-dortoir, les anciens habitants auront plutôt tendance à considérer Châtel-St-Denis et Attalens comme des cités-dortoirs.

³⁰ La moyenne affichée se situe obligatoirement entre 1 et 5. Plus la moyenne se rapproche de 1, plus le type de résident en question sera en désaccord avec l'affirmation et plus la moyenne se rapproche de 5, plus le type de résident en question sera en accord avec la même affirmation. Une moyenne égale à 3 signifie donc que le type de résident en question est globalement neutre ou partagé.

Dans notre analyse, la différence des résultats entre la commune de Châtel-St-Denis et la commune d'Attalens est de manière générale trop petite pour pouvoir avancer quelque comparaison intéressante ; cela indique ainsi une forte similitude de la perception de la croissance démographique chez les habitants des deux communes.

Puisque la première hypothèse s'avère à moitié réfutable, il va de soi de s'interroger sur d'éventuelles autres variables indépendantes qui expliquent des subtilités de la perception de la croissance démographique des habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens et ainsi vérifier la deuxième hypothèse. Après de nombreux calculs statistiques, un total de six facteurs se sont révélés être intéressants sur quelques aspects de la perception de la croissance démographique³¹ : la classe d'âge, le niveau de formation, le lieu de travail, le lieu de domicile précédent, le niveau de revenu et l'orientation politique. Ces variables peuvent également être associées les unes avec les autres comme par exemple la durée de résidence et la classe d'âge.

4.3.2.1 La classe d'âge

Plusieurs éléments de la perception de la croissance démographique semblent évoluer selon l'âge de la personne ayant répondu au questionnaire. Ainsi, il est possible d'affirmer que plus la personne est âgée, plus elle aura tendance à penser que le nombre d'habitants dans leur commune a « beaucoup » augmenté ces dernières années. L'estimation de l'état actuel du nombre d'habitants dans la commune varie également selon la classe d'âge : plus la personne est âgée, plus elle évoquera un léger surplus d'habitants dans leur commune. Ces deux logiques peuvent être expliquées du fait qu'une personne relativement jeune a vécu moins grand que celui d'une personne plus âgée ou a constaté les transformations de la commune depuis moins longtemps.

Les impacts économiques sont perçus de manière plus favorable si la personne questionnée est jeune. Par contre, plus la personne est jeune, plus elle jugera négativement les impacts de la croissance démographique sur le paysage.

Notons également que plus la personne est âgée, plus elle aura tendance à considérer que les anciens et les nouveaux habitants ne se fréquentent quasiment jamais. De plus, elle affirmera, le plus souvent des cas, que sa commune de résidence est devenue une cité-dortoir.

³¹ Les niveaux de significativité pour tous les tests ANOVA ou khi carré (χ^2) dans la suite de l'analyse seront toujours plus petit ou égal à 0.05.

Ces deux logiques peuvent être expliquées, à nouveau, par le fait qu'une personne relativement jeune a un vécu moins grand que celui d'une personne plus âgée ou a constaté les transformations de la commune depuis moins longtemps. Le tableau ci-dessous récapitule les moyennes obtenues selon la classe d'âge (*Tableau 11*).

Tableau 11 – Moyennes obtenues selon la classe d'âge

	Classe d'âge	Moyenne
Impacts sur l'économie	≤ 25 ans	4.10
	26-65 ans	3.70
	≥ 66 ans	3.39
Impacts sur le paysage	≤ 25 ans	1.36
	26-65 ans	2.08
	≥ 66 ans	2.61
Quatrième affirmation	≤ 25 ans	2.73
	26-65 ans	2.60
	≥ 66 ans	2.18
Cinquième affirmation	≤ 25 ans	3.45
	26-65 ans	3.37
	≥ 66 ans	3.86

4.3.2.2 *Le niveau de formation*

La perception de l'impact de la croissance démographique sur la densité semble varier selon le niveau de formation de la personne interrogée (*Tableau 12*). En effet, plus son niveau de formation est élevé, plus sa perception concernant la densité, c'est-à-dire la proximité et les connexions aux réseaux de transports publics, sera positive. Elle aura également plus tendance à croire que la vie culturelle de sa commune de résidence est stimulée. Il est aussi intéressant d'ajouter que plus la personne interrogée possède un parcours scolaire relativement faible, plus elle considérera les communes de Châtel-St-Denis ou d'Attalens comme des cités-dortoirs.

Tableau 12 – Moyennes obtenues selon le niveau de formation

	Niveau de formation	Moyenne
Impacts sur la densité	Faible	3.09
	Intermédiaire	3.30
	Supérieur	3.53
Deuxième affirmation	Faible	3.18
	Intermédiaire	2.84
	Supérieur	3.29
Cinquième affirmation	Faible	3.63
	Intermédiaire	3.61
	Supérieur	3.16

4.3.2.3 Le lieu de travail

Plusieurs éléments de la perception de l'impact de la croissance démographique varient selon le lieu de travail de la population analysée (*Tableau 13*).

Premièrement, les personnes enquêtées qui travaillent dans le canton de Fribourg perçoivent plus négativement les impacts concernant l'accès en voiture que les travailleurs vaudois. Cela pourrait être expliqué du fait que les pendulaires qui descendent dans l'arc lémanique quotidiennement auraient probablement décidé d'habiter dans le sud du canton de Fribourg, car la région est proche de leur lieu de travail et est rapide d'accès en voiture justement.

Deuxièmement, les travailleurs se déplaçant dans le canton de Vaud ont plutôt tendance à estimer que la croissance démographique dans la région leur est favorable économiquement. Leur perception sur ce point leur semble en tout cas plus favorable que les travailleurs fribourgeois.

Enfin, troisièmement, les travailleurs vaudois ayant rendu le questionnaire sont le plus souvent d'avis que la vie culturelle de la commune est stimulée grâce à la croissance démographique. Par contre, les employés fribourgeois estiment davantage que la croissance démographique régionale ne dynamise pas la vie culturelle de leur commune.

Tableau 13 – Moyennes obtenues selon le lieu de travail

	Lieu de travail	Moyenne
L'accès en voiture	Fribourg	2.11
	Vaud	2.29
Impact sur l'économie	Fribourg	3.72
	Vaud	3.83
Deuxième affirmation	Fribourg	2.89
	Vaud	3.20

4.3.2.4 Le lieu de domicile précédent

Le lieu de domicile précédent des personnes interrogées est un facteur intéressant puisqu'il influence la perception sur trois aspects (*Tableau 14*).

Le premier est que l'impact de la croissance démographique sur la mobilité sera classé, le plus souvent, en tant que troisième impact le plus important si les personnes habitaient antérieurement ailleurs dans le canton de Fribourg. Les individus qui vivaient

dans le canton de Vaud le classeront principalement en première ou en deuxième position au niveau de l'importance de l'impact.

Le deuxième aspect est qu'un ancien habitant vaudois estimera que la vie culturelle de la commune est stimulée grâce à la croissance démographique, contrairement à un habitant venant d'une autre commune fribourgeoise qui pense qu'elle n'est pas avivée.

Le troisième et dernier aspect est le suivant : quelqu'un qui résidait auparavant ailleurs dans le canton de Fribourg aura tendance à affirmer que les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens sont devenues des cités-dortoirs. Alors qu'un ancien résident vaudois aura un point de vue similaire, mais quelquefois plus dubitatif.

Tableau 14 – Moyennes obtenues selon le lieu de domicile précédent

	Lieu de domicile précédent	Moyenne
Importance des impacts sur la mobilité	Fribourg	2.28
	Vaud	2.05
Deuxième affirmation	Fribourg	2.76
	Vaud	3.24
Cinquième affirmation	Fribourg	3.67
	Vaud	3.31

4.3.2.5 *Le niveau de revenu*

L'analyse de la variance a permis de révéler plusieurs subtilités concernant la variation de la perception de la personne interrogée selon le revenu mensuel net pour l'ensemble des membres de son ménage (*Tableau 15*). La première facette intéressante est que plus le niveau de revenu est élevé, plus l'intérêt sur le sujet de la croissance démographique est important.

En outre, plus le revenu mensuel dans le ménage est élevé, plus la personne sondée jugera que sa commune de résidence possède actuellement la bonne quantité d'habitants. Un individu possédant un niveau de revenu relativement bas aura plus tendance à déclarer qu'il y a un léger surplus d'habitants à Châtel-St-Denis ou à Attalens.

Ensuite, pour ce qui est de l'impact sur la convivialité, il est possible d'affirmer que plus un niveau de revenu est élevé, plus la perception de cet impact sera reçue positivement. Finalement, plus le revenu mensuel est élevé, plus la personne interrogée estimera que les impacts de la croissance démographique sur l'économie leur sont favorables.

Tableau 15 – Moyennes obtenues selon le niveau de revenu

	Niveau de revenu (CHF)	Moyenne
Intérêt porté sur le sujet de la croissance démographique	Sans revenu fixe	2.00
	0-3'000	3.63
	3-6'000	3.65
	6-9'000	3.68
	9-12'000	3.74
	12-15'000	4.33
	15-18'000	3.88
	> 18'000	4.00
Estimation de l'état actuel du nombre d'habitants dans la commune	Sans revenu fixe	3.50
	0-3'000	3.89
	3-6'000	3.71
	6-9'000	3.62
	9-12'000	3.53
	12-15'000	3.57
	15-18'000	3.63
	> 18'000	2.25
Impacts sur la convivialité	Sans revenu fixe	2.50
	0-3'000	2.59
	3-6'000	3.21
	6-9'000	2.88
	9-12'000	3.22
	12-15'000	2.95
	15-18'000	3.25
	> 18'000	4.00
Impacts sur l'économie	Sans revenu fixe	3.00
	0-3'000	2.94
	3-6'000	3.68
	6-9'000	3.77
	9-12'000	3.98
	12-15'000	3.33
	15-18'000	3.63
	> 18'000	4.33

4.3.2.6 L'orientation politique

L'orientation politique est un autre facteur qui influence la perception de la croissance démographique dans cette étude (Tableau 16).

Deux aspects sont ressortis dans l'analyse statistique : le premier est que plus la personne interrogée a une position politique de droite (UDC, PLR), plus elle jugera que l'augmentation de la population de leur commune a « beaucoup trop » augmenté et de façon « trop rapide ». Les individus sondés ayant une vision politique plutôt de gauche (Les Verts, PS), semblent moins fermes et estiment qu'elle a belle et bien augmenté, mais de « beaucoup » et « rapidement ».

Enfin, le deuxième aspect intéressant est que si, dans un avenir proche, une très rapide croissance démographique avait lieu, une personne adhérant aux idées politiques de droite évaluera les impacts d'une telle croissance de manière très négative sur leur « *qualité de vie* ». Notons qu'une personne présentant une vision politique de gauche jugerait les impacts d'une telle croissance démographique moins négativement qu'une personne de droite.

Tableau 16– Moyennes obtenues selon l'orientation politique

	Orientation politique	Moyenne
Estimation de la variation de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune	Gauche	4.06
	Centre-gauche	3.86
	Centre	4.00
	Centre-droite	3.82
	Droite	4.26
Estimation de la vitesse de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune	Gauche	4.24
	Centre-gauche	3.94
	Centre	4.12
	Centre-droite	3.91
	Droite	4.39
Impacts d'une croissance démographique rapide sur la « <i>qualité de vie</i> »	Gauche	2.35
	Centre-gauche	2.80
	Centre	2.58
	Centre-droite	2.56
	Droite	2.16

Les résultats dans ce travail montrent que la classe d'âge, le niveau de formation, le lieu de travail, le lieu de domicile précédent, le niveau de revenu et l'orientation politique représentent les différents facteurs explicatifs qui influencent la perception de la croissance démographique chez l'habitant. Il est ainsi possible d'affirmer la deuxième hypothèse.

Il est intéressant de souligner que le lieu de travail et le lieu de domicile précédent sont des facteurs explicatifs qui influencent la perception de la croissance démographique selon si les réponses des personnes interrogées étaient le canton de Vaud ou le canton de Fribourg. Les Fribourgeois ou les personnes qui travaillent dans le canton de Fribourg ont, de manière générale, plus tendance à percevoir les impacts de la croissance démographique plus négativement que les nouveaux habitants venant du canton de Vaud ou y travaillant. Le niveau de formation et le revenu sont des facteurs explicatifs semblables dans le sens où si le niveau de formation augmente, le revenu augmente également, influençant ainsi positivement la perception de la croissance démographique.

5. CONCLUSION ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Ce travail de mémoire avait pour but d'étudier la question de la perception liée autour de la forte croissance démographique dans le sud du canton de Fribourg. Ce travail a ainsi été guidé par deux objectifs. Dans un premier temps, il s'agissait de réaliser, dans les communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens, un sondage aléatoire sous la forme d'un questionnaire afin d'obtenir les données quantitatives nécessaires à l'étude.

J'ai pu m'apercevoir que l'enquête postale était d'actualité et opportune puisque les nombreux retours des personnes interrogées étaient positifs et allaient dans ce sens. Parallèlement, j'ai pu constater que la quasi-totalité des habitants ont bien conscience de l'existence de la forte croissance démographique dans la région. Leurs expériences quotidiennes sur le sujet ont permis de relever que les nouvelles habitations en construction et les travaux étaient les impacts de la croissance démographique les plus marquants. De plus, les Châtelois et les Attalensois ont identifié les principales causes de cette croissance démographique, notamment qu'elle était due à l'augmentation de la migration interne depuis le canton de Vaud principalement. Un autre constat est que la majorité des individus qui ont rempli le questionnaire sont convaincus que la population des deux communes a « beaucoup » et « rapidement » crû ces dernières années.

Dans un deuxième temps, l'objectif était d'analyser les données récoltées grâce à des méthodes de statistique afin de mettre en évidence les différents facteurs qui feraient varier la perception de la croissance démographique chez les Veveysans. L'analyse des résultats m'a permis de connaître le profil d'échantillon avec ses caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques. En outre, elle m'a permis de comprendre comment les différences de perception de la croissance démographique se distinguent entre les différents habitants.

Premièrement, j'ai pu constater que leur perception, liée avant tout aux impacts sur la société, variait selon leur durée de résidence. Ainsi, il a été possible d'affirmer que plus la période de résidence de la personne interrogée était longue, plus leur perception sur les impacts de la croissance démographique concernant la convivialité, la densité, la vie sociale et l'économie était négative étant donné que la « *qualité de vie* » se dégrade avec le temps à cause des impacts d'une telle croissance.

Deuxièmement, la durée de résidence a permis d'expliquer d'autres jugements de valeur sur la croissance démographique de la région. L'évaluation des variations du nombre d'habitants dans la commune et ainsi que l'évaluation de l'état actuel du nombre d'habitants changeaient selon la période de résidence.

Enfin, troisièmement, six autres facteurs explicatifs se sont révélés être intéressants sur quelques aspects de la perception de la croissance démographique : la classe d'âge, le niveau de formation, le lieu de travail, le lieu de domicile précédent, le niveau de revenu et l'orientation politique.

Ainsi, j'ai pu prouver que plus la personne interrogée était âgée, plus elle estimait que la population avait « beaucoup » augmenté ces dernières années et qu'actuellement, elle serait en léger surplus. Une personne retraitée jugeait que les anciens et les nouveaux habitants ne se fréquentaient quasiment jamais. Le niveau de formation a montré qu'il influençait la perception de la croissance démographique sur quelques aspects. En effet, plus le parcours scolaire de la personne était élevé, plus sa perception concernant les impacts sur la densité, c'est-à-dire la proximité et les connexions aux réseaux de transports publics, était positive. Une telle personne avait également tendance à penser que la vie culturelle dans la commune était stimulée. En revanche, une personne possédant un niveau de formation relativement faible considérait Châtel-St-Denis ou Attalens comme des cités-dortoirs. En outre, la perception de la croissance démographique variait selon le lieu de travail. J'ai ainsi pu m'apercevoir que les personnes enquêtées qui travaillaient dans le canton de Fribourg percevaient plus négativement les impacts concernant l'accès en voiture que les travailleurs vaudois. Ces derniers avaient plus tendance à estimer que la croissance démographique dans la région leur était favorable économiquement. Ils étaient aussi d'avis que la vie culturelle de leur commune de résidence était stimulée grâce à la croissance démographique, contrairement aux employés fribourgeois qui jugeaient plutôt l'inverse.

Par ailleurs, la perception de la croissance démographique différait selon le lieu de domicile précédent. J'ai remarqué que l'impact de la croissance démographique sur la mobilité était classé, le plus souvent, en tant que troisième impact le plus important si les personnes habitaient antérieurement ailleurs dans le canton de Fribourg. Les individus qui vivaient dans le canton de Vaud le classaient principalement en première ou en deuxième position au niveau de l'importance de l'impact. De plus, les anciens habitants vaudois estimaient que la vie culturelle de la commune était stimulée contrairement aux Fribourgeois qui vivaient ailleurs dans le même canton. J'ai également aperçu que le niveau de revenu était un facteur qui faisait varier la perception des gens sur certains aspects. Effectivement, plus le revenu mensuel net était élevé, plus l'intérêt sur le sujet de la croissance démographique était important. Les personnes interrogées ayant un revenu relativement haut estimaient également que leur commune

de résidence possédait actuellement la bonne quantité d'habitants. De plus, elles apercevaient favorablement les impacts de la croissance démographique sur la convivialité (entre voisins par exemple). L'orientation politique était la dernière variable intéressante qui influençait la perception de la croissance démographique. Ce que j'ai pu constater, c'est que plus la personne interrogée avait une position politique de droite, plus elle jugeait que l'augmentation de la population de leur commune avait « beaucoup trop » augmenté et de façon « trop rapide ». Enfin, les personnes adhérant aux idées politiques de droite évalueraient les impacts très négativement sur leur « *qualité de vie* » si une très rapide croissance démographique avait lieu dans un avenir proche.

Ce travail de Master a permis de mettre en avant les facteurs qui influencent la perception de la croissance démographique des Châtelois et des Attalensois, offrant ainsi d'éventuelles pistes pour accompagner le développement de ces deux communes. En effet, les infrastructures aménagées par les autorités communales peuvent influencer positivement ou négativement la perception de la croissance démographique chez ses habitants. Une bonne gouvernance des infrastructures permet ainsi de faire varier positivement la perception des habitants puisque leur « *qualité de vie* » – fonctionnelle, sociale ou sensible – évolue, telle que l'ont proposé Pattaroni et Thomas (2012). De manière générale, les impacts de la croissance démographique sur l'environnement (facteur n°1) sont différentes pistes qui peuvent être améliorées par les autorités communales, tout en garantissant une bonne vie en communauté de sa population (facteur n°2) afin d'éviter la destruction du lien sociale entre les anciens et les nouveaux habitants comme l'ont souligné Kunstler (1993) et Meredith (2003).

Pour conclure, cette étude avait pour ambition de s'intéresser aux variations de la perception uniquement qu'aux habitants des communes de Châtel-St-Denis et d'Attalens. C'est ici une des limites de mon travail. Une augmentation du périmètre d'étude à l'ensemble des communes du district de la Veveyse et du nombre de questionnaires envoyés permettraient ainsi d'affiner les résultats et d'obtenir une meilleure représentativité de la perception de la croissance démographique régionale. Pour aller plus loin dans mon analyse, il pourrait être pertinent de procéder à des entretiens spécifiquement avec les personnes qui se sont révélées être intéressantes dans l'analyse des premiers résultats. Enfin, il serait également possible d'aller plus loin en comparant les résultats obtenus entre les différents districts du canton fribourgeois afin de révéler d'éventuelles subtilités.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1 Ouvrages et articles scientifiques

- Alami, S. (2013). *Les méthodes qualitatives* (2^e éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Anderegg, J.-P. et (al.). (1997). 700 ans Châtel-St-Denis. *Pro Fribourg Trimestriel n°117*. Fribourg : Méandre Éditions, 88 p.
- Angus, I. et Butler, S. (2014). *Une planète trop peuplée ? Le mythe populationniste, l'immigration et la crise écologique*. Montréal : Editions Ecosociété, 301p.
- Arrif, T. (2007). *Pratiques et représentations des usagers d'espaces verts : le cas du parc de Bercy. Thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre*. Sarrebruck : Ed. Universitaires Européennes, 11-26.
- Baccaini, B. (1992). Mobilité géographique, distances de migration et mobilité professionnelle en France. In Lelièvre, E. et Levy-Vroelant, C., édés, *La ville en mouvement : habitat et habitants*. Paris : L'Harmattan, 41-56.
- Bassand, M. et Brulhardt, M.-C. (1980). Mobilité spatiale : bilan et analyse des recherches en Suisse. *Publications du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre des programmes nationaux de recherche ; vol. 5*. Saint-Saphorin : Ed. Georgi, 112-123.
- Bassand, M. et (al.) (1985). *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bassand, M. (2004). La métropolisation de la Suisse. *Le Savoir Suisse ; 21*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 148 p.
- Berger, M. (2006). Périurbanisation et accentuation des logiques ségréгатives en Île-de-France. *Hérodote* 122. 198-211.
- Bergues, H. (1951). La population vue par les utopistes. In *Population*, 6^e année, n°2. 261-286. DOI : 10.2307/1524153. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1951_num_6_2_2484 (consulté le 24.04.2018).
- Blanc, O. et (al.) (1985). *Les Suisses vont-ils disparaître ? La population de la Suisse. Problèmes, perspectives, politiques*. Stuttgart, Berne, Haupt.
- Brulhardt, M.-C. et Bassand, M. (1981). La mobilité spatiale en tant que système. *Schweizer Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik / Revue suisse d'économie et de statistique*. 3, 505-519.
- Cadwalder, M. (1992). *Migration and Residential Mobility : Macro and Micro Analysis*. Wisconsin : The University of Wisconsin Press.
- Clark William, A.-V. et Davies Withers, S. (1999). Changing Jobs and Changing Houses : Outcomes of Employment Transitions. *Journal of Regional Science*. 39 (4), 653-673.

- Comtesse, X. (2006). Le feu au lac : vers une région métropolitaine lémanique. *Suisse créative*. Zurich : Ed. NZZ ; Genève : Ed. du Tricorne, 201 p.
- Creswell, J.-W. (2014). Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approches (4th ed.). Los Angeles : SAGE Publications, 273 p.
- Davezies, L. (2009). L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société 2009/1 (Vol. 11)*, 47-53.
- Dawson, I.-G. et Johnson, J.-E. (2017). Does size matter? A Study of risk perceptions of global population growth. *Risk analysis*, 37(1), 65-81. DOI: 10.1111/risa.12576
- Dorand, J.-P. (2017). Fribourg (canton), chap. 5.1 et chap. 5.2 : Démographie et peuplement. Economie. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 30.05.2017. Disponible sur : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7379.php> (consulté le 17.09.2018).
- Diamond, J. (2005). Collapse, How Societies Choose to Fail or to Succeed. New York: Ed. Viking Press, 592 p.
- Dupreel, E. (1950). Morale et démographie. In *Population*, 5^e année, n°1. 35-44. DOI : 10.2307/1523910. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1950_num_5_1_2387 (consulté le 24.04.2018).
- Ehrlich, P.-R. et Holdren, J.-P. (1971). Impact of Population Growth. *Science*, 171(3977). New York. 1212-1217.
- Ehrlich, P.-R. (1972). La bombe P. Paris: Ed. Fayard, 1972.
- Fowler, F. (2002). Survey Research Methods. Thousand Oaks: Sage.
- Fischer, G.-N. (1981). La psychologie de l'espace (Que sais-je ? : le point des connaissances actuelles 1925). *Psychologie et environnement*. Paris : Presse universitaire de France, 127 p.
- Garnier, A.-G. (1984). Les nouvelles cités dortoirs : l'expansion de la maison individuelle périurbaine. *Villes, régions et sociétés*. Lausanne : Ed. Presses polytechniques romandes, 9-32.
- Gobillon, L. (2001). Emploi, logement et migration résidentielle. *Économie et statistique*. 349-350 (9/10), 77-98.
- Gugger, H. et (al.) (2014). Swiss lessons: teaching and research in architecture. Zurich: Ed. Park, 1-5.
- Jargowsky, P.-A. (2002). Sprawl, Concentration of Poverty, and Urban Inequality. In *Squires Gregory D., Ed., Urban Sprawl: Causes, Consequences and Policy Responses*. Washington: Ed. The Urban Institute Press, 39-71.
- Jones, H. (1990). Population Geography. Londres : Paul Chapman.

- Kunstler, J.-H. (1993). *The Geography of Nowhere: The Rise and Decline of America's Man-Made Landscape*. New York: Touchstone.
- Longchamp, J. (1989). *La Périurbanisation Dans L'Ouest Lémanique. Thèse de doctorat*. Morges : Éditions de la Librairie Couvaloup, 370 p.
- Mahnig, H. et (al.) (2005). *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*. Zurich : Ed. Seismo, 468 p.
- Mees, K. (2015). Ian Augus et Simon Butler, *Une planète trop peuplée ?*. *Lectures* [En ligne], les comptes rendus, 4 p. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/lectures/18065> (consulté le 2.03.2017).
- Minois, G. (2011). *Le poids du nombre : L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*. Paris : Ed. Librairie Académique Perrin, 522 p.
- Meredith, J.-R. (2003). *Sprawl and the New Urbanist Solution*. *Virginia Law Review* 89 (2), 447-503.
- Minois, G. (2011). *Une planète trop peuplée ?*. *Le Monde diplomatique*, 687, (6), 16-16. Disponible sur : <https://www.cairn.info/magazine-le-monde-diplomatique-2011-6-page-16.htm> (consulté le 23.11.2017).
- Myrdal, G. (1959). *Théorie économique et pays sous-développés*. Paris : Présence africaine.
- Pattaroni, L. et Thomas M.-P. (2012). *Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse*. *Espaces et sociétés* 2012/1 (n° 148-149). 111-127. DOI 10.3917/esp.148.0111.
- Pellegrino, P., Jacot, F. et Lambert, C. (1988). *Habiter en région urbaine*. In OEPR Société suisse d'études pour l'organisation de l'espace et la politique régionale. *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz, chap. 8*. Berne ; Frankfurt a. M. etc. : Ed. Peter Lang, 168-180.
- Piveteau, J.-L., Gaudard, G et Pasquier, J. (1968). *La Veveyse fribourgeoise : étude interdisciplinaire géographico-économique*. *Geographica Helvetica Volume 23, Cahier n°2*. 72-82. DOI 10.5169/seals-48526.
- Pol, E. et Valera, S. (1999). *Symbolisme de l'espace public et identité sociale*. *Villes en Parallèle, n° 28-29*, 12-33.
- Porschet, L., Bassand, M. et Wust, S. (2001). *La métropole lémanique. Programme Interreg IIC. Contribution à la mise en réseau de compétences sur la métropolisation Pôle Rhône-Alpes-Suisse*. Lausanne : IREC-EPFL.
- Rekacewicz, P. et Thumerelle, P.-J. (2003). *Le partage inégal des ressources naturelles*. *L'Atlas du Monde diplomatique*. Ed. Le Monde Diplomatique, 20-21.

- Réat, P. (2010). Habiter la ville : évolution démographique et attractivité résidentielle d'une ville-centre. *Espaces, mobilités et sociétés*. Neuchâtel: Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 564 p.
- Réat, P. (2014). Choix résidentiel et gentrification dans une ville moyenne : profils, trajectoires et motivations des habitants des nouveaux logements à Neuchâtel (Suisse). *Cybergeo 579*. Disponible sur <http://cybergeo.revues.org/24931> (consulté le 2.03.2017).
- Réat, P. (2016). Mobilité résidentielle. *Forum Vies Mobiles – Préparer La Transition Mobilitaire*, 1-6.
- Réat, P. (2019). Au travail à vélo... La pratique utilitaire de la bicyclette en Suisse. *Espaces, mobilités et sociétés*. Neuchâtel: Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 50-57.
- Segessemann, A. et Crevoisier, O. (2013). L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre (4), 705-735. DOI 10.3917/reru.134.0705.
- Schubarth, C., Ruegg, J., Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique. Action C10, Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, & Büro Z Arbeitsgemeinschaft für Wohnen und Stadtfragen. (2004). Cost C10 : Les territoires intermédiaires: Modalités de régulation de l'urbanité désancrée, à partir d'analyses morphologiques et phénoménologiques : étude de cas: Le Pays des Trois Lacs. Fribourg : Lausanne : Zürich: Université de Fribourg, Département des géosciences ; CEAT ; Büro Z, 98 p.
- Söderström, O. (1988). La question patrimoniale. In OEPR Société suisse d'études pour l'organisation de l'espace et la politique régionale. *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz, chap. 9*. Berne ; Frankfurt a. M. etc. : Ed. Peter Lang, 181-194.
- Thomas, M.-P. et (al.). (2011). Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise. *Cahier du LaSUR / 17*. Lausanne : Ecole Polytechnique de Lausanne, ENAC, 114 p.
- Tortel, L. (1998). Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace. Interventions réalisées sur ce thème lors de l'atelier « perception de l'espace ». *Certu*, 48 p.
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle 12(2)*, 9-19. DOI 10.3917/pp.012.09.
- Wanner, P. (2000). Caractéristiques des régimes démographiques des cantons suisses 1870-1996. In *AIDELF, Régimes démographiques et territoires : les frontières en question (Actes du colloque de la Rochelle)*, 243-253.
- Wanner, P. (2014). Une Suisse à 10 millions d'habitants : enjeux et débats. *Le savoir suisse Société ; 103*. Lausanne : Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, 121 p.

6.2 Documents officiels

- Calot, G. (1998). Deux siècles d'histoire démographique suisse : album graphique de la période 1860-2050. *Statistique de la Suisse. 1, Population*. Berne : Ed. Office fédéral de la statistique, 5-21.
- Giezendanner, R. et Weisbrod, Y.-M. (2017). Statistique suisse des zones à bâtir – Statistiques et analyses. Berne : Ed. Office fédéral du développement territorial (ARE). 37 p.
- Kohli, R., Bläuer Hermann, A., Perrenoud, S. Et Babel, J. (2015). Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse. 2015-2045. Neuchâtel : Ed. Office Fédéral de la Statistique. 219 p.
- Kohli, R. (2016). Scénarios de l'évolution de la population des cantons : 2015-2045. Neuchâtel : Ed. Office Fédéral de la Statistique. 219 p.
- Meier, H.-R et Kuster, J. (2009). Monitoring de l'espace urbain suisse : analyses des villes et agglomérations. Berne : Ed. Office fédéral du développement territorial (ARE), 68 p.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS). (2016). Le nombre de personnes à la retraite va fortement augmenter. *Communiqué de presse du 12.05.2016*. Neuchâtel : Ed. Office Fédéral de la Statistique. 7 p.
- Service de la statistique (SStat). (2014). Projections démographiques 2013-2035. *Actualité statistique fribourgeoise*. Fribourg : Ed. Service de la statistique du canton de Fribourg. 31 p.
- Service de la statistique (SStat). (2017). Annuaire statistique du canton de Fribourg. *Communiqué de presse du 24.03.2017*. Fribourg : Ed. Service de la statistique du canton de Fribourg. 3 p.
- Service de la statistique (SStat). (2018). Annuaire statistique du canton de Fribourg. 47^e édition. Fribourg : Ed. Service de la statistique du canton de Fribourg. 464 p.
- Wanner, P., Lerch, M. et Kohli, R. (2012). La géographie de la mortalité en Suisse depuis 1970. Neuchâtel : Ed. Office Fédéral de la Statistique. 44 p.

6.3 Pages web

- Banque Cantonale de Fribourg. (2008, 2014, 2015, 2016, 2017). Perspectives de l'économie fribourgeoise. Le marché immobilier fribourgeois. [Éditions]. Disponible sur : <https://www.bcf.ch/fr/la-bcf/actualite/publications/perspectives-de-leconomie-fribourgeoise> (consulté le 2.04.2019).

Conseil communal de Châtel-St-Denis. (2019, 29 janvier). *Vision stratégique – Horizon 2030*. [Page Web]. Disponible sur : <https://www.chatel-st-denis.ch/fr/administration-et-autorites/autorites-politiques/conseil-communal/vision-strategique> (consulté le 2.04.2019).

Fribourg.ch. (2014, 27 octobre). *Croissance démographique dans le canton de Fribourg*. [Page Web]. Disponible sur : <http://fribourg.ch/fr/stories/croissance-demographique-dans-le-canton-de-fribourg/> (consulté le 12.03.2017).

Pays-d'Enhaut Région. (2016, 28 avril). *Premiers résultats de l'enquête de satisfaction au Pays-d'Enhaut : amour et attachement à la région !*. Disponible sur : <http://www.pays-denhaut.ch/pays-denhaut-region-2/communication/actualites/actualites-archivees/resultats-de-lenquete-de-satisfaction> (consulté le 12.03.2017).

The Sustainable Scale Project. *The IPAT Equation*. [Page Web]. Disponible sur : <http://www.sustainablescale.org/conceptualframework/understandingscale/measuring-scale/theipatequation.aspx> (consulté le 12.07.2019).

6.4 Articles de presse

Angel, M.-P. (2004, 9 novembre). Un district en pleine mutation. *La Gruyère*. Disponible sur : <https://loisirs.lagruerie.ch/uploads/archives/2004/04.11.09/veveyse.htm> (Consulté le 18.11.2016).

ATS/TA. (2017, 30 août). Les travaux pour réaménager la gare de Châtel-St-Denis (FR) ont débuté. *RTSinfo*. Disponible sur : <https://www.rts.ch/info/regions/fribourg/8879934-les-travaux-pour-reamenager-la-gare-de-chatel-st-denis-fr-ont-debute.html> (consulté le 13.10.18).

Berezow, A. (2011, 21 juillet). The World Is Not Overpopulated. *RealClearScience*. Disponible sur : https://www.realclearpolitics.com/2011/07/21/the_world_is_not_overpopulated_259792.html (consulté le 18.11.2016).

Fernandez, X. (2017, 20 janvier). Des logements, en veux-tu en voilà. *Le Messenger*. Disponible sur : <https://docplayer.fr/75837231-Des-logements-en-veux-tu-en-voila.html> (consulté le 12.03.2017).

Fouquet, C. (2018). En 2050, plus de deux tiers de l'humanité vivra en ville. *Les Echos*. Paris, 1 p. Disponible sur : <https://search.proquest.com/docview/2041137851?accountid=12006> (consulté le 13.10.18).

Isobel, L.-J. (2014, 27 octobre). Le débat sur la « surpopulation étrangère » perdue en Suisse. *Swissinfo.ch*. Disponible sur : https://www.swissinfo.ch/fre/les-autres-et-nous_le-d%C3%A9bat-sur-la-surpopulation-%C3%A9trang%C3%A8re--perdue-en-suisse/41074050 (consulté le 15.07.2019).

- Mauron, F. (2014, 6 octobre). La hantise du canton-dortoir. *LA LIBERTÉ*. Disponible sur : <https://www.laliberte.ch/news/regions/canton/la-hantise-du-canton-dortoir-258765#.WQlvXcmkK3U> (consulté le 18.11.2016).
- Murith, S. et Rime A. (2014, 17 avril). Evolution démographique, le cœur des Châtelois balance. *La Gruyère*. Disponible sur : <http://www.lagruyere.ch/2014/04/evolution-d%C3%A9mographique-le-c%C5%93ur-des-ch%C3%A2telois-balance.html> (consulté le 18.11.2016).
- Pugin, P. (2015, 23 avril). Fribourg reste le champion de la croissance démographique. *LA LIBERTÉ*. Disponible sur : <https://www.laliberte.ch/info-regionale/canton/fribourg-reste-le-champion-de-la-croissance-demographique-282042> (consulté le 18.11.2016).
- Rime, A. (2014, 23 janvier). Le magasin Coop va faire peau neuve. *La Gruyère*. Disponible sur : <http://www.lagruyere.ch/2014/01/le-magasin-coop-va-faire-peau-neuve.html> (consulté le 18.11.2016).
- Roulet, Y. (2012, 19 décembre). Attalens, qui court derrière sa croissance. *LE TEMPS*. Disponible sur : <https://www.letemps.ch/suisse/attalens-court-derriere-croissance> (consulté le 18.11.2016).
- Schnarrenberger, A. (2016, 12 mai). Fribourg va connaître un boom démographique. *LA LIBERTÉ*. Disponible sur : <https://www.laliberte.ch/info-regionale/demographie/fribourg-va-connaître-un-boom-demographique-346321> (consulté le 18.11.2016).
- Sanchez, S. (2018, 29 juin). Le quartier de la nouvelle gare sur les rails, à Châtel-St-Denis. *LA LIBERTÉ*. Disponible sur : <https://www.laliberte.ch/info-regionale/veveysse/le-quartier-de-la-nouvelle-gare-sur-les-rails-a-châtel-st-denis-445376> (consulté le 13.10.18).

6.5 Liste des illustrations

Carte 1– Localisation du district de la Veveysse du canton de Fribourg	12
Carte 2– Subdivision des communes du district de la Veveysse	12
Carte 3– Solde migratoire interne en 2017	21
Carte 4– Esquisse de la métropole lémanique	24
Carte 5– Zones de distribution des questionnaires à Châtel-St-Denis.....	45
Carte 6– Zones de distribution des questionnaires à Attalens.....	46
Carte 7– Lieux de travail cités par les actifs occupés	60
Carte 8– Ancienne commune de domicile	62
Figure 1– Les mécanismes de la dynamique urbaine	23
Figure 2– Chantier de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis (FR)	31

Graphique 1– Évolution de la population en % d'ici à 2045 pour différents cantons	11
Graphique 2– Nombre moyen d'enfants par femme	17
Graphique 3– Indice conjoncturel de fécondité (ICF) et remplacement des générations de 1910 à 2012, Fribourg et Suisse	18
Graphique 4– Mortalité infantile et espérance de vie selon le sexe	19
Graphique 5– Espérance de vie par sexe entre 1982 et 2012, Fribourg et Suisse	20
Graphique 6– Taille des ménages.....	51
Graphique 7– Type de ménages	51
Graphique 8– Classe d'âge.....	52
Graphique 9– Classe d'âge divisée en trois catégories.....	53
Graphique 10– Année d'emménagement.....	54
Graphique 11– Année d'emménagement selon le type de résident	54
Graphique 12– Orientation politique selon les partis politiques	55
Graphique 13– Tendance politique.....	56
Graphique 14– Niveau de formation	56
Graphique 15– Statut d'occupation	57
Graphique 16– Statut d'occupation des personnes actives	57
Graphique 17– Revenu mensuel net des ménages.....	58
Graphique 18– Lieux de travail cités par les actifs occupés	59
Graphique 19– Lieu de domicile précédent	61
Graphique 20– Principales raisons des déménagements	65
Graphique 21– Importance de la croissance démographique par rapport à l'intérêt suscité.....	66
Graphique 22– Raisons attribuées à la croissance démographique dans la commune ...	67
Graphique 23– Principales causes de la croissance démographique dans la région	68
Graphique 24– Estimation de la variation de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune	70
Graphique 25– Estimation de la vitesse de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune	71
Graphique 26– Juxtaposition du graphique 24 (quantité) et du graphique 25 (vitesse) .	71
Graphique 27– Estimation de l'état actuel du nombre d'habitants dans la commune ...	73
Graphique 28– Jugements des impacts d'une croissance démographique rapide sur la « qualité de vie »	74
Graphique 29– Évaluation des impacts de la croissance démographique actuelle sur la vie quotidienne	76
Graphique 30– Score moyen des différents impacts de la croissance démographique selon son importance sur la commune	80
Graphique 31– Position des habitants selon la première affirmation	81
Graphique 32– Position des habitants selon la deuxième affirmation.....	82
Graphique 33– Position des habitants selon la troisième affirmation	82
Graphique 34– Position des habitants selon la quatrième affirmation	83
Graphique 35– Position des habitants selon la cinquième affirmation.....	84

Tableau 1– Quelques grandes dates de l'évolution démographique de la Suisse, 1850-2012.....	37
Tableau 2– Questions concernant les caractéristiques des ménages vivant dans les communes.....	42
Tableau 3– Nombre de questionnaires distribués selon les différentes zones	47
Tableau 4– Nombre de retours selon le genre de la personne questionnée et selon la commune	49
Tableau 5– Origine nationale des résidents étrangers	50
Tableau 6– Lieu de domicile précédent dans une commune voisine	63
Tableau 7– Analyse en composantes principales des impacts de la croissance démographique	78
Tableau 8– Niveau de significativité selon l'évaluation de l'impact et l'année d'emménagement.....	88
Tableau 9– Moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque type de résident	88
Tableau 10– Moyennes obtenues selon la durée de résidence pour chaque affirmation	90
Tableau 11– Moyennes obtenues selon la classe d'âge	92
Tableau 12– Moyennes obtenues selon le niveau de formation.....	92
Tableau 13– Moyennes obtenues selon le lieu de travail	93
Tableau 14– Moyennes obtenues selon le lieu de domicile précédent	94
Tableau 15– Moyennes obtenues selon le niveau de revenu	95
Tableau 16– Moyennes obtenues selon l'orientation politique.....	96

7. ANNEXES

8. Combien de personnes vivent dans votre ménage ?

9. Dans quel type de ménage vivez-vous ?

- Couple marié sans enfant Couple non marié sans enfant Personne vivant seule
 Couple marié avec enfant(s) Couple non marié avec enfant(s) Personne seule avec enfant(s)
 Colocation Autre :

10. Où habitez-vous avant d'emménager dans la commune de Châtel-St-Denis ?

- Je n'ai jamais déménagé J'habitais ailleurs dans la même commune
 Dans quelle commune ou pays ? : → Code postal :

11. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous emménagé dans la commune ?

(Passez à la question suivante si vous n'avez jamais emménagé dans la commune)

- Changements dans votre ménage (naissance d'un enfant, divorce, décès, etc.)
 Raisons professionnelles et économiques (changement de lieu de travail, retraite, revenu, etc.)
 Changement lié au bail de votre ancien logement (augmentation du loyer, etc.)
 Votre précédent logement ne vous convenait plus
 Raison(s) :
 Autre(s) :

12. À combien estimez-vous le revenu mensuel net (=après déduction) pour l'ensemble des membres du ménage ?

(Passez à la question suivante si vous ne souhaitez pas répondre à cette question)

- Pas de revenu fixe (étudiants) 0-3'000 Frs/mois 3'000-6'000 Frs/mois
 6'000-9'000 Frs/mois 9'000-12'000 Frs/mois 12'000-15'000 Frs/mois
 15'000-18'000 Frs/mois Plus de 18'000 Frs/mois

13. Quelle est votre orientation politique ?

(Passez à la question suivante si vous ne souhaitez pas répondre à cette question)

- Parti socialiste (PS) Parti démocrate-chrétien (PDC) Parti libéral-radical (PLR)
 Union démocratique du centre (UDC) Autre :

II EXISTENCE D'UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION

14. Quel intérêt portez-vous au sujet de la croissance démographique de la commune / région ?

- Pas important Peu important Indifférent Important Très important

15. Pensez-vous qu'il y a une croissance démographique dans votre commune / région ?

Non

Oui → Pourquoi? (*plusieurs réponses possibles*)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Nouvelles habitations en construction | <input type="checkbox"/> Nouvelles entreprises | <input type="checkbox"/> Travaux / chantiers |
| <input type="checkbox"/> Problèmes avec les transports en commun | <input type="checkbox"/> Bruit, trafic | <input type="checkbox"/> Pendulaires |
| <input type="checkbox"/> Problèmes avec la circulation | <input type="checkbox"/> Pollution | <input type="checkbox"/> Nouveaux voisins |
| <input type="checkbox"/> Autres : | <input type="checkbox"/> Autres : | <input type="checkbox"/> Autres : |

16. Quelle est la principale cause, selon vous, de la croissance démographique dans votre commune / région ?

(Passez à la question suivante si vous ne pensez pas qu'il existe une croissance démographique dans votre commune / région)

- L'augmentation du nombre d'enfants par femme
- L'augmentation de l'espérance de vie et la diminution de la mortalité infantile
- L'augmentation de l'immigration (depuis un canton voisin ou depuis un pays étranger)
- Autre :

III PERCEPTION DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION

17. Comment pensez-vous que le nombre d'habitants dans votre commune a varié ces dernières années ?

- Le nombre d'habitants dans ma commune est resté identique ces dernières années
- Il a diminué → De combien ?
- | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Trop peu | <input type="checkbox"/> Peu | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Beaucoup | <input type="checkbox"/> Beaucoup trop |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|
- Il a augmenté → De combien ?
- | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Trop peu | <input type="checkbox"/> Peu | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Beaucoup | <input type="checkbox"/> Beaucoup trop |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|

↳ Et à quelle vitesse ?

- Trop lentement Lentement Normalement Rapidement Trop rapidement

✍ Commentaires ? :

.....

18. Pensez-vous que dans votre commune, il (n') y a :

- Pas assez d'habitants
 Légèrement un manque d'habitants
 Le bon nombre d'habitants
 Légèrement un surplus d'habitants
 Trop d'habitants

✍ Commentaires ? :.....

19. Admettons que la population de votre commune augmentera très rapidement ces prochaines années. Comment jugeriez-vous les impacts d'une telle croissance sur votre « qualité de vie » ?

- Très mauvais
 Mauvais
 Indifférents
 Bons
 Très bons

✍ Commentaires ? :.....

20. Comment évalueriez-vous les impacts de la croissance démographique actuelle dans votre région sur votre vie quotidienne ?

	Très défavorable ▼	Défavorable ▼	Indifférent ▼	Favorable ▼	Très favorable ▼	Sans opinion ou ne s'applique pas ▼
La sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La tranquillité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La convivialité (entre voisins, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La densité (proximité et connections aux réseaux de transports publics, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La vie sociale (lieu de vie qui maintien à proximité des dimensions plus privés de la vie sociale comme par exemple les amis, la famille, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'économie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mobilité (pendulaires, trafic)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le paysage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La construction (travaux/chantiers)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

✍ Commentaires ? :.....

21. Classez dans l'ordre les 3 impacts les plus importants de la croissance démographique de votre commune / région.
 (mettre 1 pour l'impact le plus important, 2 pour le deuxième et 3 pour le troisième)

- Impacts économiques
- Impacts sur la mobilité
- Impacts paysagers et environnementaux
- Impacts sociaux et sur la « qualité de vie »
- Impacts sur l'étalement de la ville ou du village
- Autre(s) impact(s) :

22. Comment évalueriez-vous les affirmations suivantes concernant votre commune ?

	Non ▼	Plutôt non ▼	Je ne sais pas ▼	Plutôt oui ▼	Oui ▼	Sans opinion ou ne s'applique pas ▼
Economiquement, la commune va mieux grâce à la croissance démographique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La vie culturelle de la commune est stimulée grâce à la croissance démographique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La croissance démographique est une bonne chose pour la commune.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les anciens et les nouveaux habitants se fréquentent continuellement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma commune est devenue une cité-dortoir. (C'est-à-dire une commune où la majorité des habitants viennent quasi uniquement dans la commune pour y dormir et repartir le lendemain au travail, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

✍ Commentaires ? :

.....

23. En guise de synthèse, quel type de développement souhaiteriez-vous voir dans votre commune / région ?

(Par exemple : plus de routes ; plus d'espaces verts ; moins de pendulaires ; etc.)

.....

.....

Commentaires sur le sujet ? Sur le questionnaire ?

Facultatif

Accepteriez-vous de participer à un entretien permettant d'approfondir les résultats de l'enquête ?

Si oui, laissez-moi vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone ou email :

Je vous remercie infiniment de votre participation !

Veillez renvoyer le questionnaire d'ici le 10 Mars avec l'enveloppe-réponse déjà affranchie.

Contact : Jérémy Cordeiro
Faculté des géosciences et de l'environnement,
Université de Lausanne
Cité Mon Repos 8
1635 La Tour-de-Trême
079 345 29 38
Jeremy.cordeiro@unil.ch